



# Responsabilité sociale des entreprises

## Politiques publiques nationales dans l'Union européenne



# **Responsabilité sociale des entreprises Politiques publiques nationales dans l'Union européenne**

**Commission européenne**

Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances  
Unité D.2

Manuscrit terminé en septembre 2007

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans cette publication.

**Europe Direct est un service destiné  
à vous aider à trouver des réponses  
aux questions que vous vous posez  
sur l'Union européenne.**

Un numéro unique gratuit (\*):

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

© Communautés européennes, 2007  
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

ISBN 978-92-79-07615-2

*Printed in Italy*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



## **Par Vladimír Špidla, commissaire chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances**

Depuis l'appel lancé aux entreprises par les dirigeants de l'Union européenne (UE) réunis en Conseil de l'UE à Lisbonne en 2000, les activités et les initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) n'ont cessé de se multiplier en Europe. Lors de ce sommet, l'Union européenne s'est fixé pour nouvel objectif stratégique de devenir, d'ici à 2010, l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable, accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.

En 2005, à mi-parcours de ce plan décennal, la Commission européenne a révisé et relancé la stratégie de Lisbonne, sous la forme d'un nouveau «partenariat pour la croissance et l'emploi». Elle souligne que l'Europe a besoin d'une économie dynamique pour préserver et développer son modèle social et environnemental dans le contexte d'une économie mondiale en pleine croissance. Alors que nous nous rapprochons de l'échéance de 2010, beaucoup, en Europe, restent convaincus qu'à long terme croissance économique, cohésion sociale et développement durable sont indissociables.

La RSE doit permettre de mettre en œuvre ce partenariat pour la croissance et l'emploi et de faire de l'Europe un pôle d'excellence. Dans sa communication de 2006, la Commission a proposé des mesures pour promouvoir la généralisation des pratiques de RSE, en soulignant l'importance d'une coopération entre États membres.

Il existe en Europe un large consensus définissant la RSE comme un concept par lequel les entreprises intègrent — sur une base volontaire — les préoccupations sociales et environnementales dans leurs opérations ainsi que dans leurs interactions avec les intervenants. Toutefois, la nature et les caractéristiques précises de la RSE varient en fonction des contextes nationaux et culturels. Certains pays intègrent de plus en plus la RSE dans une vaste gamme de politiques tandis que d'autres développent surtout des initiatives de sensibilisation.

Ce deuxième compendium entend cartographier les politiques de RSE dans les 27 États membres de l'Union européenne. Il montre que les politiques publiques dans ce domaine évoluent rapidement car la RSE offre un moyen novateur et souple de relever certains des défis auxquels les sociétés européennes sont actuellement confrontées. Les contributions des nouveaux États membres revêtent une importance particulière parce qu'elles sont rassemblées ici pour la première fois.

Si ce compendium illustre tant les similitudes que les différences entre les politiques de RSE, il révèle qu'au-delà de cette diversité ces différentes politiques poursuivent souvent des objectifs similaires: promouvoir les partenariats public-privé et le dialogue entre les intervenants, améliorer la transparence et la crédibilité des pratiques et instruments de RSE, sensibiliser, développer les connaissances, diffuser et récompenser les bonnes pratiques, assurer un lien plus solide et cohérent entre objectifs de développement durable et politiques publiques.

Je suis convaincu que le présent manuel servira de source d'inspiration à tous les acteurs qui œuvrent à faire de l'Europe un «pôle d'excellence en RSE».

Vladimír Špidla





# T ABLE DES MATIÈRES

Note au lecteur	6
Belgique	7
Bulgarie	11
République tchèque	14
Danemark	18
Allemagne	23
Estonie	29
Irlande	31
Grèce	35
Espagne	37
France	39
Italie	44
Chypre	47
Lettonie	50
Lituanie	53
Luxembourg	56
Hongrie	58
Malte	60
Pays-Bas	64
Autriche	68
Pologne	72
Portugal	77
Roumanie	81
Slovénie	83
Slovaquie	89
Finlande	92
Suède	95
Royaume-Uni	98
Personnes de contact et informations	101

# NOTE AU LECTEUR

Le présent compendium repose sur des informations obtenues des représentants des États membres au groupe à haut niveau sur la responsabilité sociale des entreprises, ainsi que d'autres sources [Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et rapports de la Banque mondiale, ainsi que divers sites internet].

Par souci de lisibilité, les informations recueillies ont été résumées et adaptées au format exposé ci-dessous, qui les répartit en trois catégories principales: les politiques destinées à promouvoir la RSE, les politiques qui visent à assurer la transparence des instruments et des pratiques de RSE et les initiatives prises dans le cadre d'autres politiques publiques qui ont une incidence positive sur la RSE.

## **1. PROMOUVOIR LA RSE**

- Sensibilisation
- Recherche
- Partenariats public-privé
- Mesures incitatives pour les entreprises
- Outils de gestion

## **2. ASSURER LA TRANSPARENCE**

- Principes et codes de conduite
- Cadre pour les rapports de performance
- Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification
- Investissement socialement responsable (ISR)
- Publicité

## **3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE**

- Stratégie de développement durable
- Politiques sociales
- Politiques environnementales
- Marchés publics
- Politiques fiscales
- Politiques commerciale et d'exportation [par exemple promotion des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)]
- Politiques de développement

Aux fins du présent document, seules les initiatives et politiques strictement liées à la RSE ont été prises en considération; il n'a pas été tenu compte d'autres politiques nationales, mentionnées dans les plans nationaux annuels de réforme.



# BELGIQUE

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

En 2006, la Commission interdépartementale du développement durable a organisé un forum sur la RSE intitulé «La responsabilité paie: d'un cadre pour la RSE à l'action», en vue d'élaborer le plan d'action sur la RSE. Des représentants des comités consultatifs, du patronat, des travailleurs, du secteur financier, des groupes d'investissement socialement responsable, des associations de consommateurs, des entreprises sociales, des institutions universitaires et de diverses organisations non gouvernementales (ONG) ont été invités à discuter des politiques de RSE et à proposer des politiques publiques destinées à encourager la RSE.

### Mesures incitatives pour les entreprises

Le prix «Plus» aide les PME et les entreprises sociales à élaborer des politiques de RSE en utilisant divers instruments de RSE tels que:

- la gestion des intervenants;
- l'audit social (AA 1000);
- les rapports sur la durabilité [par exemple l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (*Global Reporting Initiative* — GRI)];
- la gestion durable de la chaîne de production;
- la gestion de la diversité.

La subvention n'est allouée que pour les coûts externes (consultance, audit, contrôles, etc.) et est plafonnée à 50 % de ces coûts. Le remboursement maximal s'élève à 400 euros (hors TVA) pour chaque journée complète de fourniture du service. La subvention est en outre limitée à un maximum de 10 000 euros par projet. Elle ne s'applique qu'aux frais de consultance et est considérée comme de minimis.

(voir <http://www.socialeconomy.be>)

### Outils de gestion

Le Centre de documentation numérique est une plateforme virtuelle qui vise à:

- donner des informations et un soutien concernant la RSE;
- fournir un accès à des conseils d'experts;

- repérer les lacunes dans les connaissances et les savoir-faire afin de permettre d'y remédier par le biais de politiques;
- encourager les contacts entre intervenants dans le domaine de la RSE.

Le ministre flamand de l'emploi et de l'éducation et le ministre flamand de l'économie sociale et de l'égalité des chances ont lancé cette initiative en avril 2005. Le développement de ce centre s'inscrit dans un partenariat stratégique entre secteurs public et privé («Entreprise et société»).

(voir <http://www.mvovlaanderen.be>)

Le Centre de documentation numérique (pour la partie francophone de la Belgique) est un site internet donnant aux entreprises un accès à toutes les informations essentielles sur la RSE en fonction de leur secteur, de leurs besoins et de leurs moyens.

(voir <http://rse.wallonie.be/apps/spip/>)

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Cadre pour les rapports de performance

La loi sur les pensions complémentaires (LPC) du 15 mai 2003 exige que les gestionnaires de fonds de pension indiquent, dans leurs rapports annuels, dans quelle mesure ils tiennent compte des critères éthiques, sociaux et/ou environnementaux dans leurs politiques d'investissement. Ces rapports annuels sont des documents publics. Ils doivent contenir les informations suivantes:

- le type d'investissement pratiqué par le fonds de pension et toutes les modifications structurelles;
- les stratégies d'investissement à court et à long termes et dans quelle mesure ces stratégies tiennent compte des critères sociaux, éthiques et environnementaux;
- le rendement de l'investissement;
- la structure des coûts et, le cas échéant, les mécanismes de participation aux bénéficiaires.

La loi régissant certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement (loi du 20 juillet 2004) stipule que tous les organismes de placement collectif





doivent publier un rapport annuel à chaque exercice financier et un rapport à mi-exercice couvrant les six premiers mois de l'exercice. Ces rapports doivent préciser dans quelle mesure les critères éthiques, sociaux et/ou environnementaux sont pris en considération dans les politiques d'investissement.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

En janvier 2002, le Parlement belge a adopté une loi visant à promouvoir une production socialement responsable par le biais d'un label social volontaire. Cette loi offre aux entreprises la possibilité d'utiliser un label qui est décerné à des produits dont la chaîne de production respecte les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). Le droit d'utiliser ce label est accordé par le ministère des affaires économiques, pour une durée maximale de trois ans, sur la base de l'avis positif et contraignant d'un comité d'intervenants (le Comité pour une production socialement responsable ou CPSR, composé de représentants des pouvoirs publics, des partenaires sociaux, d'associations de consommateurs et d'ONG). Le CPSR dresse un programme de contrôles pour l'entreprise concernée et assure le suivi des progrès en matière de conformité. La certification est effectuée par des organismes d'inspection agréés par le ministre des affaires économiques.

Les entreprises qui introduisent une demande de label pour un produit sont obligées de communiquer toutes les informations concernant les fournisseurs et les sous-traitants directement associés à la production et de prouver que, comme l'entreprise elle-même, ces fournisseurs et sous-traitants respectent les conventions fondamentales de l'OIT. L'organisme d'inspection remet au CPSR un rapport rédigé sur la base d'interviews de travailleurs et de responsables, de visites des entreprises concernées, d'informations reçues d'organisations locales, etc. Chaque année, le ministère des affaires économiques présente au Parlement un rapport sur la mise en œuvre du label. Étant volontaire, le label social belge n'est pas incompatible avec les règles de l'OMC.

Les entreprises peuvent obtenir une aide financière en fonction de leur taille. Les petites entreprises peuvent demander une aide couvrant 50 % des coûts du contrôle externe et plafonnée à 5 000 euros. Pour les entreprises de taille moyenne, l'aide peut couvrir 50 % des frais de contrôle externe mais ne peut dépasser 3 000 euros. Les grandes entreprises ne reçoivent pas de

subventions à moins qu'elles n'aient une implantation dans un pays en développement. Le soutien financier peut également dépendre de la chaîne de production du produit concerné. Si une partie de la chaîne se situe dans un pays d'Afrique, des Caraïbes ou du Pacifique (ACP) ou dans un des pays les moins avancés (PMA), l'entreprise peut satisfaire aux critères d'octroi d'une aide financière plafonnée à 2 000 euros, quelle que soit sa taille (à condition que des contrôles effectifs aient été effectués dans ces pays). Selon la taille de l'entreprise, ce montant peut s'ajouter à l'autre aide financière à condition de ne pas dépasser 50 % de la totalité des frais de contrôle externe. Il ne peut être attribué qu'une seule subvention par entreprise et l'entreprise ne peut y prétendre qu'une fois tous les trois ans. Le budget total affecté à cette initiative est évalué à 100 000 euros par an et est considéré comme de minimis.

Les produits suivants ont déjà obtenu le label social (voir <http://www.label-social.be>):

- le service «Ethias Habitation» — jusqu'au 8 juillet 2009;
- le service «Interimwerk» de Randstad Belgium — du 2 novembre 2003 au 1<sup>er</sup> novembre 2006;
- le produit «La pierre bleue du Hainaut» des carrières du Hainaut — du 2 mai 2004 au 1<sup>er</sup> mai 2007;
- le produit «La pierre bleue belge» des carrières de la Pierre bleue belge SA — du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 1<sup>er</sup> janvier 2008;
- les produits «prise de courant, interrupteur et interrupteur combiné avec prise de courant» de Lithos NV — du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 1<sup>er</sup> avril 2008.

Le label «Égalité/diversité» lancé en septembre 2006 vise les grandes et petites entreprises des secteurs privé, public et tertiaire.

(voir

<http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=8138>)

Le label «Égalité/diversité» repose sur quatre exigences:

- respect de la législation sur l'égalité des chances et la non-discrimination;
- création et introduction d'une culture d'entreprise et d'une politique de gestion des ressources humaines qui soutiennent la diversité;
- participation du personnel de la société à la mise en œuvre du plan d'action;
- réalisation d'une amélioration permanente par rapport à la situation de départ.

Le label écologique (Bruxelles) vise à encourager les entreprises et les institutions à s'engager volontairement à améliorer leur performance écologique. Il s'adresse à tous les types d'organisations au sein de la Région bruxelloise et s'obtient au terme d'une procé-

de certification menée par un jury composé de 14 institutions. Conçu comme un système progressif, il est octroyé pour une période de trois ans. Aucune vérification n'a lieu. Les critères auxquels les entreprises doivent satisfaire pour obtenir le label écologique bruxellois sont compatibles avec le système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) et avec la norme internationale du SME, ISO 14001, car ils reposent sur les principes du système de management environnemental (SME). Ce système de label à trois étoiles se concentre sur l'impact environnemental direct d'une organisation — c'est-à-dire sur des actions telles que la réduction de la consommation de papier et l'extinction de l'éclairage — plutôt que sur l'impact environnemental indirect lié à la réduction de la consommation d'énergie des feux de signalisation, par exemple.

(voir <http://www.ibgebim.be>)

Lors du Conseil des ministres du 20 juillet 2005, le gouvernement fédéral a décidé de rendre la norme EMAS obligatoire pour tous les départements fédéraux à compter de juin 2006 (l'adoption de la norme EMAS est facultative pour les autres organismes et entreprises). Chaque département doit faire vérifier et approuver son SME par un organisme externe d'audit, qui effectue son évaluation sur la base des normes européennes en vigueur. Le système de vérification s'appuie principalement sur la déclaration environnementale, qui donne au public des informations sur la performance environnementale de l'organisation concernée. En 2005, plusieurs organismes fédéraux ont commencé à se lancer dans la procédure de certification EMAS, notamment les services publics fédéraux du développement durable, de la politique scientifique, de la mobilité et des transports, du budget, ainsi que la chancellerie du Premier ministre.

(voir <http://www.sppdd.be>)

### Investissement socialement responsable (ISR)

Le Fonds de l'économie sociale et durable vise à encourager les investissements éthiques en investissant un minimum de 70 % des fonds dans l'économie sociale et durable. En 2003, un large spectre d'investisseurs ont saisi l'occasion d'acheter des obligations de ces fonds et, ce faisant, ont bénéficié d'exonérations fiscales.

#### Caractéristiques essentielles

- Le Fonds octroie des prêts et investit en actions.
- Ce n'est pas un organisme de placement collectif mais une coopérative à responsabilité limitée à objectif social.
- Le Fonds a été créé et est géré par l'État fédéral et non par une institution financière privée.

- Les investisseurs ne sont pas des actionnaires mais des créanciers (ils détiennent des obligations).

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

Le gouvernement fédéral a créé le Conseil fédéral du développement durable (CFDD), chargé de donner des avis sur la politique fédérale en matière de développement durable et sur la mise en œuvre des engagements internationaux tels qu'Action 21, la Convention-cadre sur les changements climatiques (CCCC) et la Convention sur la diversité biologique. Le CFDD agit en outre en tant que forum pour stimuler le débat sur le développement durable, par exemple en organisant des symposiums. En 2006, le CFDD a publié deux documents stratégiques: le plan d'action RSE et le cadre de référence RSE.

(voir <http://www.ciddd.be>)

### Marchés publics

En novembre 2001, le gouvernement belge a approuvé l'insertion, dans certains contrats fédéraux de marchés publics (contrats d'une valeur minimale de 10 millions de francs belges et d'une durée minimale de 60 jours ouvrables), d'une clause sociale exigeant l'inclusion de groupes défavorisés (par exemple 5 % de la valeur totale du contrat doivent être utilisés pour embaucher des chômeurs de longue durée). Outre le prix et la qualité des produits et services, la procédure de sélection peut aussi retenir des critères environnementaux.

Lors de la révision des directives européennes sur les marchés publics, la Belgique a soutenu la position du Parlement européen, qui préconisait d'ajouter aux critères de sélection des offres le respect, par les soumissionnaires, des huit conventions fondamentales de l'OIT.

En 2005, un groupe de travail de la Commission interdépartementale du développement durable a été créé pour superviser l'introduction de nouvelles législations sur les marchés publics et pour élaborer un plan d'action national pour des marchés publics durables. Cette initiative découle de la communication de la Commission européenne sur la politique intégrée des produits (2003), qui demandait aux États membres d'élaborer un plan d'action national d'ici à 2006.



Un site internet intitulé «Guide des achats durables» donne tout un éventail d'informations et de conseils aux acheteurs. Une liste de recommandations a été publiée, avec statut de circulaire ministérielle.  
(voir <http://www.guidedesachatsdurables.be>)

### Politiques commerciale et d'exportation

La décision du Conseil des ministres du 29 mars 2002 vise à promouvoir les normes environnementales et sociales par la conclusion d'accords bilatéraux sur l'encouragement et la protection des investissements. Ces accords bilatéraux s'appliquent à la promotion et à la protection des investissements et à la suppression des réglementations discriminatoires et défavorables pour les investissements. La nouvelle clause de ces accords prévoit:

- la liberté souveraine de chaque partenaire de déterminer le niveau de protection sociale et environnementale sur son territoire;
- une interdiction d'abaisser les normes pour attirer les investisseurs (c'est-à-dire une interdiction des dumpings social et environnemental);
- le respect des normes incluses dans un engagement international pris par les partenaires;
- une volonté de travailler à un plan de protection sociale et environnementale et la possibilité de convoquer une réunion générale pour discuter et résoudre tout problème relatif aux normes sociales et environnementales visées dans l'accord.

### Politiques de développement

La société belge d'investissement pour les pays en développement BIO a été créée en décembre 2001 en vue d'investir dans les PME et les microentreprises des pays en développement. Il s'agit d'une initiative de coopération reposant sur un partenariat public-privé entre l'État belge et la Société belge d'investissement international, chacun détenant 50 % du capital. L'État belge a apporté une contribution de 97,5 millions d'euros au capital. La loi du 3 novembre 2001 instituant la société BIO stipule que les aides directes ou indirectes doivent générer des opportunités d'emplois durables qui respectent les droits sociaux fondamentaux tels que ceux exposés dans les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). De plus, BIO doit adopter une politique de sensibilisation à l'égalité entre hommes et femmes afin de répartir les prêts aussi bien directs qu'indirects de façon égale, ce tant en nombre que sur le plan du capital libéré. BIO doit respecter les critères fixés par le comité d'aide au développement de l'OCDE et elle entend devenir un investisseur socialement responsable. À la fin du mois de septembre 2003, elle a approuvé une série de lignes directrices opérationnelles définissant les critères sociaux et écologiques auxquels doivent satisfaire les entreprises recherchant des investissements.  
(voir <http://www.b-i-o.be>)



# BULGARIE

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

La RSE est une question très importante et une priorité permanente de la politique gouvernementale de la République de Bulgarie. Conformément aux politiques européennes en matière de RSE, la politique gouvernementale vise à promouvoir la RSE au niveau national. Elle s'est donné pour objectifs de promouvoir le développement durable, y compris les aspects socio-économiques du développement, de préserver l'environnement, ainsi que de créer les outils économiques et financiers nécessaires à la promotion de la RSE.

### Sensibilisation

La première réunion de la table ronde nationale pour l'introduction des normes du travail s'est tenue en octobre 2004 et a rassemblé des représentants des institutions publiques, des partenaires sociaux et des entreprises. Voici les principaux objectifs de cette table ronde:

- améliorer le dialogue et les échanges d'informations;
- sensibiliser les participants, la communauté et les institutions politiques aux normes sociales;
- soutenir le processus d'audit dans les entreprises;
- renforcer la continuité au niveau national.

Cette table ronde a abouti à la publication d'articles dans des revues et journaux spécialisés, à la rédaction et à la diffusion d'une brochure, à la création d'un prix récompensant l'entreprise socialement responsable de l'année et à l'organisation, en juillet 2006, de la première conférence nationale sur la RSE.

Ont participé à cette première conférence nationale sur la RSE des institutions publiques, des partenaires sociaux, des entreprises ainsi que des experts d'ONG et d'autres États membres de l'UE.

Au début de 2007, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a lancé le premier projet régional visant à accélérer le développement de la RSE dans plusieurs nouveaux États membres de l'UE et pays candidats à l'adhésion, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la Lituanie, la Macédoine, la Pologne, la Slovaquie et la Turquie. Des réseaux d'entreprises d'Allemagne, d'Espagne et du Royaume-Uni participe-

ront à ce projet, qui contribuera aux échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de RSE. Ce projet vise à diffuser les pratiques adoptées par des entreprises locales et étrangères mais cible aussi les associations d'entreprises et de secteurs, les pouvoirs publics locaux et centraux, les syndicats, les milieux scientifiques, les ONG et les médias des pays participants. Il est mis en œuvre par les représentants résidents du PNUD dans les pays concernés, en coopération avec les partenaires nationaux et régionaux.

Principalement destiné à accélérer le développement et la mise en œuvre de pratiques socialement responsables dans les entreprises des nouveaux États membres de l'UE et des pays candidats à l'adhésion à l'UE, ce projet est considéré comme un moyen d'harmoniser la RSE dans toute l'Union européenne ainsi que d'améliorer la compétitivité et la cohésion sociale. À cette fin, le projet:

- définira en détail les activités et les acteurs dans le domaine de la RSE;
- dressera la carte des pertes de capacités et des domaines nécessitant un soutien, dans les secteurs privé et public;
- assurera les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, la sensibilisation et le soutien aux parties intéressées.

Ce projet comporte trois axes fondamentaux:

1. Analyser la situation actuelle en matière de RSE dans les pays participant au projet. Des recherches sociologiques de base parmi les parties intéressées repéreront les acteurs et évalueront leur engagement à promouvoir la RSE. Elles serviront en outre à recueillir des exemples de bonnes pratiques, d'outils et de recommandations sur le développement de la RSE dans la région. Le rapport de ces recherches sera présenté lors d'une conférence européenne régionale à la mi-2007 et examiné aux niveaux national et local dans les pays concernés. Deux forums nationaux sont prévus pour discuter du rapport national et du rapport européen sur la situation en matière de RSE dans les pays couverts par le projet.
2. Stimuler le dialogue entre les parties intéressées afin de les sensibiliser et favoriser les échanges de bonnes pratiques en vue de développer la RSE. Le projet entend faciliter le dialogue entre les parties intéressées, promouvoir des activités conjointes dans le domaine de la



RSE, offrir une plate-forme de discussion et d'échange d'outils, d'approches et de mécanismes pour rendre compte des réalisations et, éventuellement, instaurer des incitants économiques pour pousser les entreprises sur le chemin de la RSE. Dans ce cadre, des tables rondes, visites d'échanges et formations de groupes d'étude sont prévues.

3. Développer la capacité locale et nationale de populariser et mettre en œuvre la RSE. Il est prévu de développer cette capacité grâce à l'introduction d'outils particuliers de mise en œuvre de la RSE et à l'application de ces outils aux parties intéressées dans des conditions spécifiques. À cette fin, des recherches seront menées sur des pratiques particulières et sur les questions suscitées par l'introduction et la promotion de la RSE.

Au cours de l'exécution du projet, un groupe informel de partenaires comprenant des représentants d'entreprises, d'institutions publiques et d'ONG jouera le rôle de lobbyiste pour introduire des stratégies de RSE nationales et sectorielles. Un groupe de représentants d'entreprises effectuera des visites de travail dans les pays partenaires (Allemagne, Espagne et Royaume-Uni) pour se familiariser avec des exemples spécifiques d'application de politiques et pratiques de RSE. Un groupe de journalistes des pays participant au projet se rendra en visite dans des organisations de chaque pays partenaire qui sont reconnues dans toute l'Europe pour avoir réussi à promouvoir et mettre en œuvre la RSE en tant que principe de gestion des entreprises.

### Recherche

Des recherches menées sur un échantillon représentatif de 400 entreprises de Bulgarie, dans le cadre d'un programme intitulé «Pratiques et attitudes de don parmi les entreprises bulgares» (mars 2005), ont évalué la conception, les pratiques, les stimulants et les lacunes des entreprises de Bulgarie en matière d'engagement social. Le premier *Responsiveness Business Directory*, répertoire publié conjointement par le PNUD, le forum des chefs d'entreprises bulgares (BBLF) et les fondations caritatives bulgares (BCAF) en juin 2005, dresse le portrait d'entreprises et d'ONG afin de partager les meilleures pratiques de RSE et de fournir une analyse du développement de la RSE dans le pays.

### Mesures incitatives pour les entreprises

En juin 2005, le ministre de l'emploi et de la politique sociale a remis des prix aux entreprises qui avaient réussi à prévenir les accidents du travail pendant une longue période. Des entreprises de divers secteurs économiques du pays ont participé à ce concours. Les lau-

réats ont été sélectionnés sur la base de la longueur de la période sans accidents et de leur respect des exigences de la législation sur la santé et la sécurité au travail. Le but de ce concours était d'attirer l'attention des employeurs sur les questions de santé et de sécurité au travail et de montrer quels avantages l'entreprise et ses travailleurs pouvaient tirer du respect des exigences de la législation.

En juillet 2006, au cours de la première conférence nationale sur la responsabilité sociale des entreprises, Vladimír Špidla, commissaire chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances, et Emiliya Maslarova, ministre de l'emploi et de la politique sociale, ont remis des prix aux lauréats d'un concours national destiné à désigner l'entreprise socialement responsable de l'année. Ce concours s'adressait au secteur du textile et de la confection.

Le prix national de l'entreprise socialement responsable est décerné chaque année parmi les entreprises qui opèrent sur le sol bulgare et s'emploient à mettre en œuvre le concept de la RSE dans leurs relations avec leur personnel, leurs partenaires commerciaux et la communauté locale. Ce concours est organisé en partenariat avec des institutions d'État — le ministère de l'emploi et de la politique sociale, l'Agence pour les petites et moyennes entreprises et l'inspection générale du travail —, des ONG et les partenaires sociaux. Ce prix national est une reconnaissance publique destinée à stimuler et soutenir les entreprises bulgares qui adhèrent aux bonnes pratiques des entreprises socialement responsables. Il entend renforcer, tant au sein de la société bulgare que sur les marchés extérieurs, la confiance dans les efforts consentis par les entreprises bulgares pour respecter au plus près la législation sociale nationale et vise à encourager un vaste éventail d'entreprises à appliquer volontairement les normes et exigences internationales de responsabilité sociale des entreprises. Trois catégories sont prévues dans ce concours national: microentreprises et petites entreprises, entreprises de taille moyenne et grandes entreprises. Seules les entreprises qui respectent la législation bulgare sur les normes sociales dans les domaines de la production et de l'environnement et qui opèrent dans le ou les secteurs choisis pour le concours de l'année concernée sont autorisées à participer.

L'objectif est d'identifier au sein des entreprises bulgares des attitudes et pratiques socialement responsables, introduites sur une base volontaire, qui dépassent les exigences de la législation bulgare sur l'emploi. Des aspects tant internes qu'externes à l'entreprise entrent

en ligne de compte. Les lauréats de chaque catégorie reçoivent leur prix lors d'une conférence nationale qui vise à faire connaître les attitudes et bonnes pratiques socialement responsables dans les entreprises bulgares.

## 2. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

Une stratégie nationale de développement durable est en cours d'élaboration en Bulgarie. Elle devrait être adoptée d'ici à la fin du mois de juillet 2007. Elle entend principalement définir les objectifs, priorités et mesures qui amélioreront la qualité de la vie en Bulgarie pour les générations présentes et à venir, ainsi qu'anticiper le développement à moyen et à long terme du pays. Elle s'appuie sur la nouvelle stratégie de développement durable de l'Union européenne et sur la nouvelle stratégie de Lisbonne.

Le cadre de la stratégie nationale couvre trois groupes de problèmes fondamentaux: les questions environnementales portant sur le maintien d'un état d'équilibre naturel, les problèmes économiques et les problèmes sociaux.

Parmi les principes à suivre pour atteindre les principaux objectifs de cette stratégie, citons l'égalité (éviter les discriminations et réduire la pauvreté et l'isolement social), l'inclusion sociale (renforcer la participation des citoyens au processus décisionnel et y associer les entreprises et les partenaires sociaux), l'amélioration du dialogue social, de la cohérence des politiques et de la gouvernance (y compris l'amélioration de la relation entre les politiques européennes et les activités au niveau local, régional et national et l'intégration des politiques), le meilleur usage possible des instruments permettant de mieux légiférer et le développement durable basé sur la connaissance. Voici les principaux défis de cette stratégie:

1. les changements climatiques et l'énergie propre;
2. le transport durable;
3. la consommation et la production durables;
4. la préservation et la gestion des ressources naturelles;
5. la santé publique;
6. l'inclusion sociale et la démographie;
7. la bonne gouvernance.

En août 2006, le Conseil des ministres a décidé de créer un comité consultatif gouvernemental chargé principalement de coordonner les activités visant à atteindre les objectifs de la stratégie nationale de développement durable.



## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

La promotion de la RSE en République tchèque est soutenue par la coopération du pays avec des organisations internationales, surtout l'OIT et l'OCDE. La nouvelle loi sur l'emploi, entrée en vigueur en octobre 2004, et le nouveau projet de code du travail devraient permettre la ratification des derniers des huit principes dits «fondamentaux» de l'OIT, qui reprennent les principes et droits fondamentaux sur le lieu de travail, que les trois parties au dialogue social se sont à plusieurs reprises engagées à respecter et à faire respecter.

En 1996, un point de contact national (PCN) pour la mise en œuvre des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales a été créé, avec pour mission de surveiller le comportement de ces entreprises et de résoudre tout litige qui pourrait survenir, surtout dans le cadre des relations entre employeurs et travailleurs, des négociations collectives et de la protection des consommateurs. En 2006, le PCN a organisé un séminaire national sur la responsabilité sociale des entreprises.

En mars 2007, le ministère de l'emploi et des affaires sociales a créé un nouveau site internet sur la RSE, en vue d'informer les utilisateurs sur le concept de la RSE dans l'Union européenne. Ce site internet proposera également des liens vers différents projets et activités concernant la promotion de la RSE.

[voir <http://www.mpsv.cz/cs/3893> (en tchèque) et <http://www.mpsv.cz/en/3894> (en anglais)]

### Partenariats public-privé

En 1997, le Conseil tchèque pour l'accord économique et social a été mis sur pied en tant que plate-forme institutionnelle pour le dialogue social entre le gouvernement, les syndicats et les employeurs. Son but est de dégager un accord sur les questions cruciales du développement économique et social, dans la perspective de l'élaboration de mesures législatives et des normes pertinentes. La création de structures tripartites dans les régions peut être perçue comme favorable à l'instaura-

tion de relations responsables et solides au sein d'un partenariat social. Le gouvernement s'emploie en priorité à superviser le respect des normes en vigueur dans les relations entre employeurs et travailleurs ainsi que dans la protection de l'environnement de travail et de l'environnement en général, y compris la protection des clients et consommateurs.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Un système de label écologique existe en République tchèque depuis avril 1994. Le gouvernement soutient, surtout depuis 2000, le développement de la production, de la vente, et de l'utilisation de produits respectueux de l'environnement.

Le programme national pour la labellisation de produits respectueux de l'environnement vise à créer un environnement compétitif sur le marché pour des produits présentant des paramètres de qualité comparables, en introduisant un autre critère de sélection qui tienne compte des exigences environnementales imposées à ce produit. Pour réaliser un développement durable, il faut influencer sur les modes de consommation et de production. La labellisation de produits respectueux de l'environnement s'appuie sur la certification de ces produits par une tierce partie indépendante. L'État entend ainsi garantir au consommateur que, sur la base d'une évaluation, l'incidence négative du produit sur l'environnement et les ressources naturelles a été réduite au minimum. Ce système permet aux consommateurs soucieux de l'environnement d'orienter leur choix parmi une large gamme de produits similaires et devrait stimuler les ventes de produits respectueux de l'environnement. En 2005, 16 nouveaux produits ont reçu le certificat de «produit respectueux de l'environnement». Au total, 187 autorisations d'utiliser le label écologique et un permis d'utiliser le label écologique européen ont été attribués et 81 entreprises de la République tchèque sont concernées.

La politique environnementale axée sur les produits révèle que, pour parvenir à un environnement sain, il

faut surmonter des problèmes non seulement techniques ou technologiques mais aussi sociaux. L'expérience montre que tout changement nécessaire des modes de consommation est lié à un changement des valeurs, du mode de vie et des attitudes individuelles ainsi qu'à un renforcement de la responsabilité sociale des entreprises. Outre le système de label écologique appliqué aux produits, un programme de définition nationale d'un tourisme durable est en cours d'élaboration et devrait contribuer à diffuser et promouvoir des activités commerciales durables et responsables sur les plans socio-économique et environnemental dans le secteur du tourisme.

Dans le secteur de la chimie, un programme volontaire intitulé «Gestion responsable» vise à réduire les risques liés à l'exploitation d'usines chimiques et à favoriser une communication franche avec les pouvoirs publics et avec le grand public sur les approches adoptées pour améliorer la sécurité de l'industrie chimique. Cinquante-six usines chimiques participent à ce programme en République tchèque et 34 ont obtenu le droit d'utiliser le logo «Gestion responsable». Ce programme volontaire a largement permis d'atteindre les buts de la prévention intégrée.

Grâce à l'harmonisation du droit tchèque avec la législation européenne et à l'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne, d'importants progrès ont été réalisés dans la promotion de la RSE. En 1998 déjà, la République tchèque avait notamment adopté des règles pour l'introduction de l'EMAS et avait élaboré le premier programme EMAS national. Ce programme a été actualisé en 2002 et est actuellement régi par le règlement (CE) n° 761/2001. Pour pleinement participer à ce programme, les entreprises doivent, entre autres, introduire un SME qui contribue à l'amélioration continue de leur «comportement environnemental». Actuellement, 17 organisations tchèques sont inscrites dans le registre EMAS et 1 500 dans le système SME (ISO 14001).

### 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

#### Stratégie de développement durable

Le Conseil du développement durable du gouvernement tchèque (SDCG) a été créé en août 2003, en tant qu'organe consultatif permanent du gouvernement pour le développement durable et la gestion stratégique. Sa principale tâche consiste à coordonner et met-

tre en œuvre le plan stratégique général pour le développement durable: la stratégie de développement durable de la République tchèque (SDSCR). Cette stratégie a été approuvée par le gouvernement tchèque en décembre 2004. Le SDCG élabore et coordonne les principes de développement durable et en surveille l'application, tout en maintenant un équilibre dynamique entre ses aspects économiques, sociaux et environnementaux. Dans son travail, le SDCG se concentre principalement sur:

- l'élaboration et l'actualisation de la SDSCR;
- l'élaboration de rapports de situation basés sur un ensemble évalué d'indicateurs de développement durable;
- la coordination méthodologique de documents conceptuels.

L'objectif général de la SDSCR est de garantir la meilleure qualité de vie possible aux habitants du pays tout en créant des conditions favorables à une bonne qualité de vie pour les générations futures. Cette stratégie répond à la nécessité d'un développement coordonné et d'un équilibre entre les piliers sociaux, économiques et environnementaux du développement durable. Elle vise principalement à maintenir les ressources et richesses naturelles du pays au plus haut niveau économiquement et socialement acceptable mais poursuit aussi d'autres buts essentiels, notamment améliorer la qualité de la vie par la réduction de la pollution de l'environnement et par des mesures actives visant à cultiver et à façonner le paysage et favoriser le développement d'entreprises qui créent de nouveaux emplois dans la production de biens et services, tout en protégeant l'environnement.

Pour accroître et développer la responsabilité sociale des entreprises, le pays a adopté des programmes de soutien aux PME et de soutien au développement d'activités entrepreneuriales par des femmes, qui sont mis en œuvre surtout dans des zones à fort taux de chômage, dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services. Ces programmes proposent surtout des services de conseil, une assistance pour l'élaboration de plans d'entreprise et des subsides.

Un forum public pour le développement durable a eu lieu avec la participation de représentants de l'administration nationale, des municipalités, des régions et du secteur non marchand. Un rapport sur la stratégie de développement durable a été présenté, contenant, entre autres, des informations sur la protection de l'environnement, les demandes matérielles et énergétiques du PIB, les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et le chômage. La stratégie pour la croissance



économique de la République tchèque, étroitement liée à ce rapport, contient des informations sur l'orientation fondamentale de l'économie tchèque et révèle les domaines dans lesquels le pays a besoin d'une aide des Fonds structurels européens et d'autres ressources financières.

### Politiques environnementales

Les principaux moyens mis en œuvre pour sensibiliser le public aux questions de la création et de la protection de l'environnement sont l'éducation à l'environnement, des outils d'information, des instruments de planification stratégique et une participation de plus en plus globale du grand public. Le programme national d'éducation à l'environnement de la République tchèque (SP EVVO CR) a été élaboré et approuvé par le gouvernement en 2000. En octobre 2003, le gouvernement a approuvé, par une résolution, le plan d'action du SP EVVO CR pour 2004-2006. Ce plan d'action est actualisé tous les trois ans. En mars 2004, le gouvernement a approuvé la politique environnementale nationale de la République tchèque pour la période 2004-2010.

Pour rendre les activités de production plus écologiques, il faut soumettre de façon prolongée les processus, produits et services à une stratégie préventive intégrée, en vue de fournir des avantages économiques ainsi que d'assurer la santé et la sécurité au travail et la protection de l'environnement. Le gouvernement tchèque a discuté du programme national pour une production plus propre et l'a adopté dans sa résolution n° 165/2000 du 9 février 2000. À ce jour, quelque 140 projets de production plus propre ont été mis en œuvre en République tchèque, sur la base de décisions volontaires de la direction des entreprises concernées. Il s'agit principalement d'entreprises actives dans les secteurs suivants: industrie légère, industrie lourde, chimie, textile, transport, industrie alimentaire, soins de santé, agriculture et exploitation forestière.

La loi n° 76/2002 coll. a instauré un registre intégré de pollution environnementale en République tchèque, qui comprend des informations sur la pollution de l'air, de l'eau et des sols, ainsi que sur le transfert des déchets en vue de leur retraitement ou de leur élimination. Ce système est accessible au public et peut être utilisé par une large gamme d'organisations, y compris des ONG. Il peut aussi être utilisé par des individus souhaitant, par exemple, en savoir plus sur la situation de leur région ou sur leur lieu de résidence ou par des travailleurs souhaitant s'informer sur la situation de leur entreprise ou sur le fonctionnement de leur lieu de travail.

La Société de services énergétiques (Energy Service Company — ESCO) fournit des services énergétiques garantis aux clients. Pour garantir des services énergétiques, elle a recours à deux méthodes: le contrat de performance énergétique (EPC) garantit la réalisation d'économies sur la consommation et les coûts futurs de l'énergie; le contrat énergétique, lui, se concentre sur une amélioration de l'efficacité dans la production et la distribution d'énergie. Il est fondamental et décisif pour la satisfaction ultime des clients que, dans un accord sur les services énergétiques garantis, l'ESCO donne au client une définition complète et claire de la garantie fournie. À ce jour, sept personnalités comptables ont été enregistrées dans la base de données de l'Agence tchèque de l'énergie relative aux entreprises de services énergétiques.

### Marchés publics

Le règlement n° 240/2004 coll. relatif au système d'information sur les marchés publics et aux méthodes d'évaluation des offres selon leur intérêt économique énumère les aspects environnementaux en tant que sous-critères d'octroi d'un contrat.

### Politiques commerciale et d'exportation

Le PCN a été créé en vue de mettre en œuvre les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, de surveiller le comportement de ces entreprises et de régler tout différend survenant en République tchèque à la suite de l'adhésion de celle-ci à l'OCDE. Le PCN de la République tchèque est le ministère tchèque des finances. Les principaux participants au PCN sont l'Association tchèque de l'industrie et du transport et la Confédération tchéco-morave des associations syndicales; des représentants de certains ministères et pouvoirs publics assistent également à ses réunions. Le PCN se réunit une fois par an et, si nécessaire, des réunions extraordinaires peuvent aussi être convoquées.

Depuis sa création, le PCN a reçu cinq plaintes pour violation des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, qui concernaient toutes le non-respect des principes énoncés au point IV, «Emploi et relations d'emploi», de ces principes directeurs, surtout le droit des travailleurs d'être représentés par des syndicats, la création des conditions nécessaires à la conclusion de conventions collectives et le soutien général à la coopération des employeurs, des travailleurs et de leurs représentants. Toutes ces plaintes ont été déposées par des organisa-

tions syndicales — la Confédération tchéco-morave des associations syndicales, l'association syndicale KOVO, l'Association syndicale du personnel des chemins de fer et l'Association syndicale tchéco-morave des restaurants, des hôtels et du tourisme. Lors de six sessions extraordinaires, trois cas ont été résolus, des litiges dans des entreprises ont été réglés et des

contacts entre direction d'entreprises et travailleurs ou syndicats ont été établis. Le quatrième cas a été mis de côté vu la procédure judiciaire en cours: le PCN réexaminera ce cas une fois que le tribunal aura rendu son verdict. La cinquième plainte a été retirée de l'ordre du jour de la réunion du PCN à la demande de la personne qui l'avait introduite.



# DANEMARK

Traditionnellement, les politiques danoises de RSE visent principalement à combattre l'exclusion sociale et à développer un marché de l'emploi plus ouvert à tous (notamment par des mesures de prévention, de fidélisation et d'intégration), sous la houlette du ministère de l'emploi. En outre, le Danemark peut se prévaloir d'une longue tradition de politiques environnementales, matérialisée notamment par des mécanismes de soutien à la diffusion de SME et de déclarations environnementales, domaine qui relève des compétences du ministère de l'environnement. Le ministère de l'économie et des entreprises s'emploie à élaborer des initiatives de formation et des stratégies en vue d'élargir l'approche de la RSE afin d'améliorer la compétitivité des entreprises. Le ministère des affaires étrangères a lancé un programme de partenariat public-privé (PPP) destiné à faire participer des entreprises et des organisations à des projets de RSE dans les pays en développement.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

En novembre 2005, le gouvernement danois a inscrit la RSE, ainsi que des thèmes tels que l'innovation et l'esprit d'entreprise, dans une liste de six priorités, lors de son analyse annuelle de la croissance économique. Il prouve ainsi toute l'importance qu'il accorde à la RSE dans le cadre des stratégies relatives à la mondialisation. Cette analyse souligne le rôle majeur de la RSE comme moteur de croissance et en tant que stratégie pour les entreprises danoises face à un marché mondialisé. Les entreprises danoises ont déjà des normes élevées dans ce domaine.  
(voir [http://www.oem.dk/graphics/oem/Publikationer/Publikationer/2005/V%E6kstredreg%F8relse%202005/Vaekstredgoerelse\\_05/index.htm](http://www.oem.dk/graphics/oem/Publikationer/Publikationer/2005/V%E6kstredreg%F8relse%202005/Vaekstredgoerelse_05/index.htm))

Depuis que le gouvernement danois a lancé, en 1994, la campagne en faveur de la RSE, sous le slogan «Notre préoccupation commune», le Danemark a été témoin d'un fort développement de la sensibilisation à la RSE parmi les entreprises, les médias, les parte-

naires sociaux, les autorités publiques, les communautés de chercheurs, etc. Voici quelques exemples d'initiatives gouvernementales récentes.

En 2004, le ministre de l'emploi a invité les entreprises danoises à se joindre à lui dans un groupe de discussion virtuel (en ligne) sur la RSE. Quelque 6 000 entreprises se sont inscrites à ce groupe. De septembre 2004 à l'été 2006, six sessions de dialogue ont eu lieu. Un des résultats concrets de cette initiative a été la décision d'un grand nombre d'entreprises de participer aux six réseaux régionaux d'entreprises (voir ci-dessous), qui regroupent actuellement environ 1 200 entreprises.

En 2005, l'Agence danoise de protection de l'environnement a publié en ligne un guide de gestion environnementale qui contient une base de données reprenant environ 100 outils danois. Il s'agit d'outils propres à certains secteurs et d'outils centrés sur des problèmes spécifiques, tels l'économie et le développement de produits respectueux de l'environnement. (voir <http://www.mst.dk/>)

Le projet «Individus et profit» (2005-mai 2007) a été lancé par le ministère danois de l'économie et des entreprises avec un financement du Fonds social européen (FSE) et de l'Office national de l'emploi. Il entend renforcer la compétitivité des PME danoises en proposant des formations et des outils pour une utilisation stratégique de la RSE, afin d'attirer l'attention sur le lien entre RSE et meilleure compétitivité. S'appuyant sur une enquête sur les activités de RSE, sur une analyse de la rentabilité de la RSE dans les PME et sur la perception qu'ont les PME danoises de la RSE, l'Agence danoise du commerce et des entreprises a élaboré un programme de formation et de sensibilisation, offert gratuitement à 12 000 directeurs et travailleurs de PME dans l'ensemble du pays, sur le thème du lien entre RSE et profit.  
(voir <http://www.overskudmedomtanke.dk>)

En novembre 2006, un portail internet général sur la RSE, financé par le gouvernement, a été lancé en vue de donner un accès à toutes les informations et ressources pertinentes disponibles au sujet de la RSE. (voir <http://www.socialengagement.dk>)

Une conférence Europe-Amérique latine sur la RSE a eu lieu le 13 décembre 2006, à Salvador, au Brésil. Organisée par le ministère des affaires étrangères et par l'Agence danoise du commerce et des entreprises, en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement, elle visait à créer une plate-forme d'échanges d'expériences entre régions afin de mieux sensibiliser les entreprises et les décideurs européens aux évolutions que connaît la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en matière de RSE. Cette conférence a été soutenue par la Commission européenne et par le Pacte mondial de l'ONU et a été la première d'une série de démarches entreprises en vue de renforcer la coopération sur la RSE entre l'Europe et l'Amérique latine.

### Recherche

L'institut danois de recherche sociale mène un vaste programme de recherche, commencé en 1998 et qui se terminera en 2009, pour surveiller l'évolution de la RSE et le développement d'un marché de l'emploi ouvert à tous. Cet institut publie un compte rendu annuel des résultats de ses travaux, comprenant un résumé en anglais.

(voir <http://www.sfi.dk/sw7411.asp>)

Dans le cadre du projet «Individus et profit», mentionné ci-dessus, le ministère de l'économie et des entreprises a mené des recherches sur la RSE:

- Recherches préliminaires: des chercheurs de l'institut de commerce de Copenhague, de Statistics Denmark (l'institut national de statistiques du Danemark), de l'institut de commerce d'Ashridge et de l'université de Harvard ont développé leur point de vue sur la rentabilité de la RSE et ces contributions ont été suivies d'une enquête sur les activités de RSE dans les PME danoises (voir <http://www.eogs.dk/csr>).
- Recherches liées au projet «Individus et profit»: outre le programme de formation, l'Agence danoise du commerce et des entreprises et l'institut de commerce de Copenhague (CBS) coopèrent sur des recherches liées à ce programme. Les résultats seront publiés en septembre 2007. De plus, CBS accueille un groupe de recherche sur la RSE dans les PME, groupe qui se compose de chercheurs de six universités danoises.

Le gouvernement danois apporte son soutien à l'étude d'incidence sur les droits de l'homme (HRIA) réalisée par le Centre danois des droits de l'homme, ainsi qu'une aide financière provenant du programme PPP. La HRIA repose sur plus de 80 accords et traités

internationaux relatifs aux droits de l'homme. Grâce à cette étude, les entreprises pourront, sur une base volontaire, évaluer leurs pratiques et identifier les opérations qui entraînent des violations directes ou indirectes des droits de l'homme.

(voir <http://www.humanrights.dk/>)

### Partenariats public-privé

Le ministère danois des affaires étrangères a lancé le programme PPP en vue de promouvoir les partenariats public-privé qui permettent d'améliorer les conditions de travail et de vie dans les pays en développement en faisant progresser la RSE et en augmentant les opportunités d'investissement et de compétitivité par le biais de l'innovation. Le programme PPP offre des services de conseil et une assistance économique aux entreprises et organisations qui souhaitent lancer des activités dans ce domaine.

Depuis janvier 1999, tous les pouvoirs publics locaux danois (municipalités) sont obligés de constituer un comité de coordination pour des mesures d'emploi préventives, où sont représentés les partenaires sociaux et d'autres intervenants clés ainsi que la société civile. À la suite de l'importante réforme du système municipal de janvier 2007, ce travail sera poursuivi par les conseils locaux de l'emploi.

Le conseil national de l'emploi se compose de représentants des syndicats, des fédérations patronales, d'associations de municipalités et du conseil des handicapés. Il conseille le ministre de l'emploi et des affaires sociales sur des initiatives destinées à rendre le marché de l'emploi ouvert à tous.

Le réseau national des dirigeants d'entreprises, créé à l'origine par le ministre des affaires sociales, réunit 16 dirigeants de haut niveau d'entreprises publiques et privées, qui agissent en tant que conseillers du ministre de l'emploi pour les questions de RSE et encouragent des activités de RSE.

Le ministère de l'emploi gère une enveloppe de «financements d'amorçage» pour inciter les entreprises à assumer des responsabilités. Il a soutenu financièrement plus de 200 projets locaux.

Six réseaux régionaux d'entreprises pour la RSE ont été créés depuis 1998, entre autres pour promouvoir des partenariats entre entreprises et pouvoirs publics locaux afin de relever des défis sociaux locaux. Ces réseaux sont soutenus financièrement par le gouver-

nement et comptent plus de 1 200 entreprises membres.

En 1998, le gouvernement danois a créé The Copenhagen Centre (TCC), une institution indépendante centrée sur la RSE.  
(voir <http://www.copenhagencentre.org/sw204.asp>)

En 2006, un projet ambitieux destiné à développer la coopération entre entreprises et agences locales de l'emploi a été lancé. Face à la grande réforme du système municipal entrée en vigueur en janvier 2007, l'objectif est de développer de nouveaux outils et lignes directrices pour mener des actions conjointes en vue d'aider certains groupes très défavorisés à accéder au marché de l'emploi.

### Mesures incitatives pour les entreprises

Lors de la Journée annuelle des réseaux, organisée par le réseau national des dirigeants d'entreprises (mentionné ci-dessus), un prix des réseaux est attribué aux entreprises socialement responsables.  
(voir <http://www.socialtansvar.net/sw67.asp>)

Le ministère des réfugiés, de l'immigration et de l'intégration octroie un prix annuel pour récompenser des efforts exemplaires d'intégration de minorités ethniques sur le marché de l'emploi par le biais du PPP (Integrationsprisen).  
(voir <http://www.miapris.dk/>)

Le programme PPP offre une aide économique aux entreprises et organisations qui nouent des partenariats pour améliorer les conditions de travail et de vie dans les pays en développement.

### Outils de gestion

En juin 2005, le ministère danois de l'économie et des entreprises a lancé le CSR Compass en collaboration avec la Confédération des industries danoises et l'institut danois des droits de l'homme. Le CSR Compass explique aux entreprises comment répondre aux demandes des clients relatives à la RSE et comment rédiger un code de conduite et mettre en œuvre les normes dans la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises peuvent par exemple y trouver des explications détaillées sur les clauses que peut comporter un code de conduite. En janvier 2007, des séances d'information sur les risques que présentent la Chine, le Viêt Nam, l'Inde, le Brésil et la Russie ont été organisées pour les entreprises. Le ministère danois de l'éco-

nomie et des entreprises a lancé une campagne de marketing dans divers médias en novembre-décembre 2006 en vue de faire connaître ce manuel pour l'élaboration des rapports de performance et des codes de conduite. Le CSR Compass est disponible gratuitement sur l'internet.  
(voir <http://www.csrkompasset.dk>)

Dans le cadre du projet «Individus et profit», des lignes directrices et des outils ont été élaborés pour la RSE dans les PME, notamment deux outils pour calculer le rendement économique d'investissements dans les conditions de travail et la prévention de la pollution.

En août 2006, le ministère danois des affaires étrangères a lancé le portail anticorruption des entreprises, en collaboration avec Transparency International et l'organisme de consultance Global Advice Network. S'adressant aux PME qui font du commerce avec les pays en développement, ce portail en ligne offre plusieurs outils concrets qui peuvent être utilisés pour élaborer un système dit «d'intégrité d'entreprise».  
(voir <http://www.business-anti-corruption.com>)

L'indice social — qui en est à sa troisième génération — est avant tout conçu pour être utilisé en tant qu'outil interne par les entreprises qui pratiquent la responsabilité sociale de façon structurelle. Il présente le grand avantage de pouvoir être utilisé par tous les types d'entreprises: grandes, petites, publiques ou privées. Outil d'autoévaluation permettant de mesurer le degré de responsabilité sociale d'une entreprise en se concentrant sur les politiques d'emploi et d'inclusion sociale, il soumet aux gestionnaires et aux travailleurs plusieurs déclarations relatives aux performances en matière de RSE. Les parties concernées doivent ensuite s'accorder sur le score de l'entreprise (le résultat est un nombre situé entre 0 et 100). En répétant ce processus, l'entreprise peut surveiller ses progrès.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Cadre pour les rapports de performance

En décembre 1995, le ministère de l'environnement a publié une ordonnance sur le devoir des entreprises ayant certaines activités particulièrement polluantes de rédiger des déclarations environnementales et il a imposé des obligations de compte rendu environne-

mental à plus de 1 000 entreprises. Les entreprises actives dans les secteurs cités (par exemple la production, la transformation, le traitement de surface du fer, de l'acier, des métaux, du bois et du plastique; l'extraction et le traitement du pétrole, de produits pétroliers, du gaz naturel; la production chimique; la production d'électricité et de chaleur; les circuits de courses automobiles et les aéroports) sont tenues de remettre une déclaration annuelle de comptabilité verte à l'Agence danoise du commerce et des entreprises. Cette déclaration doit être suivie d'une présentation de données de la société sur l'énergie, l'eau et les matières premières pour l'exercice comptable concerné ainsi que sur les types et volumes importants de polluants présents dans les processus de production, les produits ou les déchets et sur la manière dont ces polluants sont libérés dans l'air, l'eau et les sols.

(voir <http://www2.mst.dk/rules/Ministerial%20Orders%20in%20force/Products%20and%20technology%20in%20force/02050900.doc>)

La loi sur les comptes annuels a été modifiée en 2001 afin que les entreprises puissent présenter des rapports supplémentaires sur, par exemple, la responsabilité sociale de l'entreprise, la connaissance et le savoir-faire, les questions environnementales et le suivi de ces questions. Tout rapport supplémentaire doit donner une image exacte et fidèle, conforme aux lignes directrices généralement acceptées pour de tels rapports, et doit satisfaire aux exigences de qualité et aux hypothèses de base décrites dans la loi sur les comptes annuels. De plus, en vertu de cette loi sur les comptes annuels, les entreprises appartenant à la classe C (plus de 250 travailleurs et des revenus supérieurs à 238 millions de couronnes danoises) et à la classe D doivent décrire dans le rapport de gestion les ressources de connaissances et de savoir-faire de l'entreprise si celles-ci revêtent une importance particulière pour les performances futures de l'entreprise et décrire l'impact de l'entreprise sur l'environnement extérieur et les mesures prises pour prévenir, réduire ou pallier tout dommage environnemental.

Le CSR Compass est un outil de compte rendu pour les entreprises qui souhaitent faire une déclaration sur leurs normes de RSE ou sur un code de conduite. Avec cet outil, les entreprises peuvent rédiger une déclaration explicitant leurs normes sur 32 thèmes de RSE (tels que le travail des enfants, les discriminations, la corruption, la pollution et le traitement des déchets) au regard du droit danois. Cette déclaration expose les normes juridiques danoises dans chaque domaine et la manière dont les conventions internationales

ont été traduites en droit danois. En outre, elle précise l'étendue des sanctions juridiques en cas de non-respect. Les entreprises peuvent imprimer ces déclarations en danois et en anglais, y ajouter d'autres informations et envoyer le document à leurs clients afin de respecter leurs politiques de RSE (voir aussi «Outils de gestion» ci-dessus).

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

L'indice social peut aussi être un élément d'une communication d'une entreprise sur son engagement social. Si une entreprise réalise un score supérieur à 60, certifié par un auditeur indépendant, elle obtient le droit d'utiliser le label «S» (pour responsabilité sociale) pendant trois ans.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

La stratégie danoise de développement durable a été publiée en 2002 et doit être révisée. Pour soutenir cette stratégie, une série d'indicateurs ont été élaborés et sont revus chaque année.

(voir [http://www.mst.dk/udgiv/publications/2002/87-7972-279-2/html/default\\_eng.htm](http://www.mst.dk/udgiv/publications/2002/87-7972-279-2/html/default_eng.htm))

### Politiques environnementales

En mai 2006, le gouvernement danois a publié une stratégie sur le renforcement des efforts susceptibles de promouvoir une technologie efficiente sur le plan environnemental. Parmi les initiatives figurent des partenariats entre l'État, les entreprises et des instituts de recherche en vue de promouvoir des technologies écoefficaces dans différents domaines. Dans cette stratégie, le gouvernement danois présente neuf initiatives spécifiques pour promouvoir l'éco-innovation. Ce rapport invite en outre le Parlement danois, les entreprises, les chercheurs, les investisseurs et d'autres acteurs à nouer un dialogue sur la manière dont le Danemark peut accélérer l'éco-innovation, atteindre une meilleure cohérence entre les différentes politiques et mieux commercialiser sa connaissance et son savoir-faire environnementaux.

(voir <http://www.ecoinnovation.dk/News/Latest+news/Redegorelse+eng.htm>)

### Marchés publics

En 2001, le Parlement danois a adopté une loi qui permet aux pouvoirs publics d'imposer certaines obligations sociales à des entreprises qui soit fournissent des services aux pouvoirs publics soit reçoivent des subventions des pouvoirs publics.

La loi danoise sur la protection de l'environnement stipule que les pouvoirs publics danois doivent agir conformément à l'esprit de la loi, par exemple dans la passation de marchés publics. Cette obligation a été

précisée dans une circulaire de 1995 traitant de toutes les institutions du gouvernement central. Une circulaire de 2005 oblige l'État à faire des achats économes en énergie selon des lignes directrices précises.

### Politiques commerciale et d'exportation

Le PCN danois pour les principes directeurs de l'OCDE est un organe tripartite comprenant des représentants du gouvernement danois, des entreprises et des travailleurs. Ce PCN est situé au ministère de l'emploi.



# ALLEMAGNE

La RSE est une question importante pour le gouvernement allemand. En plus d'initiatives générales, plusieurs ministères font état d'une vaste gamme d'activités, notamment une coopération avec des acteurs de terrain ou un financement de tels acteurs. L'Allemagne soutient aussi activement différentes initiatives au niveau international. Les partenaires sociaux et de nombreuses entreprises allemandes sont très actifs dans le domaine de la RSE. En termes de dispositions d'entreprises portant sur l'engagement social ainsi que sur la protection sociale et celle de la santé au-delà des normes légales, il convient de noter que l'Allemagne dispose déjà d'une réglementation assez dense, qui laisse peu de place à d'autres activités.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Le gouvernement fédéral soutient l'initiative d'un Pacte mondial et offre un financement d'amorçage pour le bureau du Pacte mondial au secrétariat de l'ONU. Le deuxième Learning Forum du Pacte mondial, qui a réuni des représentants des Nations unies, des entreprises et des cercles scientifiques du monde entier, s'est tenu à Berlin, en décembre 2002. Plusieurs projets de partenariat ont été mis en œuvre par des firmes allemandes ayant adhéré au Pacte mondial et des liens ont été noués avec l'initiative du PNUD «Encourager les entreprises viables pour réduire la pauvreté». Le premier Learning Forum régional organisé par le Pacte mondial en Afrique subsaharienne est financé par le gouvernement depuis 2005.

En collaboration avec les entreprises et les partenaires sociaux, le gouvernement fédéral a lancé une campagne de formation en 2003. Une campagne de marketing et des visites d'entreprises par le ministre de l'éducation sensibilisent le grand public à la situation et contribuent à amener les entreprises à assumer leur responsabilité. Des structures de soutien ciblées et le lancement de nouvelles initiatives (relatives à la promotion de la coopération régionale et aux formations communes) aident les entreprises à assumer leur responsabilité.

Le gouvernement fédéral encourage pour le moment plus de 50 projets dans le domaine du commerce écologique et équitable. Entre 2003 et 2006, il a dépensé 7,78 millions d'euros pour promouvoir la mise sur le marché et la commercialisation de produits du commerce équitable, dans une initiative destinée à considérablement étendre le commerce équitable. L'activité la plus importante est la campagne de sensibilisation «*Fair Feels Good*», qui vise à informer la population sur le contexte social, les principes et les produits du commerce équitable. (voir <http://www.fair-feels-good.de>)

Pour informer les consommateurs sur les questions écologiques et sur le commerce équitable, le gouvernement fédéral a créé un site internet qui présente les entreprises, les organisations et les produits. (voir <http://www.Oeko-fair.de>)

En 2004 et 2005, le ministère fédéral de l'environnement a organisé une série de six ateliers multipartites sur la RSE et la durabilité. (voir <http://www.bmu.de/english/miscellaneous/current/doc/37201.php>)

### Recherche

Un nouveau programme du ministère de l'éducation et de la recherche intitulé «Potentiel d'innovation dans un monde du travail moderne» concrétise le concept-cadre fédéral «Nouveaux emplois novateurs — l'avenir du travail». Il subventionne la recherche et le développement pour renforcer le potentiel d'innovation du système économique en concevant des environnements de travail modernes et en offrant des possibilités d'éducation permanente et de développement des compétences. Comme les facteurs immatériels deviennent de plus en plus importants pour la performance et la compétitivité de l'Allemagne, la question de la culture d'entreprise revêt une importance capitale pour atteindre les buts du programme.

L'institut fédéral de la santé et de la sécurité au travail est financé par le gouvernement fédéral et fournit aux décideurs politiques et aux partenaires sociaux des



recherches et des recommandations spécialisées, ainsi que des formations spéciales pour les formateurs. La brochure *More Health Can Mean Higher Profits: The economic efficiency of health and safety at work* (Améliorer la santé pour accroître les profits: le rendement économique de la santé et de la sécurité au travail), publiée en juillet 2006, est un bon exemple de promotion de la responsabilité des entreprises en matière de santé et de sécurité.

(voir <http://www.baua.de>)

### Partenariats public-privé

Le gouvernement fédéral gère un programme PPP visant à renforcer les actions concertées de la coopération officielle au développement et des entreprises privées. L'objectif est de couvrir les risques et coûts spécifiques qui, sinon, préviendraient la réalisation de projets intéressants en termes de politique de développement, viables sur le plan économique. Depuis 1999, plus de 1 650 mesures conjointes, correspondant à un volume financier général de 8,2 milliards d'euros, ont été lancées par la coopération au développement et le secteur privé. La majeure partie de ce montant a contribué à améliorer la RSE dans les pays en développement. Ainsi, en collaboration avec divers constructeurs automobiles allemands, des programmes VIH/sida ciblant les lieux de travail ont été élaborés et mis en œuvre. Ils comprennent plusieurs volets, dont la sensibilisation, la formation, des campagnes d'information et un traitement médical.

Dans le cadre du réseau fédéral de participation civique (BBE), le gouvernement fédéral coopère avec les représentants des Länder (régions), d'associations municipales, d'entreprises et d'organisations du secteur non marchand, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures transsectorielles de promotion de la participation des citoyens. Un groupe affecté à un projet travaille à la promotion de la citoyenneté des entreprises en tant que forme spécifique de RSE.

Le réseau fédéral d'engagement civique a été créé en 2002 en tant qu'association sectorielle regroupant des organisations du secteur non marchand, des églises, des entreprises, des représentants du gouvernement et des Länder, des municipalités et d'autres prestataires et adeptes de l'engagement civique. Il entend promouvoir l'engagement civique en permettant aux intervenants concernés de se mettre en réseau au niveau national. Il est utilisé pour la mise en œuvre de projets, pour des échanges d'informations et d'expériences et en tant que partenaire de contact et de coopération pour les parlements, les gouvernements et le grand public. Dans la

réalisation de ses tâches, ce réseau est soutenu par un bureau de coordination installé au sein de l'Association allemande du bien-être public et privé.

En juin 2003, le précédent ministère fédéral de l'économie et de l'emploi a lancé l'initiative «*TeamArbeit*», par laquelle les entreprises et les individus de tous les groupes de la société s'unissent pour former le plus grand réseau allemand contre le chômage.

(voir <http://www.teamarbeit-fuer-deutschland.de>)

Par le biais de l'initiative fédérale «Entreprises: partenaires de la jeunesse» (UPJ), le gouvernement fédéral favorise la création d'un centre d'excellence qui aide en particulier les PME à assumer leur responsabilité sociale. Les services de l'UPJ couvrent, entre autres, la médiation entre entreprises et organisations du secteur non marchand, ainsi que le développement et la diffusion de la RSE par la création d'un réseau d'entreprises et d'ambassadeurs et par le biais d'actions de relations publiques et d'événements spécialisés.

Pour continuer à améliorer le potentiel de formation des entreprises allemandes par des mesures de formation innovantes, le ministère fédéral de l'éducation et de la recherche a lancé un nouveau programme intitulé «*Jobstarter — Training for the future*» (Premier emploi — Se former pour l'avenir) pour la période 2005-2010. *Jobstarter* dispose d'environ 100 millions d'euros de financement national et est cofinancé par le FSE. Ce programme vise surtout à mobiliser des places de formation supplémentaires dans les entreprises et à améliorer les structures régionales de formation.

Depuis 1999, le bureau de parrainage de la formation lie diverses initiatives d'entreprises, de fondations, d'associations et d'individus pour créer des places de formation professionnelle et faire connaître les bons exemples.

Le programme «*Learning Regions — Promoting networks*» (Régions d'apprentissage — Promotion des réseaux) est au cœur du programme d'action «*Life Accompanying Learning for All*» (Apprentissage tout au long de la vie pour tous). Il entend attirer dans des formations plus de personnes défavorisées et d'individus sans relation à l'éducation. Il encourage la création et le développement de réseaux régionaux destinés à réaliser des projets novateurs d'apprentissage tout au long de la vie avec le concours actif du plus grand nombre de participants possible. D'ici à 2006, il devrait avoir alloué quelque 66 millions d'euros de financement fédéral et 51 millions d'euros du FSE.

En 2001, le gouvernement fédéral a lancé l'initiative «Nouvelle qualité du travail» (INQA). Coordonnée par l'institut fédéral pour la santé et la sécurité au travail, l'INQA rassemble les partenaires sociaux, les fonds de sécurité sociale, les Länder, le gouvernement fédéral et des entreprises. En 2002, le gouvernement fédéral a encouragé des projets pratiques dans le secteur de la construction en vue de prévenir le stress lié au travail et de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie. Un large débat public sur l'avenir du travail a été lancé. (voir <http://www.inqa.de>)

### Mesures incitatives pour les entreprises

«Startsocial» est un concours visant à promouvoir des idées sociales et des projets volontaires qui a été lancé par plusieurs entreprises sous la houlette de McKinsey et sous les auspices du chancelier fédéral. Avec l'assistance professionnelle de directeurs expérimentés de grandes entreprises, il a pour but de promouvoir la mise en œuvre de projets sociaux et d'intensifier la mise en réseau de projets et d'entreprises. Il subventionne les conseils de guides expérimentés issus du monde de l'entreprise, décerne des récompenses pécuniaires et organise des événements connexes sur des questions telles que la collecte de fonds ou les relations publiques.

En collaboration avec les associations de coordination des industries allemandes, le magazine *Wirtschaftswoche* a lancé le concours «Liberté et responsabilité» sous les auspices du président fédéral, en vue de recueillir des informations publiques sur la connaissance de la responsabilité sociale dans les catégories des PME et des grandes entreprises. Le prix récompense des activités dans les domaines suivants: éducation permanente, formation, travail des jeunes, conciliation entre vie privée et vie professionnelle, intégration des minorités et conciliation intelligente des activités commerciales et de l'écologie. En outre, le magazine d'affaires *Capital* a publié, en 2005, les résultats de sa première notation des rapports sur la RSE (recherche OEKOM).

Le programme fédéral de mesures incitatives en faveur des énergies renouvelables permet aux individus et aux PME de recevoir des subventions et des prêts à faible taux d'intérêt pour des investissements dans des installations basées sur des énergies renouvelables. Le gouvernement fédéral propose aussi aux PME des subventions pour des services de consultance, par exemple sur des économies d'énergie, et pour des formations.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

Ces dernières années, un groupe de travail sur les droits de l'homme et les entreprises a élaboré une déclaration conjointe intitulée «Protection internationale des droits de l'homme et entreprises». Cette déclaration conjointe réaffirme l'engagement de tous les signataires «à respecter et encourager les principes consacrés dans la déclaration universelle des droits de l'homme et dans les conventions et pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme». Elle a été signée par des représentants du gouvernement fédéral, par la Fédération des industries allemandes, par la Confédération des associations d'employeurs allemands et par la Fédération des syndicats allemands, ainsi que par le Forum des droits de l'homme et par Verband Entwicklungspolitik deutscher Nichtregierungsorganisationen e. V. (VENRO), une association volontaire d'ONG allemandes.

L'introduction d'un modèle uniforme pour améliorer les conditions de travail sur les marchés de certains pays où se fournissent les détaillants allemands a été encouragée dans le cadre du programme PPP, en collaboration avec l'association du commerce extérieur du secteur allemand du commerce de détail AVE et ses entreprises membres. Pour la première fois, un code de conduite destiné à faire respecter les normes sociales intéressant plus d'une entreprise est soumis à un contrôle externe. Par ailleurs, grâce à une collaboration entre la Fédération européenne du café, le gouvernement suisse, des entreprises multinationales, des producteurs, des ONG et des syndicats, un projet de code de conduite sur la production, le traitement et la commercialisation du café a été élaboré et est en cours de mise en œuvre. Le suivi est assuré par le biais de mesures pilotes. Divers intervenants internationaux participent à ce processus.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Le comité des normes sur les principes de protection environnementale (NAGUS) de l'institut allemand de normalisation (DIN) est l'organe responsable de la normalisation des principes interdisciplinaires de protection environnementale aux niveaux national, européen et international. Son travail couvre les domaines suivants: étiquetage environnemental, gestion environnementale, aspects environnementaux du développement des produits et audits écologiques. Les

membres de NAGUS sont issus d'horizons divers: monde de l'entreprise, milieux scientifiques, associations environnementales, agences de l'environnement, associations de consommateurs, syndicats, consultants et inspection technique.

Le gouvernement participe activement au projet ISO 26000, qui vise à élaborer une norme directrice internationale en matière de responsabilité sociale. C'est à ce titre qu'il a assisté aux travaux des organes ISO concernés ainsi qu'aux réunions des comités parallèles du DIN.

### 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

#### Stratégie de développement durable

La RSE est un aspect de la stratégie globale de durabilité adoptée par le gouvernement fédéral en avril 2002. Le premier rapport sur l'état d'avancement est en cours de rédaction. Le concept de la stratégie de durabilité décrit la nature de l'action sociale et politique durable et repose sur les notions suivantes: équité entre les générations, qualité de la vie, cohésion sociale et responsabilité internationale. Les objectifs et indicateurs comprennent la productivité énergétique et la productivité des matières premières, les émissions, la proportion d'énergies renouvelables, les dépenses privées et publiques consacrées à la recherche, à l'éducation et au développement, la proportion d'agriculture organique, la pollution de l'air et les garderies à temps plein pour les enfants.

#### Politiques environnementales

En novembre 2000, le gouvernement fédéral et les entreprises ont signé un accord contenant un engagement volontaire de l'industrie pour la période contractuelle de Kyoto jusqu'en 2012 et mentionnant tous les gaz de la convention de Kyoto avec des seuils d'émissions encore plus ambitieux dans certains cas. Cet accord est un bon exemple de coopération à long terme entre le gouvernement et les entreprises, qui élimine la nécessité de règles bureaucratiques, telles qu'une ordonnance sur l'utilisation de la chaleur ou un audit énergétique.

Par les mesures intitulées «Conditions-cadres pour l'innovation et les instruments internes aux sociétés», le gouvernement fédéral vise à stimuler la responsabilité environnementale des décideurs économiques et

des entreprises et soutient des projets spécifiques, tels que le financement environnemental et l'étiquetage écologique.

Le gouvernement fédéral soutient l'EMAS européen et a inclus des activités correspondantes dans son plan d'action pour la protection des consommateurs (mai 2003). Pour inciter les entreprises à introduire l'EMAS, les autorités ont adopté une ordonnance qui accorde aux entreprises des privilèges pour la supervision environnementale, les obligations d'information, les devoirs de notification concernant l'organisation de l'entreprise et la mesure des émissions.

#### Politiques sociales

Des instruments de soutien tels que des subventions pour des plans sociaux et des indemnités structurelles de chômage technique permettent aux entreprises en restructuration de prendre les mesures nécessaires d'ajustement de la main-d'œuvre mais associent dans le même temps les directions d'entreprises au financement des mesures prises. Les directions assument leur responsabilité sociale en apportant une contribution propre substantielle à la sécurité sociale des travailleurs touchés et/ou aux mesures de réinsertion utiles en termes de politique du marché de l'emploi.

Le programme spécial «Promoteur de contrats d'apprentissage» est une mesure spécifique à l'ex-Allemagne de l'Est, destinée à renforcer la propension des entreprises à offrir des formations. Actuellement, 150 promoteurs de contrats d'apprentissage, entièrement financés par le gouvernement fédéral, sont basés dans des associations professionnelles. En apportant une aide pratique, ils ont incité les entreprises à offrir environ 17 000 contrats d'apprentissage de plus, rien que pour l'année 2004.

Un programme conjoint du gouvernement fédéral et des Länder, intitulé «Améliorer la structure économique régionale», constitue le principal instrument de soutien économique régional et intervient également dans le domaine de l'éducation permanente en soutenant des mesures non relatives à des investissements, telles que des conseils et des formations, la formation du capital humain, ainsi que la recherche et le développement dans des zones structurellement faibles. Il encourage en outre le télétravail et les emplois à temps partiel, ainsi que des emplois pour les femmes dans des zones où le chômage féminin est élevé.

## Diversité au travail

Le programme fédéral Xenos a été conçu par le ministère de l'emploi et des affaires sociales et est cofinancé par le FSE. De 2001 à 2006, quelque 250 projets ont été sélectionnés dans toute l'Allemagne. L'objectif est d'élaborer de nouveaux concepts et méthodes en vue de contrer la xénophobie et le racisme à la jonction entre l'école, la formation et la vie professionnelle. Ainsi, sous la houlette de l'organisation de formation du commerce et de l'industrie à Berlin et dans le Brandebourg, l'Association de l'industrie métallurgique et électrique, le syndicat des métallurgistes IG Metall et les entreprises berlinoises des industries métallurgique et électrique mettent sur pied un réseau durable pour la tolérance et l'ouverture (voir <http://www bbw-gruppe.de>). L'institut allemand de la jeunesse (association déclarée) coordonne un projet sur les relations interethniques entre jeunes travailleurs et travailleurs qualifiés âgés dans les grandes entreprises (2006-2007), projet qui analyse les conditions de travail «normales» des travailleurs jeunes et âgés de différentes origines ethniques et nationales dans trois grandes entreprises industrielles en vue de dégager des bonnes pratiques pour une approche durable de la diversité et de rédiger un manuel sur ce sujet. (voir <http://www.dji.de>)

Un programme d'action sur les maisons plurigénérationnelles vise à renforcer le savoir-faire économique et social des générations. Il entend combiner l'engagement civique, l'autoassistance et le soutien professionnel en une offre globale pour les personnes de tous groupes d'âges. Les maisons plurigénérationnelles peuvent devenir des centres de services proposant des services abordables d'aide aux familles dans la région et contribuer de façon active à créer un marché local de services d'aide aux familles. Elles devront entrer en concurrence avec des entreprises régionales et associer des entreprises à leur travail, afin de promouvoir la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle et surtout d'accroître l'employabilité des femmes. (voir <http://www.mehr generationen haeuser.de>)

Pour améliorer la participation des personnes handicapées, le gouvernement fédéral a notamment introduit dans la loi sur l'égalité des chances pour les handicapés, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2002, un système d'accord d'intention par lequel des associations reconnues peuvent, en toute indépendance, convenir avec des entreprises ou des associations d'entreprises comment et dans quel délai les obstacles peuvent être supprimés. Un registre d'accords d'intention a été ouvert. Le projet «*Many Things are Possible: Tandem partners in science*»

(Beaucoup de choses sont possibles: les partenariats en science) (2005-2007) vise à intégrer les scientifiques gravement handicapés dans des PME.

Le ministère allemand de l'emploi et des affaires sociales encourage la RSE dans le cadre du programme européen EQUAL. Celui-ci entend créer plus d'emplois et des emplois de meilleure qualité et garantir que tout un chacun y ait accès. La RSE est une de ses composantes de base. Au deuxième tour d'EQUAL (2005-2007), 129 partenariats de développement couvrant environ 1 800 projets sont financés en Allemagne, dont plusieurs abordent différentes dimensions de la RSE. L'idée centrale du projet «Intégration professionnelle des migrants» (2005-2007), par exemple, est la création de parrainages d'entreprises en vue de faire connaître aux entreprises les ressources et les compétences existantes des migrants et d'ainsi accroître les taux d'emploi de ce groupe cible.

## Genre, conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle

L'Alliance pour la famille tente de faire de pratiques respectueuses de la famille un important facteur d'implantation et de compétitivité dans le commerce et l'industrie. Dans ce cadre, divers événements, projets et études sur le thème des pratiques respectueuses de la famille ont été mis sur pied depuis 2003, en partie en collaboration avec des associations d'entreprises, des entreprises et des syndicats. Des orientations concrètes pour la mise en œuvre d'une structure d'entreprise et d'une politique de ressources humaines respectueuses de la famille ont été élaborées.

Par le biais du programme d'entreprise «La famille, facteur de succès: un avantage pour les entreprises», lancé en 2006, le gouvernement allemand a intensifié ses efforts dans ce domaine en se concentrant sur des questions clés et sur le groupe cible des chefs d'entreprise et des responsables des ressources humaines. Il vise à inciter le plus d'entreprises possible à adopter une politique des ressources humaines respectueuse de la famille et à faire du respect de la famille une caractéristique des entreprises allemandes. À la fin de 2006, cet objectif doit se concrétiser par la création d'un réseau de 1 000 entreprises participantes jouant le rôle de moteurs du respect de la famille dans leur environnement et leur secteur.

Dans le cadre d'un audit sur l'emploi et la famille, le ministère fédéral de la famille, des seniors, des femmes et de la jeunesse a conclu un accord de coopération

avec la fondation Hertie (à but non lucratif). Cet audit est un instrument de gestion d'entreprise destiné à promouvoir une meilleure compatibilité entre la vie familiale et la vie professionnelle. Il vise à ancrer une politique des ressources humaines respectueuse de la famille en tant qu'avantage concurrentiel qui profite aux entreprises, maintient les savoir-faire spécialisés dans l'entreprise et stimule la motivation du personnel.

De plus, le ministère fédéral de la famille, des seniors, des femmes et de la jeunesse a lancé le projet «Équilibre entre vie familiale et vie professionnelle», en collaboration avec la fondation Bertelsmann (2003-2006). Destiné à aider en particulier les PME à introduire des mesures respectueuses de la famille, le portail internet (voir <http://www.mittelstand-und-familie.de>) présente, en termes simples et en privilégiant les solutions, les mesures que peuvent prendre les entreprises dans les domaines des garderies, de la flexibilisation du temps de travail et de l'organisation du travail. De plus, un service d'information gratuit est fourni (via le téléphone et le courriel) pour aider les utilisateurs à trouver des solutions répondant à leurs besoins.

Le projet «Mères dans des fonctions dirigeantes», qui vient de se terminer, visait à promouvoir les carrières professionnelles des mères, en encourageant les femmes qui excellent sur le plan professionnel à fonder une famille et en sensibilisant les entreprises aux qualités de gestion spécifiques des mères.

### Politiques commerciale et d'exportation

Le gouvernement fédéral, les organisations patronales et syndicales et les ONG ont travaillé de façon construc-

tive à la révision des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Le gouvernement encourage l'application de ces principes directeurs via le PCN et aide les entreprises à résoudre les problèmes que pose l'application de ces principes. Un groupe de travail sur les principes directeurs de l'OCDE, composé de représentants des ministères fédéraux, des organisations patronales, des organisations de travailleurs/syndicats et d'ONG sélectionnées, se réunit régulièrement (environ deux fois par an), sous la présidence d'un haut responsable du ministère fédéral de l'économie et de l'emploi, afin de discuter de toutes les questions liées aux principes directeurs.

### Politiques de développement

Une table ronde sur les codes de conduite a été mise sur pied avec la participation de représentants de divers ministères, entreprises, ONG et partenaires sociaux. Le but est d'améliorer les normes sociales et d'emploi des pays en développement à travers des codes de conduite.

Le gouvernement fédéral a lancé un programme destiné à promouvoir les normes sociales et écologiques des pays en développement. Il entend permettre aux acteurs des pays en développement d'améliorer durablement leur vie grâce à la conception d'instruments volontaires dans le domaine des normes sociales et environnementales et à la participation à de tels instruments. Les domaines d'action sont l'agriculture écologique durable, la certification dans l'exploitation forestière, les normes sociales et le commerce équitable, ainsi que le code commun pour la communauté du café, élaboré avec la Fédération européenne du café.



# ESTONIE

La plupart des activités de RSE en Estonie sont menées par des organisations de la société civile.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Le Forum des entreprises responsables d'Estonie (voir <http://www.csr.ee/243>) est une organisation à but non lucratif qui, en tant que centre de développement des compétences et centre de communication sur la RSE, vise à promouvoir la RSE dans la société estonienne. Il a participé à des projets tels que «RSE balte: intégrer la responsabilité des entreprises dans les PME des États baltes: mesures, diffusion, sensibilisation» et «Vaderegio: actions de RSE dans les régions».

Cette organisation est née du forum pluripartite, initiative menée par la fondation Open Estonia pendant la période 2004-2006, durant laquelle le cadre pour la RSE en Estonie a été élaboré sur la base de tables rondes et de séminaires, auxquels ont participé divers intervenants des secteurs public, privé et civil. S'appuyant sur les résultats du dialogue pluripartite, le Forum des entreprises responsables d'Estonie poursuit son action en encourageant des initiatives liées à la RSE ainsi qu'en fournissant des conseils sur cette matière.

La chambre de commerce et d'industrie estonienne (voir <http://www.koda.ee>) encourage l'éthique et la RSE dans les entreprises. À cette fin, elle a élaboré un questionnaire et l'a envoyé à tous ses membres. Elle projette aussi de publier un livre sur les résultats, qui énumérera toutes les entreprises qui ont répondu à ce questionnaire et décrira leurs pratiques de responsabilité sociale.

Ces deux dernières années, la Confédération des employeurs estoniens a organisé un concours destiné à désigner l'employeur le plus respectueux des handicapés.

La Banque mondiale a interrogé les chefs d'entreprise d'Estonie (ainsi que de Lituanie et de Lettonie) afin de mettre en évidence les points de vue du secteur privé sur la RSE dans le pays et la façon dont ces points de vue sont appliqués dans la pratique. Ce sondage s'inscrit dans le

cadre d'un vaste programme pilote de la Banque mondiale intitulé «*Enabling a Better Environment for CSR in Central and Eastern European Countries*» (Favoriser un meilleur environnement pour la RSE dans les pays d'Europe centrale et orientale), généreusement soutenu par une subvention de la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission européenne. Le rapport de l'étude, *What Does Business Think About Corporate Social Responsibility?* (Que pensent les entreprises de la responsabilité sociale des entreprises?), a été diffusé.

## 2. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

La stratégie nationale estonienne de développement durable, Sustainable Estonia 21 (SE21), a été approuvée par le Parlement estonien (Riigikogu) en septembre 2005. Cette stratégie fait partie intégrante de la vision du développement à long terme de l'État et de la société estoniens jusqu'en 2030, vision clairement axée sur la durabilité. Le principe général de développement du pays consiste à «concilier l'exigence de réussite dans un contexte de concurrence mondiale avec un modèle de développement durable et la préservation des valeurs traditionnelles de l'Estonie». Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet.

Cette stratégie définit les objectifs de développement à long terme de l'Estonie en tenant compte de l'interaction entre facteurs environnementaux et facteurs de développement:

- La viabilité de l'espace culturel estonien: d'après la Constitution de la République d'Estonie, l'État d'Estonie «garantira la préservation de la nature et de la culture estoniennes dans le temps». La durabilité de la nation et de la culture estoniennes constitue la pierre angulaire du développement durable de l'Estonie. L'objectif de développement qui pose ce postulat revêt une importance capitale: la persistance de la nature de l'Estonie est la plus haute priorité des objectifs de développement de l'Estonie.
- Développement du bien-être: le bien-être est défini comme la satisfaction des besoins matériels, sociaux et culturels des individus, accompagnée d'opportuni-



tés d'épanouissement personnel et de la réalisation de leurs aspirations et objectifs.

- Une société cohérente: la réalisation des deux premiers objectifs ne sera possible que si les avantages tirés de ces objectifs peuvent profiter à la majorité de la population et si le prix à payer pour les atteindre n'est pas destructeur pour la société dans son ensemble. La réalisation de ces objectifs n'est possible que dans une situation où une majorité absolue des membres de la société croient en leur réalisation et y contribuent: en d'autres termes, dans une société cohérente, au fonctionnement harmonieux.
- Équilibre écologique: le maintien de l'équilibre écologique de la nature de l'Estonie est une condition préalable fondamentale de notre durabilité. C'est aussi notre contribution au développement mondial, suivant le principe qui requiert un équilibre tant dans le

cycle des matières que dans les flux d'énergie à tous les niveaux de l'environnement.

La stratégie a été élaborée par un consortium placé sous la houlette de l'université de Tallinn. L'élaboration de cette stratégie a été un processus ouvert et participatif, visant à associer tous les intervenants majeurs afin de parvenir à une meilleure intégration transsectorielle et à mieux sensibiliser le public. SE21 a été rédigée principalement sur la base d'évaluations d'experts et des activités de cinq groupes de travail, avec la participation de plus de 50 experts de différents horizons. Parallèlement au travail des groupes d'experts, les aspects clés de cette stratégie ont été discutés de façon approfondie avec les partenaires sociaux, les intervenants et le grand public.

(voir <http://www.envir.ee//166310>)



# IRLANDE

L'Irlande soutient l'idée que les avancées en RSE devraient se faire sur une base volontaire car un excès de réglementation pourrait bien décourager les initiatives de RSE existantes. Il vaut mieux que le gouvernement et les autorités publiques consacrent leurs activités de promotion de la RSE à encourager et soutenir des opportunités d'engagement en faveur de la RSE plutôt qu'à concevoir des structures et règles formelles régissant pareil engagement. Au niveau de l'UE, l'Irlande met toute son énergie à tenter de réduire et de simplifier la réglementation des activités commerciales et, si possible, à prévoir d'autres modèles pour encourager les bonnes pratiques.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Constitué d'une exposition et d'un atelier étalés sur deux jours, le Energy Show 2006 a été organisé en mai par Sustainable Energy Ireland (SEI). Il a attiré près de 3 000 personnes et accueilli plus de 100 exposants. Par ailleurs, le ministère des communications et des ressources maritimes et naturelles a lancé, au travers d'un site internet et des interventions dans les médias, une campagne nationale de sensibilisation aux économies d'énergie que les individus peuvent réaliser. (voir <http://www.powerofone.ie>)

De 2003 au 30 juin 2006, le ministère de l'environnement, du patrimoine et des municipalités a mené une grande campagne de sensibilisation à l'environnement, intitulée «*Race Against Waste*» (Course contre les déchets). Cette campagne a associé un volet multimédia de sensibilisation nationale et une stratégie de communication de soutien en vue d'amener les gens à prévenir, réduire, réutiliser et recycler les déchets. Des séminaires et une brochure à l'attention des PME ont prodigué des conseils sur le recyclage et la réduction des déchets. Cette campagne a en outre encouragé la création de clubs de réduction des déchets, dans lesquels les entreprises d'une zone géographique déterminée se regroupent pour négocier de meilleures conditions de services de la part des entreprises du secteur des déchets. Ces clubs peuvent

aussi partager des installations et des équipements et échanger des déchets qui peuvent être utiles à une autre entreprise. Le but est qu'à terme, les entreprises s'efforcent de réduire les déchets au minimum.

### Partenariats public-privé

Sustainable Energy Ireland, l'agence nationale de l'énergie d'Irlande, a pour mission de promouvoir et de soutenir le développement d'énergies durables. Elle gère le réseau énergétique des grandes entreprises (LIEN), une initiative volontaire pour les plus gros consommateurs industriels d'énergie en Irlande, c'est-à-dire ceux dont les dépenses énergétiques dépassent 1 million d'euros par an, la moyenne des dépenses avoisinant les 4 millions d'euros. Le LIEN existe depuis plus de 10 ans et met sur pied un ensemble de sociétés exemplaires qui reconnaissent les avantages d'une meilleure gestion de l'énergie pour leur propre compétitivité, pour l'économie de l'Irlande et pour l'environnement.

Le partenariat écoles-entreprises travaille avec des écoles secondaires épinglées par le ministère de l'éducation et des sciences comme ayant le plus haut pourcentage de décrochages scolaires dans les classes supérieures. Grâce à ce programme, écoles et entreprises collaborent pour guider les étudiants, faire des exposés sur la vie sur les lieux de travail et offrir aux directeurs d'écoles un programme unique en son genre de transferts de compétences. Actuellement, plus de 100 écoles sont jumelées avec des entreprises — l'objectif national avait été fixé à 106. (voir <http://www.bitc.ie/communityinvolvement.htm#Schools>)

### Mesures incitatives pour les entreprises

Les prix «Énergie durable 2006», qui en sont à leur troisième année, encouragent les bonnes pratiques énergétiques dans tout un éventail de secteurs et d'applications de l'énergie.

### Outils de gestion

Enterprise Ireland est une agence du gouvernement supervisée par le ministère des entreprises, du commerce et de l'emploi. Elle a pour rôle d'accélérer le développe-





ment de sociétés irlandaises de stature internationale afin que celles-ci puissent se tailler une position forte sur les marchés mondiaux et ainsi accroître la prospérité nationale et régionale. Elle supervise le site internet Envirocentre et ses outils d'assistance. L'Envirocentre offre un soutien aux PME sur les questions d'environnement/de durabilité, notamment via un site internet, complété par des services consultatifs d'appui assurés par des spécialistes en environnement. Ce site est en partie financé par le ministère des entreprises, du commerce et de l'emploi.

EnergyMAP est un programme structuré de gestion de l'énergie pour les PME, lancé par SEI. Son outil principal est un site internet qui permet aux utilisateurs de suivre et gérer leur propre programme individualisé de gestion de l'énergie.

(voir <http://www.sei.ie/energymap>)

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

La norme de ressources humaines «Excellence Through People», destinée aux entreprises qui souhaitent soumettre leurs politiques et pratiques de ressources humaines à une vérification et une approbation indépendantes, est gérée par FÁS, l'office national de formation et d'emploi d'Irlande.

(voir <http://www.fas.ie/en/>)

La réaction au deuxième document de travail ISO 26000 est coordonnée par l'Agence nationale irlandaise de normalisation. Les membres du comité national irlandais étudient son contenu. Siègent à ce comité, la Fédération de l'industrie et des employeurs irlandais (IBEC), Business in the Community Ireland (BITCI), de grandes entreprises multinationales telles que Vodafone et Intel et les chambres de commerce et d'industrie d'Irlande, entre autres.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

Comhar, le partenariat national de développement durable, a été créé par le gouvernement en 1999, en vue de faire progresser le programme national de développement durable et de parvenir à dégager un consensus national sur cet important processus. Ses 25 membres

sont issus des cinq piliers ou groupes de la société: le secteur public, les secteurs économiques, les ONG environnementales, les ONG sociales/locales et le secteur spécialisé/universitaire. En juillet 2002, Comhar a publié un ensemble de principes de développement durable (*Principles for Sustainable Development*) qui présente une conception partagée de ce que signifie le développement durable et établit en particulier un lien pratique entre ce concept et la situation irlandaise. Ces principes peuvent être utilisés comme référence pour les politiques, actuelles et futures, et pour déterminer si celles-ci vont entraîner un développement durable.

(voir <http://www.comhar-nsdp.ie>)

### Politiques sociales

L'Irlande souscrit aux huit conventions de l'OIT régissant les normes fondamentales du travail relatives aux principes et droits fondamentaux des travailleurs. La loi de 2000 sur l'égalité de statut, mise en œuvre par l'autorité en charge de l'égalité (l'Equality Authority, créée en octobre 1999), interdit toute discrimination en matière d'emploi et de prestation de services.

La législation irlandaise sur les comptes dormants prévoit que les fonds non réclamés des comptes dormants puissent être utilisés pour soutenir des programmes et des mesures visant à combattre les facteurs de désavantage et à venir en aide aux handicapés. À cette fin et conformément aux dispositions législatives régissant ce mécanisme, le gouvernement a approuvé l'affectation de 60 millions d'euros du fonds concerné pour 2006. Le département des relations communautaires et des Gaeltacht consacre environ 60 millions d'euros par an à plusieurs grands programmes de soutien aux communautés locales dans toute l'Irlande.

Bénéficiant du soutien financier du service des mises en liberté surveillée et de l'aide sociale, le programme «Linkage» vise à offrir formations, emplois et possibilités d'accès à l'enseignement supérieur à d'anciens délinquants. Un réseau d'agents de formation et d'emploi (TEO) est actif dans l'ensemble du pays et, depuis le lancement de ce programme, plus de 2 300 stages ont été proposés.

(voir <http://www.bitc.ie/communityinvolvement.htm#Programmes>)

Le programme «Ready for Work» vise à aider les sans-abri à rompre le cycle «pas de travail, pas de toit». Des entreprises commencent par offrir des évaluations et des stages de deux semaines à des sans-abri. Les participants au programme peuvent aussi accéder à des opportunités

d'emploi et de formation offertes par un TEO et une équipe de volontaires d'entreprises, qui proposent une formation spécifique au poste de travail et un soutien. Plus de 100 personnes ont participé à des stages depuis le lancement de ce programme.

(voir <http://www.bitc.ie/communityinvolvement.htm#Programmes>)

Lancé en octobre 2006, le programme pilote EPIC (Emploi pour les parents d'enfants irlandais) est mis en œuvre par un partenariat entre BITCI, Spirasi et AkiDWA. Il vise à aider le groupe cible des parents d'enfants irlandais à faire des démarches pour devenir indépendants sur le plan économique et fournit un accès à des emplois, des formations et des études appropriés.

### Politiques environnementales

En avril 2002, l'Irlande a publié son premier plan national pour la biodiversité, couvrant la période 2002-2006. Ce plan s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'Irlande à respecter la Convention sur la diversité biologique, qui vise à réduire considérablement le taux de perte de biodiversité d'ici à 2010, et la stratégie européenne pour la biodiversité, plus ambitieuse, qui vise à enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2010. Après une évaluation de la mise en œuvre du plan national pour la biodiversité, le ministre en charge de l'environnement, du patrimoine et des municipalités a annoncé la mise sur pied d'un forum indépendant des intervenants ayant une incidence sur la biodiversité. Ce forum a notamment pour mission d'œuvrer à l'intégration de la planification de la biodiversité et à sensibiliser les intervenants à la biodiversité.

Placé sous l'égide du ministère des entreprises, du commerce et de l'emploi, l'office national de formation et d'emploi d'Irlande, FÁS, entend promouvoir, en collaboration avec ses intervenants, une économie de la connaissance plus compétitive et plus ouverte à tous, en améliorant les compétences et les capacités des individus et des entreprises. FÁS offre une large gamme de programmes de formation en environnement, depuis la gestion des déchets, solides et liquides, et le fonctionnement d'usines de traitement des eaux jusqu'aux procédures de laboratoires, en passant par le contrôle et la réglementation des constructions. Il gère aussi le programme national de sensibilisation aux déchets de construction et de démolition. Ses nouveaux programmes, qui visent les compétences en protection des eaux, gestion des nutriments et inspection environnementale, s'adressent à un vaste éventail de personnes, depuis les ges-

tionnaires jusqu'aux opérateurs, dans leurs domaines d'activité respectifs. Tous remportent un vif succès.

Le système «Produits écologiquement supérieurs» est accessible aux PME clientes d'Enterprise Ireland. Les demandeurs qui satisfont aux conditions peuvent recevoir des subventions pour des projets destinés à évaluer l'intérêt de ce programme pour leurs gammes de produits aussi bien nouveaux qu'existants.

SEI a lancé un programme d'accords énergétiques avec dix des plus grands consommateurs d'énergie d'Irlande en vue de l'obtention de la norme IS393 en gestion de l'énergie. SEI propose aux professionnels de l'énergie un programme de formation active en gestion des chaufferies, efficacité de l'éclairage, gestion énergétique, audit énergétique et réfrigération efficiente.

### Marchés publics

Les réglementations nationales régissant les marchés publics obligent les administrations adjudicatrices à exiger des adjudicataires qu'ils respectent les accords nationaux enregistrés, les ordonnances de réglementation du travail et les conventions collectives enregistrées ainsi que la législation relative au salaire minimal. L'accord national de solidarité sociale de 2007, intitulé «*Towards 2016*», contient une clause qui stipule, au sujet des marchés publics, d'une part, que les conditions contractuelles dans le secteur de la construction exigent le respect du droit du travail dans son ensemble et, d'autre part, que les autorités publiques adjudicatrices sont tenues d'obtenir une certification appropriée du respect dudit droit à intervalles réguliers.

### Politiques de développement

Un livre blanc sur l'agence irlandaise d'aide au développement, Irish Aid, a désigné le secteur privé comme axe d'attention prioritaire d'une extension du programme d'Irish Aid. Ce livre blanc reconnaît que le secteur privé peut être un fer de lance dans ce domaine et peut présenter des propositions durables pour réduire la pauvreté par le biais du programme de développement d'Irish Aid. Cette approche s'appuie sur une tendance croissante au niveau international à cibler le secteur privé comme un moteur essentiel de croissance durable, en particulier en vue de réaliser une réduction de la pauvreté, un des objectifs du millénaire pour le développement énoncés par l'ONU.

Dans le cadre de son engagement dans ce domaine, Irish Aid a créé en 2004 un forum du secteur privé



pour inciter les entreprises irlandaises à soutenir le développement du secteur privé dans les pays pauvres. Depuis, ce forum a été constitué en une organisation indépendante à but non lucratif, appelée Traidlinks. Actuellement, celle-ci se concentre sur la facilitation de l'accès au marché par le développe-

ment de produits, sur une sensibilisation à la contribution potentielle du secteur privé au programme de développement et sur l'amélioration des compétences et des capacités dans les pays en développement. Irish Aid offrira des financements pendant la période 2006-2008.



# GRÈCE

Le ministère de l'emploi et de la protection sociale est chargé de coordonner les efforts en matière de politique de RSE dans l'ensemble de la société grecque. Le gouvernement grec examine ses pratiques afin d'y incorporer des aspects sociaux et environnementaux et de mettre en œuvre les principes de la RSE, surtout ceux qui concernent la dimension interne de la RSE (c'est-à-dire la gestion des ressources humaines, la santé et la sécurité sur les lieux de travail et l'adaptation au changement). Ces pratiques ne constituent pas un volet distinct de la RSE pour le moment mais sont diffusées dans des lois, des programmes, des projets, des initiatives et des plans d'action nationaux qui renforcent, encouragent et prônent la RSE au-delà des obligations légales.

En ce qui concerne la création de conditions plus favorables qui dépassent les exigences légales, le ministère insiste surtout sur les initiatives des partenaires sociaux eux-mêmes, en particulier au niveau des entreprises.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Fondé en juin 2000 par 13 entreprises, le réseau hellénique pour la RSE est un acteur majeur qui rassemble aujourd'hui plus de 60 entreprises. Il entend promouvoir la notion de RSE et l'idée de la cohésion sociale en Grèce et, à cette fin, met divers moyens en œuvre: diffusion et échange continus d'informations, collaboration avec les entreprises, collectivités et autres entités à tous les niveaux, sensibilisation de la communauté des entreprises et du public à l'action sociale, contribution des entreprises aux niveaux local, national et international, développement de collaborations pour la promotion de projets pour le bien commun et le partage de moyens de résoudre les problèmes sociaux, transfert, adoption et diffusion de bonnes pratiques dans le domaine de la cohésion sociale et de la RSE.

(voir <http://www.csrhellas.gr>)

Plusieurs congrès et ateliers sur la RSE dans le secteur public se sont tenus en Grèce en 2007.

### Recherche

La Commission économique et sociale grecque a réalisé une étude et publié un avis sur la RSE, qui comprend une définition et des propositions destinées à promouvoir la RSE dans le pays.

Le réseau hellénique pour la RSE, en collaboration avec l'université Panteion d'Athènes et Research International, a terminé la première étude qualitative sur les tendances et positions du monde grec des affaires ainsi que du grand public concernant la notion de RSE et les perspectives dans ce domaine.

### Partenariats public-privé

Un accord de coopération a été conclu en juin 2006 entre, d'une part, le secrétariat général pour l'égalité des chances du ministère de l'intérieur, de l'administration publique et de la décentralisation et, d'autre part, le réseau hellénique pour la responsabilité sociale des entreprises. Il a aussi été signé par les grandes organisations des partenaires sociaux. Destiné à promouvoir l'égalité entre femmes et hommes dans les entreprises, il constitue un accord politique pour mener des actions (par exemple des études et des activités de sensibilisation) en vue de lutter contre les inégalités sur le marché de l'emploi ainsi que dans les domaines de la formation, des carrières et des rémunérations.  
(voir, par exemple, <http://www.isotita.gr>)

### Mesures incitatives pour les entreprises

L'institut grec pour la santé et la sécurité au travail, créé en collaboration avec les partenaires sociaux, décerne un prix annuel aux entreprises qui ont fait campagne en faveur de la santé et de la sécurité au travail et ont amélioré les conditions de travail grâce à des bonnes pratiques.

## 2. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Politiques sociales

Le ministère de l'emploi et de la protection sociale met en œuvre des mesures politiques axées sur le plein emploi,



l'amélioration de la qualité et de la productivité et la croissance du capital humain, en tenant à l'esprit les principes de la stratégie européenne pour l'emploi et les lignes directrices de la nouvelle stratégie de Lisbonne. Le ministère poursuit les priorités politiques suivantes:

- attirer et fidéliser plus de travailleurs sur le marché de l'emploi, augmenter l'offre de main-d'œuvre et moderniser les méthodes de protection sociale;
- améliorer l'adaptation du travail;
- accroître l'investissement dans le capital humain par l'amélioration du niveau d'instruction et des compétences.

De plus, le rapport stratégique national sur la protection sociale et l'inclusion sociale, qui a été coordonné

et rédigé par le ministère de l'emploi et de la protection sociale, a fixé des principes politiques fondamentaux qui contribuent aussi à atteindre les objectifs de la RSE. C'est sur ces principes que se fondent les efforts visant à améliorer la qualité de vie des individus et à promouvoir l'inclusion sociale. Ces principes contribuent:

- à promouvoir l'égalité, l'égalité des chances, l'égalité de traitement et l'égalité entre femmes et hommes;
- à promouvoir la solidarité et l'inclusion sociales;
- à assurer une gestion transparente et démocratique de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation des actions et politiques liées à la protection et à l'inclusion sociales.



# ESPAGNE

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

En mars 2005, le gouvernement espagnol a créé un comité technique consultatif d'experts en RSE au sein du ministère de l'emploi et des affaires sociales. Ce comité comprend 47 membres reconnus qui représentent tous les intervenants de la RSE. Ses contributions et rapports formulent des avis dont il peut être tenu compte dans l'élaboration des politiques gouvernementales. Le premier rapport de ce comité, qui concernait le développement du concept volontaire de la RSE et l'objectif de durabilité, a arrêté neuf lignes directrices pour promouvoir la RSE en Espagne. Le deuxième rapport portait sur la transparence, la communication et la vérification du processus de RSE (compte rendu). Le troisième abordait la situation de la RSE en Espagne, décrivait des initiatives et expériences menées dans le pays et répertoriait les différents intervenants concernés. Le dernier rapport, que le comité espère publier avant l'été 2007, porte sur la promotion de politiques publiques de RSE et émet des recommandations spécifiques à l'attention des entreprises, du gouvernement et de tous les intervenants.

Publié en octobre 2006, un rapport du Parlement sur la RSE énonce des mesures à prendre pour promouvoir et améliorer la responsabilité sociale des entreprises. Adopté à l'unanimité par tous les partis politiques du Parlement national, il entend stimuler le débat sur la RSE et analyser la situation en Espagne, en présentant des commentaires et des propositions de tous les intervenants. En outre, pour garantir des actions et un suivi concrets sur cette question, il contient des conclusions et recommandations spécifiques à l'attention des entreprises, des partenaires sociaux, des ONG, du secteur public, du gouvernement, des médias et du secteur de l'économie sociale.

En avril 2007, le gouvernement a entamé un dialogue avec les partenaires sociaux en vue de promouvoir la RSE. Ce dialogue a fourni un cadre pour discuter des politiques publiques de RSE susceptibles d'être requises à l'avenir.

Plusieurs initiatives ont aussi été adoptées au niveau des pouvoirs publics régionaux et locaux en vue de promou-

voir la RSE. En voici quelques exemples: la promotion des bonnes pratiques de RSE et l'assistance financière aux entreprises par la Junta Andalucía; la RSE à Séville (initiative Equal 2004-2007 du conseil municipal de Séville); *An Introductory Guide to the CSR Approach* (Guide d'introduction à l'approche de la RSE, Baléares, DG Commerce et industrie); promotion de la RSE dans les PME (conseil municipal de Barcelone); loi de promotion de la RSE en Estrémadure, avec aide financière et récompenses (Junta Extremadura).

### Recherche

Depuis 2005, la recherche en RSE a surtout été menée par le comité technique consultatif d'experts en RSE.

### Principes et codes de conduite

La Comisión Nacional de Valores (Commission de la Bourse) a présenté un code unifié de bonne gouvernance pour les entreprises cotées en Bourse, à mettre en œuvre à partir de 2008. Le gouvernement a approuvé un code de conduite pour les membres du gouvernement et les hauts responsables.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Depuis 1996, l'institut espagnol pour les femmes met en œuvre le programme Optima et ses plans d'actions positifs en vue d'instaurer et d'encourager l'égalité des chances entre femmes et hommes sur les lieux de travail. Voici ses principaux objectifs:

- diffuser un nouveau modèle de gestion stratégique basé sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes;
- mettre en œuvre des actions positives dans des entreprises en vue de faciliter l'insertion, le maintien dans l'emploi et la promotion des femmes sur le marché du travail.

Les entreprises participantes s'engagent sur une base volontaire à mener une série d'actions positives dans leur organisation en vue de réaliser les objectifs suivants: corriger les déséquilibres actuels entre femmes et hommes, faciliter la désignation de femmes à des emplois dans lesquels celles-ci sont sous-représentées,

garantir le maintien des femmes dans l'emploi et leur promotion à des postes à plus hautes responsabilités et/ou mettre en œuvre des mesures visant à faciliter l'emploi respectueux de la famille.

Ce programme est cofinancé par le FSE et est dès lors conforme à la stratégie européenne pour l'emploi. Il a été choisi par l'Union européenne comme exemple de bonne pratique pour la promotion de l'égalité des chances sur le lieu de travail et pour la sensibilisation tant des hommes que des femmes. Ce programme doit peut-être son succès à son contexte régional. En effet, le programme Optima s'applique au niveau régional. Il a été adopté en tant que modèle puis développé par plusieurs programmes d'égalité des chances élaborés par des communautés autonomes.

### Partenariats public-privé

En mai 2006, le dialogue social entre représentants des employeurs et des syndicats a débouché sur un accord qui vise à améliorer la stabilité de l'emploi et la qualité des emplois. Le gouvernement a également pris part à ces négociations. Le résultat de cet accord a été traduit dans la loi n° 43/2006 du 29 décembre 2006.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Cadre pour les rapports de performance

Depuis 2004, la plupart des entreprises cotées en Bourse publient des informations sur leurs politiques de RSE, y compris des renseignements sur leur impact environnemental. Ces rapports reposent principalement sur la GRI (*Global reporting initiative*).

Le rapport final du comité technique consultatif d'experts en RSE (voir ci-dessus) entend encourager les entreprises à publier des rapports de performance sur la RSE en 2007.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

Le gouvernement espagnol a mis sur pied un groupe interministériel chargé d'élaborer une stratégie de développement durable en Espagne.

### Politiques sociales

Le gouvernement s'est penché sur les difficultés auxquelles se heurte l'instauration de l'égalité des chances. En

2006, il a déposé un projet de loi sur l'égalité, qui a été approuvé par le Parlement national et est devenu loi le 22 mars 2007. Cette loi prévoit un ensemble de mesures pour garantir une égalité réelle dans les secteurs public et privé. La loi organique n° 3/2007 transpose en droit espagnol trois directives européennes sur l'égalité des sexes: les directives mettant en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en ce qui concerne l'accès à l'emploi et les conditions de travail (2002/73) et l'accès aux biens et services et la fourniture de biens et services (2004/113), ainsi que la directive relative à la charge de la preuve (97/80). Cette loi, dont le titre VII traite de la RSE et de l'égalité sur les lieux de travail, expose le principe de l'égalité et vise à éliminer toute discrimination à l'encontre des femmes. Elle prévoit:

- un ensemble de mesures qui s'appliquent aux conditions politiques et juridiques ainsi qu'aux conditions de vie;
- la reconnaissance du droit des travailleurs à un équilibre entre vie privée et vie professionnelle et la promotion d'un meilleur partage des responsabilités entre femmes et hommes dans les obligations familiales;
- une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les services publics et dans la direction des entreprises;
- une répartition équilibrée des places des listes électorales entre hommes et femmes;
- des mesures concernant la sécurité sociale qui découlent de l'accord-cadre signé avec les partenaires sociaux;
- l'intégration du principe de l'égalité dans tous les objectifs et mesures de mise en œuvre dans divers domaines: politiques de l'éducation, santé, accès aux nouvelles technologies, services, culture, sports, création artistique et coopération au développement.

Le plan Concilia a été publié pour recommander au secteur public des politiques respectueuses de la famille et offrant un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. L'objectif est de faire de ce plan un modèle pour le secteur privé.

### Marchés publics

La politique des marchés publics vise essentiellement à mettre en œuvre les réglementations de base afin de garantir la transparence de la RSE. Ce but a été réalisé grâce à diverses initiatives du gouvernement espagnol.

En 2007, une nouvelle loi sur les contrats dans le secteur public devrait être approuvée par le Parlement national. Elle décrit les conditions applicables aux contrats publics, y compris les clauses sociales et environnementales.



# FRANCE

La politique française de RSE et de développement durable est énoncée dans la stratégie nationale de développement durable, adoptée en 2003 pour une période de cinq ans. Le 13 novembre 2006, le comité interministériel pour le développement durable a actualisé sa stratégie afin de l'aligner sur la stratégie européenne adoptée par le Conseil le 16 juin 2006. Le gouvernement français souligne le rôle clé de l'Europe dans la gestion environnementale et sociale de la mondialisation.

La stratégie nationale de développement durable, dont plusieurs parties font référence à la responsabilité sociale, vise à encourager les entreprises à s'engager à prendre des initiatives de développement durable et à développer la responsabilité sociale. À cette fin, elle fixe deux objectifs principaux.

Le premier objectif tient compte du développement durable mené par toutes les entreprises en incitant celles-ci à s'engager à prendre des initiatives volontaires. Les engagements volontaires conclus avec les organisations professionnelles représentatives des secteurs concernés seront exposés en détail en tant qu'objectifs. Ils doivent couvrir la majorité des sujets suivants: l'effet de serre, la responsabilité sociale et environnementale, les risques industriels et sanitaires, la gestion de l'énergie et de la consommation d'eau, les rejets, les déchets (procédures de gestion) et l'accès à l'innovation. De plus, ils doivent comprendre une section spécifique consacrée aux PME/microentreprises ainsi qu'une section sur la communication avec des professionnels de la même spécialité et avec les clients.

Le second objectif vise à aider les entreprises, surtout les PME, à aborder le développement durable avec efficacité sur une base individuelle. Voici les buts poursuivis:

- utiliser une partie des subventions gouvernementales disponibles pour les PME afin de permettre à celles-ci d'intégrer le développement durable dans leurs stratégies;
- participer au projet visant à adapter la norme 14001 aux spécificités des PME (ISO 14005) et à appliquer cette norme dans l'ensemble du pays grâce à l'expérimentation, à la promotion et à une assistance;
- encourager les organes consultatifs à organiser des campagnes ciblant les PME et les microentreprises

afin de les sensibiliser et de donner des conseils spécialisés sur l'intégration du développement durable;

- élargir le rôle de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) à une action de sensibilisation et à la fourniture aux entreprises de conseils spécialisés ainsi que d'informations sur les bonnes pratiques;
- instaurer des systèmes de gestion environnementale dans les entreprises, conformément à la norme ISO 14001 ou à l'EMAS, en particulier au moyen de mesures collectives et de lignes directrices sectorielles.

La stratégie nationale de développement durable entend étendre toutes ces mesures. Les engagements volontaires conclus avec les organisations professionnelles doivent inclure la majorité des sujets suivants: l'effet de serre, la responsabilité sociale et environnementale, les risques industriels et sanitaires, la gestion de l'énergie et de la consommation d'eau, les rejets, les déchets (procédures de gestion) et l'accès à l'innovation.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Sous la présidence française du G8, le Pacte mondial de l'ONU a fait l'objet d'une campagne énergique, tout comme les principes directeurs de l'OCDE et la déclaration de l'OIT de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Le président a personnellement encouragé la création d'un réseau des entreprises françaises qui ont adhéré au Pacte mondial en 2003. Un point de contact national a été mis sur pied. Au sein de l'OCDE, la France est aujourd'hui le pays qui compte le plus grand nombre d'entreprises ayant signé les principes de cet accord mondial.

La déclaration adoptée par le G8 à Évian en 2003, intitulée «Pour la croissance et une économie de marché responsable», encourage «les entreprises à se rapprocher d'autres parties prenantes pour compléter ou renforcer la mise en œuvre des instruments existants» (principes directeurs de l'OCDE et déclaration de l'OIT de 1998).



La France a joué un rôle actif durant le débat européen sur le livre vert de 2001 et soutient les initiatives de la Commission.

Les organes consultatifs pour les PME peuvent apporter une pierre majeure à l'édifice en menant des campagnes de sensibilisation et en prodiguant des conseils. Le gouvernement et les collectivités peuvent offrir un soutien, en particulier financier, aux initiatives des PME. Comme indiqué ci-dessus, les normes et systèmes de référence seront adaptés aux petites entreprises.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

L'institut Montaigne a lancé une charte de la diversité pour encourager les entreprises à mieux refléter la diversité de la population française dans leur main-d'œuvre et à intégrer la non-discrimination et la diversité dans leur stratégie. Cette charte a éveillé l'intérêt de plusieurs grandes entreprises, qui ont directement participé à sa rédaction, aux côtés de l'Association française des entreprises privées et de l'institut Montaigne. Le 22 octobre 2004, 35 directeurs d'entreprises se sont réunis à l'institut Montaigne pour signer la charte de la diversité. Depuis, cette initiative a fait son chemin. Le 1<sup>er</sup> mars 2007, 1 500 entreprises ont signé la charte de la diversité et se sont ainsi engagées à promouvoir la diversité, en particulier la diversité culturelle et ethnique, à tous les niveaux de leur structure. (voir <http://www.institutmontaigne.org/charte-de-la-diversite-dans-l-entreprise-2050.html>)

### Commerce équitable

En France, toutes les principales parties concernées par le commerce équitable, ainsi que les associations de consommateurs, veulent un système de reconnaissance officielle des acteurs qui soutiennent les conditions du commerce équitable. Un tel système a été inclus dans l'article 60 de la loi du 2 août 2005 concernant les PME. C'est la première fois que le commerce équitable est reconnu dans la loi. L'article 60 de cette loi définit le commerce équitable:

«Le commerce équitable s'inscrit dans la stratégie nationale de développement durable. Au sein des activités du commerce, de l'artisanat et des services, le commerce équitable organise des échanges de biens et de services entre des pays développés et des producteurs désavantagés situés dans des pays en développement.

Ce commerce vise à l'établissement de relations durables ayant pour effet d'assurer le progrès économique et social de ces producteurs.»

Cette définition légale restreint le commerce équitable aux échanges nord/sud et considère le développement durable comme faisant partie intégrante du commerce équitable.

### Cadre pour les rapports de performance

En vertu de la loi relative aux nouvelles régulations économiques (2001), les entreprises françaises cotées en Bourse doivent communiquer des informations sociales et environnementales dans leurs rapports annuels. Un décret de 2002 spécifie des critères de qualité et de quantité pour ce type d'informations. Le but est d'encourager les entreprises à instaurer les outils nécessaires pour mesurer de façon stratégique l'impact social et environnemental de leurs activités.

Les informations sociales suivantes doivent apparaître dans le rapport du conseil d'administration ou du conseil de direction:

1. a) Les effectifs totaux, le recrutement ventilé entre contrats à durée déterminée et contrats à durée indéterminée, ainsi qu'une analyse des éventuelles difficultés de recrutement, des licenciements et de leurs motifs, des heures supplémentaires et du personnel de sous-traitance.
- b) Le cas échéant, des renseignements relatifs aux réductions d'effectifs et aux plans de sauvegarde de l'emploi, aux efforts entrepris en faveur du redéploiement du personnel ou du réengagement et aux mesures d'accompagnement subséquentes.
2. L'organisation des horaires de travail, leur durée pour les salariés travaillant à temps plein et à temps partiel, l'absentéisme et ses motifs.
3. Les rémunérations et leur évolution, les coûts de sécurité sociale, l'application du titre IV du livre IV du code du travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
4. Les relations sociales et l'évaluation des conventions collectives.
5. Les conditions d'hygiène et de sécurité.
6. La formation.
7. L'emploi et l'intégration des travailleurs handicapés.
8. Les régimes de prévoyance collective et les prestations sociales de l'entreprise
9. L'importance de la sous-traitance.

De plus, les entreprises sont tenues de faire rapport sur les questions relatives aux communautés locales. En

particulier, elles doivent expliquer comment elles tiennent compte de l'impact de leurs activités sur le développement local et les populations locales. En outre, elles doivent indiquer comment elles nouent le contact avec les groupes d'intervenants locaux, y compris des ONG environnementales, des associations de consommateurs, des institutions d'enseignement et les communautés locales.

En ce qui concerne les normes du travail, les entreprises doivent préciser dans quelle mesure leurs filiales internationales respectent les conventions fondamentales du travail de l'OIT et exposer comment elles prônent le respect des conventions de l'OIT dans leurs relations avec leurs sous-traitants internationaux.

Les renseignements suivants sur les conséquences environnementales de l'activité de l'entreprise doivent figurer dans le rapport annuel:

1. La consommation de ressources en eau, de matières premières et d'énergie et — le cas échéant — une description des mesures prises pour accroître l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables, les conditions d'utilisation du sol, de l'air, de l'eau et les rejets de polluants dans le sol qui pourraient avoir un grave effet sur l'environnement, rejets dont la liste sera arrêtée par une ordonnance des ministres de l'environnement et de l'industrie, le bruit, ainsi que la pollution et les déchets de l'entreprise.
2. Les mesures prises pour limiter l'incidence négative sur l'équilibre biologique, sur l'environnement naturel, ainsi que sur les espèces animales et végétales protégées.
3. L'évaluation ou la certification des mesures prises en matière de protection environnementale.
4. Les mesures prises, le cas échéant, pour garantir la conformité des activités de l'entreprise avec les dispositions légales dans ce domaine.
5. Les dépenses engagées pour prévenir les conséquences des activités de l'entreprise sur l'environnement.
6. L'existence, au sein de l'entreprise, de départements internes responsables des matières suivantes: les questions de gestion environnementale, la formation et l'information des travailleurs sur ces questions, les moyens consacrés à la réduction des risques environnementaux ainsi que les méthodes mises en place par l'entité pour faire face aux pollutions accidentelles ayant des incidences au-delà des sites de l'entreprise.
7. Le montant des provisions et des garanties affectées aux risques environnementaux à moins que ces informations ne causent un grave préjudice à l'entreprise dans un procès en cours.

8. Le montant des indemnités pour dommages à l'environnement payées pendant l'exercice financier, en exécution d'une ordonnance d'un juge, et les mesures prises pour réparer ces atteintes à l'environnement.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Instauré en mars 2004 par le ministre chargé de l'égalité des chances, le label «Égalité» vise à favoriser l'égalité et la diversité professionnelle au sein des entreprises ainsi que dans l'administration publique. Ce label «Égalité» — le fruit d'un travail mené avec les partenaires sociaux — n'est pas un système de certification du type ISO mais un moyen de reconnaître les entreprises qui souhaitent prouver publiquement, vis-à-vis de leurs travailleurs, de leurs clients et de leurs actionnaires, leur engagement à long terme en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sur les lieux de travail. Les entreprises désireuses d'obtenir ce label doivent remettre un document de candidature à un organe indépendant (AFAQ-AFNOR) (voir <http://www.afaq.org/web/afaqinstitut.nsf/volfr/serlab>). Celui-ci décide d'accorder ou non ce label après consultation d'un comité constitué de cinq représentants du gouvernement, de cinq représentants des organisations des travailleurs et de cinq représentants des organisations patronales. Ce label est octroyé sur la base de critères dans trois domaines.

- Premier domaine: les mesures prises dans l'entreprise pour promouvoir l'égalité professionnelle. L'évaluation de ces mesures tient compte des démarches entreprises pour informer les directeurs et les travailleurs sur les questions de diversité et d'égalité et pour les y sensibiliser.
- Deuxième domaine: la politique de ressources humaines et de gestion. Ce point concerne, d'une part, les mesures prises pour garantir aux deux sexes l'égalité d'accès aux formations professionnelles et, d'autre part, l'analyse des indicateurs relatifs aux conditions générales d'emploi et de formation des hommes et des femmes au sein de l'entreprise.
- Troisième domaine: l'intérêt accordé à la vie familiale. Il s'agit ici d'encourager un bon équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

En mars 2006, cet ensemble d'exigences a été adapté aux petites entreprises de moins de 50 travailleurs. Il a été allégé pour tenir compte de la situation et des contraintes de ces entreprises. Le label «Égalité» est accordé pour une période de trois ans, moyennant une vérification après 18 mois afin de garantir que

l'entreprise satisfait toujours aux critères. À ce jour, 19 entreprises ont reçu ce label. (voir <http://www.femmes-egalite.gouv.fr>)

La France est résolument engagée dans la négociation des lignes directrices ISO 26000, qu'elle mène en s'appuyant en particulier sur son expérience de la norme SD 21000 (lignes directrices sur la responsabilité sociale des entreprises et le développement durable).

### Investissement socialement responsable (ISR)

Le but est d'encourager les banques, les compagnies d'assurances, les gestionnaires de fonds et les autorités de réglementation à œuvrer en faveur du développement d'investissements socialement responsables. À cet égard, la loi instaurant le fonds de réserve des retraites tient compte de considérations sociales, environnementales et éthiques. Une partie de ce fonds est investie conformément à des principes de responsabilité sociale.

En France, les investissements socialement responsables sont passés de 3,5 milliards d'euros à 8,8 milliards d'euros entre 2003 et 2005.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

Voir l'introduction de cette section.

### Politiques sociales

Dans le cadre du programme gouvernemental de lutte contre les discriminations, un accord public-privé à long terme a été signé en mars 2002 par la société Adecco et le Fasild (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), en vue de prévenir les pratiques discriminatoires.

Le ministère à la parité et à l'égalité professionnelle mène une campagne d'information, à travers divers canaux, pour promouvoir l'égalité professionnelle, l'accès des femmes à des postes à responsabilités et à des fonctions décisionnelles, ainsi qu'une meilleure gestion du temps tout au long de la vie.

Une autorité administrative indépendante (la Haute autorité de lutte contre les discriminations ou HALDE) a été créée pour prendre en charge la promotion de l'égalité de traitement et de la lutte contre les discrimina-

tions. Elle donne des conseils aux secteurs public et privé sur les codes de bonnes pratiques et met en place des procédures pour la RSE. (voir <http://www.halde.fr/>)

### Marchés publics

En transposant les directives sur les marchés publics dans le code de 2006 sur les marchés publics, la France a intégré plusieurs instruments légaux permettant la prise en considération du développement durable dans les procédures de passation des marchés publics.

En mars 2007, le gouvernement a adopté un plan national d'action pour des achats publics durables, qui prévoit une évaluation de la situation actuelle en matière d'achats publics durables du point de vue de la réglementation et des lignes directrices à l'attention des autorités adjudicatrices (lignes directrices techniques et juridiques, formation spécialisée, réseaux d'échange de bonnes pratiques). Ce plan fixe des objectifs pour les trois prochaines années. Il entend principalement encourager les adjudicataires publics à s'engager en faveur d'achats publics durables.

Dans le respect des directives européennes 2004/17/CE et 2004/18/CE du Parlement européen et du Conseil, le code stipule que l'adjudicataire peut définir les caractéristiques techniques en se référant à des labels écologiques. Il peut aussi exiger une certification des fournisseurs garantissant la capacité de ces derniers à satisfaire aux exigences. Pour les achats publics de biens et de services qui requièrent l'instauration de mesures de gestion environnementale, les certificats doivent être basés sur l'EMAS ou sur les normes européennes ou internationales de gestion environnementale.

D'un point de vue social, l'adjudicataire peut réserver une certaine quantité d'achats publics à des entreprises qui respectent les réglementations sur l'offre d'emplois à des personnes handicapées, ou à d'autres entités équivalentes. Il peut aussi imposer des critères environnementaux ou sociaux dans les conditions du contrat, notamment l'embauche de chômeurs ou de personnes marginalisées sur le marché de l'emploi. Ainsi, les adjudicataires publics sont fort encouragés à intégrer les exigences environnementales et sociales dans le cadre de leurs achats publics. Ces exigences doivent établir un lien direct entre l'article concerné et les conditions à remplir parce qu'un adjudicataire public ne peut exiger d'une entreprise qu'elle réalise des achats socialement responsables. Il ne peut intervenir spécifiquement dans le fonctionnement de l'organisation interne de l'entreprise.

Toutefois, il peut influencer sur le comportement d'entreprises au moyen d'exigences environnementales et sociales (lorsque ces exigences sont définies et que les fournisseurs et les offres ont été sélectionnés), car les entreprises doivent fournir les services requis en respectant les exigences énoncées. Dans ce cadre, il peut influencer sur les entreprises qui souhaitent soumissionner pour ce type d'achat et sont disposées à s'engager à adopter une approche plus responsable sur le plan social.

### Politiques commerciale et d'exportation

Les entreprises françaises qui demandent des crédits à l'exportation ou des garanties d'investissement sont systématiquement informées des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les crédits à l'exportation. À cet effet, la compagnie d'assurances agissant au nom de l'État français, la Coface,

transmet à chaque entreprise une lettre ainsi qu'une lettre que les entreprises doivent signer, reconnaissant avoir été informées au sujet des principes directeurs.

La Coface utilise à présent les approches environnementales communes adoptées en décembre 2001 par l'OCDE et les dépasse dans la mesure où elle a arrêté quelques lignes directrices sectorielles (pour le pétrole, les barrages et les centrales électriques thermiques) qui prévoient la protection des populations indigènes.

La Coface promet à ses partenaires la transparence des dépenses improductives.

Le point de contact national français, doté d'une structure tripartite et d'une composition interministérielle, promeut activement les principes directeurs de l'OCDE. Il a traité plusieurs affaires en 2002.



# TALIE

En 2002, le ministère italien de l'emploi et des affaires sociales a commencé à élaborer un projet de responsabilité sociale des entreprises et d'engagement social, connu sous le sigle CSR-SC. Par cette initiative, il entend intégrer la RSE dans les entreprises et les administrations publiques, définir un ensemble souple et modulaire d'indicateurs, soutenir les PME dans l'élaboration de stratégies de RSE et garantir aux consommateurs l'efficacité des campagnes de communication sur la RSE. D'autres initiatives de promotion de la RSE sont menées sur une base régionale ou locale.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

La RSE a été une des grandes priorités de la présidence italienne de l'Union européenne (au second semestre de 2003). En novembre 2003, la présidence italienne, avec l'appui de la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission européenne, a organisé la troisième conférence européenne sur la RSE, centrée sur le rôle des politiques publiques dans la promotion de la RSE. Parmi les participants figuraient les ministres de l'emploi de six États membres de l'UE, des membres de la Commission européenne, des eurodéputés, ainsi que des intervenants européens et nationaux.

Le 27 novembre 2003, le ministre italien de l'emploi et des affaires sociales et le président d'Unioncamere (Union des chambres de commerce italiennes) ont signé un accord conjoint visant à promouvoir la RSE et le projet CSR-SC parmi les entreprises italiennes et à créer un point d'information CSR-SC pour soutenir les entreprises dans la procédure d'autoévaluation et la rédaction de la déclaration sociale (voir ci-dessous). Actuellement, environ 50 chambres de commerce soutiennent des entreprises dans la procédure d'autoévaluation et la rédaction de la déclaration sociale.

En novembre 2004, le ministère de l'emploi et des affaires sociales a présenté une campagne institutionnelle de communication sur la RSE, dont les grands axes ont été mis en évidence dès le départ, grâce au lance-

ment dans les médias du logo «*Coscienza*» (Conscience), suivi de deux messages télévisés diffusés sur le réseau public (RAI).

### Recherche

Le Centre italien pour la responsabilité sociale (I-CSR) a été créé pour effectuer des recherches dans le domaine de la RSE (voir ci-dessous).

### Partenariats public-privé

Le projet CSR-SC, élaboré par le ministère italien de l'emploi et des affaires sociales en collaboration avec l'université Luigi Bocconi, a été officiellement présenté lors de la conférence de la présidence sur la RSE en novembre 2003. Il vise à promouvoir le comportement éthique volontaire des entreprises et leur participation active aux régimes nationaux et locaux d'assistance sociale. Ont pris part à ce projet les entreprises, le ministère de l'emploi et des affaires sociales et le forum de la RSE (pour inclure les partenaires sociaux, le gouvernement et les ONG).

Ce projet s'articule en trois étapes:

1. Diffusion d'une culture de responsabilité sociale parmi les entreprises par le biais de campagnes de sensibilisation et d'activités adéquates de formation et d'information.
2. Le niveau de la RSE, où les entreprises adoptent une «déclaration sociale» établie sur la base de lignes directrices prédéfinies et d'un ensemble d'indicateurs. La déclaration sociale permet aux entreprises de rendre compte de leurs initiatives de RSE dans leurs relations avec les différents groupes d'intervenants. Il est prévu que l'outil de CSR-SC remplace les systèmes tels que la certification, dont l'efficacité semble limitée. Les indicateurs de la déclaration sociale sont réexaminés par le forum sur la RSE. Si l'évaluation du forum est positive, l'entreprise est enregistrée dans une base de données spécifique. Si elle est négative, un supplément d'explications est demandé à l'entreprise.
3. Le niveau de l'engagement social (SC), où les entreprises qui décident de participer activement à des initiatives sociales versent une contribution financière à un fonds d'engagement social, contribution

qui leur donne droit à des avantages fiscaux et financiers. Le fonds d'engagement social a été créé au sein du budget du gouvernement. Il finance les projets désignés comme prioritaires par le plan national d'action pour l'emploi, la conférence conjointe (traitant de matières et de priorités partagées par les régions, les provinces et les municipalités) et les ONG.

Un test pilote, mené dans 24 entreprises, a permis au ministère de l'emploi et des affaires sociales d'étudier l'applicabilité des indicateurs. Un sondage sur la connaissance de la RSE a été réalisé deux ans après le lancement du projet CSR-SC parmi les cadres de 4 000 entreprises italiennes (voir <http://www.welfare.gov.it/>). Le forum multipartite italien sur la responsabilité sociale des entreprises (forum sur la RSE), créé par le ministère de l'emploi et des affaires sociales en mai 2004, est un organe représentant tous les groupes d'intervenants — institutions, employeurs, syndicats et société civile. Présidé par le ministre de l'emploi et des affaires sociales, il se réunit en assemblée générale et en tables rondes techniques. L'assemblée générale est chargée d'examiner et de développer les thèmes considérés comme stratégiques pour étendre la RSE. Dans ce cadre, quatre tables rondes techniques ont été créées, couvrant les sujets suivants:

- diffusion de la culture de RSE et facilitation des échanges d'expériences et de bonnes pratiques;
- promotion de la RSE parmi les PME;
- encouragement de la transparence et de la convergence des bonnes pratiques et outils de RSE (ensemble d'indicateurs);
- RSE et développement durable.

L'objectif de cette initiative est de mettre sur pied une plate-forme de dialogue et d'examen des questions liées à la RSE et d'encourager la transparence et la convergence des bonnes pratiques et outils de RSE. (voir <http://www.welfare.gov.it/csr>)

Au printemps 2005, le ministère de l'emploi et des affaires sociales a convoqué une réunion d'un groupe de travail d'experts afin de déterminer des exemples de bonnes pratiques parmi les entreprises italiennes et de rédiger un rapport écrit.

Le Centre italien pour la responsabilité sociale (I-CSR) est une fondation qui a été créée au printemps 2005 par le gouvernement italien et est financée par celui-ci. Parmi les autres membres fondateurs figurent l'INAIL (l'Institut national d'assurance contre les accidents du travail), Unioncamere et l'université Luigi Bocconi. Cette fondation entend promouvoir la diffusion de la RSE de

façon indépendante et effectuer des recherches fondamentales et appliquées sur la responsabilité sociale afin de devenir un centre de référence national et international. De plus, elle participe à la promotion du dialogue entre institutions publiques et privées, entreprises, universités et les divers intervenants concernés par la responsabilité sociale. L'I-CSR fait partie d'un réseau européen d'entités appelées «centres nationaux de documentation», que prône la Commission européenne dans sa communication de 2002.

### Mesures incitatives pour les entreprises

Dans le cadre de l'initiative «Eticità nelle Attività Produttive», la Toscane accorde des aides financières aux PME locales qui souhaitent être certifiées selon la norme SA 8000 et couvre jusqu'à 50 % de leurs frais de consultance et de certification. En outre, pour diffuser les connaissances et sensibiliser les acteurs, elle a créé une agence de la RSE au sein du ministère du développement économique, une commission pluripartite (Commissione Etica Regionale per la RSI) au sein de la Giunta Regionale et le site internet Fabrica Ethica. (voir <http://www2.fabricaethica.it/>)

En décembre 2002, l'Émilie-Romagne a approuvé une loi régionale qui prévoit une aide financière pour la promotion de systèmes de traçabilité dans le secteur agricole et alimentaire. Les projets éligibles concernent l'introduction de systèmes de traçabilité dans la totalité de la chaîne d'approvisionnement, depuis le producteur jusqu'au consommateur. Les bénéficiaires sont des entreprises, des organisations reconnues de producteurs, des organisations interprofessionnelles et des entreprises spécialisées dans les projets de traçabilité.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

L'Émilie-Romagne s'emploie à créer un label de qualité sociale, qui reposera non seulement sur des critères de qualité des produits mais aussi sur des critères de production responsable. Ce label est mis sur pied par une fondation (Istituto per il Lavoro), par le biais d'une commission pluripartite où sont représentés les syndicats, les fédérations patronales, le secteur public, des organisations volontaires et les milieux universitaires. L'objectif est d'intégrer divers systèmes, notamment SA 8000, ISO 14000, EMAS, Ecolabel et OHSAS 18001.



### 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

#### Marchés publics

La certification SA 8000 fait partie des critères d'adjudication de certains marchés publics en Toscane (par exemple, dans les transports publics).

L'Ombrie a publié un registre d'entreprises certifiées SA 8000 en vertu d'une loi régionale du 12 novembre 2002. Les entreprises mentionnées dans ce registre bénéficient d'un traitement préférentiel dans l'attribution des marchés publics, d'une aide financière pour la formation et la certification, de procédures administratives simplifiées et d'avantages fiscaux.

En février 2003, la Provincia di Chieti dans la région des Abruzzes a présenté une proposition de loi régionale qui accordera aux entreprises certifiées SA 8000, EMAS,

ISO 14000 et OHSAS 18001 un traitement préférentiel dans l'attribution des marchés publics, une aide financière pour la formation et la certification, des procédures administratives simplifiées et des avantages fiscaux.

#### Politiques fiscales

Des mesures destinées à donner des avantages fiscaux ou financiers aux entités qui pratiquent la RSE sont en cours de discussion. Parmi les mesures spécifiques figure la loi fiscale, dont l'article 3 applique des exonérations fiscales aux dons faits par des parties privées dans un certain nombre de domaines, dont la famille et l'aide sociale. En outre, une réforme sociale prévoit une exonération fiscale des indemnités de départ. Ainsi, des milliards d'euros de fonds de retraite complémentaire seront mis sur le marché chaque année. Le gouvernement entend développer des fonds supplémentaires gérés sur une base éthique.



# CHYPRE

Le bureau du plan, opérant sous l'égide du ministre des finances, a été désigné comme point de contact national pour l'initiative de la RSE à Chypre, avec pour mission de coordonner les activités de tous les acteurs concernés et de promouvoir le concept de la RSE à Chypre. Pour assurer une coordination efficace de toutes les activités, une commission tripartite a été mise sur pied sous la présidence du bureau du plan, commission à laquelle participent tous les services gouvernementaux concernés, les partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicats) et des ONG (telles que l'association des consommateurs).

À Chypre, le concept de la RSE s'est largement répandu et plusieurs mesures étaient déjà appliquées (voir ci-dessous) avant même que la commission tripartite ne soit créée. Toutefois, la très petite taille de la plupart des entreprises pose un grand défi à la commission. Il convient de noter que Chypre compte 92,7 % de microentreprises (employant jusqu'à neuf personnes), 6,23 % de petites entreprises (de 10 à 49 travailleurs), 0,94 % d'entreprises de taille moyenne (50 à 249 travailleurs) et seulement 0,13 % de grandes entreprises (plus de 250 travailleurs). La nécessité d'accorder une aide supplémentaire aux petites entreprises (et plus encore aux microentreprises) pour leur permettre d'intégrer la RSE dans leurs activités a déjà été reconnue par le groupe d'experts sur la RSE désigné par la Commission européenne et est mentionnée dans la publication de la CE intitulée *Opportunity and Responsibility*.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Des activités de sensibilisation sont menées non seulement par le gouvernement mais aussi par les associations patronales, qui ont tenu plusieurs séminaires afin d'informer leurs membres mais ont aussi remis aux participants le guide publié par la DG Entreprise. Une conférence a été organisée en mars 2005, en collaboration avec Eurochambres et l'UEAPME, l'association européenne des petites et moyennes entreprises. Dans les divers séminaires, le fait que des PME chypriotes aient adopté une politique de RSE a été présenté comme une bonne pratique.

La Fédération des employeurs et industriels chypriotes (CEIF) participe au programme européen sur l'intégration de la RSE dans les PME. Elle représente Chypre dans le groupe d'experts et distribue en conséquence les informations à ses membres. La CEIF fait campagne en faveur de l'égalité des chances en sensibilisant à l'égalité par le biais de séminaires, de forums et de sondages et en participant à quatre programmes de l'initiative EQUAL, traitant des questions de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle et de l'égalité entre femmes et hommes.

Une exposition intitulée «*Save Energy*» (Économisez l'énergie) est organisée chaque année, avec le soutien financier du ministère du commerce et de l'industrie, en vue de promouvoir des solutions économes en énergie, adaptées aux entreprises et aux individus.

### Recherche

Le premier sondage sur la RSE réalisé parmi les entreprises du pays était en cours au moment de rédiger ces lignes. Le but est de contacter 7 000 PME (sur un total d'environ 52 000) en vue de mesurer leur connaissance du concept de RSE et de rendre compte des bonnes pratiques dans quatre domaines principaux: la gestion des ressources humaines, la société, l'environnement et le marché. Ce sondage sera terminé en juin 2007.

### Partenariats public-privé: instruments de partenariat

Le conseil consultatif du travail, présidé par le ministre de l'emploi et de l'assurance sociale, est un forum créé de longue date dans le cadre duquel le gouvernement, les fédérations patronales et les syndicats discutent du droit du travail et des questions sociales. En outre, le ministère soumet à ce forum toute nouvelle législation qu'il projette d'adopter, afin de s'assurer de l'existence d'un consensus.

### Mesures incitatives pour les entreprises

La CEIF a récemment été reconnue comme le partenaire international agréé de la norme «*Investors in People*» (IIP), qui fournit un cadre permettant aux organisations d'améliorer leur performance et de réaliser des objectifs par la gestion efficace et l'épanouissement de leurs



travailleurs. Elle décerne des récompenses aux entreprises pour leurs actions dans le domaine de la responsabilité sociale: le prix de l'innovation, le prix de l'excellence sociale (surtout pour les mesures relatives à l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle) et le prix de responsabilité sociale des entreprises. Tous ces prix sont financés par le gouvernement.

Un service d'évaluation des risques a été créé en 2003. Il propose aux chefs d'entreprise des projets d'évaluation des risques sectoriels, afin de les sensibiliser aux questions d'hygiène et de sécurité et de réduire les coûts y afférents.

### Outils de gestion

La CEIF offre à ses membres des services de consultance sur les aspects liés à la gestion des ressources humaines et à l'environnement, afin de les faire progresser sur la voie du développement durable. Ce service est subventionné par le gouvernement. En outre, il est prévu de publier, d'ici septembre 2007, le premier *Cypriot Employers' Guide on CSR* (Guide des employeurs chypriotes sur la RSE), qui comprendra des informations détaillées sur les bonnes pratiques de RSE dans les entreprises chypriotes.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

Au travers de l'Association des banques commerciales de Chypre (ACCB), les banques de Chypre ont élaboré plusieurs codes et lignes directrices, tels qu'un code de conduite pour les relations entre banques et PME, en concertation avec la chambre de commerce et d'industrie chypriote et la Fédération des employeurs et industriels. La Commission européenne a jugé que ce code est un concept novateur pouvant servir de modèle et a décerné à l'association un prix de bonnes pratiques. Ce code porte sur toutes les transactions de crédit entre les banques et les PME, y compris le financement par prêts. Il garantit l'égalité de traitement et la non-discrimination des PME et assure la transparence et la prévention des retards inutiles.

L'ACCB a rédigé d'autres codes, tels qu'un code bancaire, un code de conduite volontaire pour les prêts au logement et une ligne directrice sur le fonds de compensation des investisseurs.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Chypre a adopté tant l'EMAS que l'Ecolabel afin d'intégrer, à la fois dans le processus de production et dans la gestion des organisations, des aspects sociaux et environnementaux, tels que la participation et la sensibilisation du personnel et les incidences environnementales de l'organisation sur son voisinage. Ces deux systèmes sont mis en avant à Chypre par le biais de séminaires tant généraux que spécifiques à certains secteurs. De plus, pour l'EMAS, un système de subvention soutient le développement et la vérification de l'application du système dans les organisations.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

Le Conseil européen ayant approuvé en juin 2006 la nouvelle stratégie européenne de développement durable, le Conseil des ministres a désigné le service de l'environnement du ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et de l'environnement comme coordinateur des efforts que Chypre devra consentir pour élaborer sa stratégie nationale de développement durable d'ici juillet 2007.

### Politiques environnementales

Elles consistent à promouvoir l'EMAS et l'Ecolabel (voir ci-dessus).

### Marchés publics

Un plan d'action pour la promotion d'achats publics verts a été rédigé par le service de l'environnement pour les années 2007-2009. Bien que ce plan vise à rendre les achats publics plus écologiques, plusieurs de ces actions ont pour but d'informer le secteur privé et de l'encourager à prendre des mesures positives afin de rendre les processus de production et de consommation plus durables.

### Politiques sociales

Le gouvernement de Chypre, soulignant la nécessité d'un climat réglementaire propice aux investissements, à l'innovation et à l'esprit d'entreprise, a instauré des programmes destinés à encourager l'esprit d'entreprise chez les femmes et les jeunes, ainsi que l'emploi de

personnes handicapées ou issues d'autres groupes vulnérables. Dans tous ces programmes de formation pour les groupes socialement défavorisés, l'apprentissage des compétences qui faciliteront l'embauche est couplé à d'autres activités, telles que la gestion environnementale, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, la gestion du risque au travail, l'amélioration du statut des femmes au travail et le développement de la gestion des petites entreprises.

Pour promouvoir la RSE dans le secteur de l'hygiène et de la sécurité au travail (HST) et tenter d'accroître l'incidence sociale de la prévention des accidents sur les lieux de travail, les actions suivantes ont été menées:

- Promotion d'un système de subventions en espèces aux entreprises du secteur de la construction qui souhaitent acheter des équipements pour le travail en hauteur qui répondent à des normes supérieures à la législation HST, en vue d'améliorer les conditions de travail dans le secteur de la construction.
- Promotion d'un projet visant la formation de 2 000 intervenants des secteurs de la construction, des mines et du débardage.

- Promotion de l'hygiène et de la sécurité au travail par un programme de formation accélérée pour les nouvelles recrues, en vue d'inculquer une culture de prévention des accidents.
- Création d'un service d'assistance pour faciliter la diffusion des informations et la fourniture de conseils à l'industrie chimique et au grand public au sujet des dispositions du nouveau cadre réglementaire européen de gestion des substances chimiques (REACH), entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2007.
- Organisation d'un concours sur les bonnes pratiques d'HST en vue de récompenser et d'encourager les travailleurs et les employeurs.

### Politiques fiscales

L'impôt des sociétés fixé à 10 % permet aux entreprises d'envisager d'investir dans la RSE.

Conformément au régime chypriote de taxation directe, un abattement fiscal est offert aux entreprises pour les montants versés en dons ou contributions à des fins éducatives, culturelles ou caritatives à la République de Chypre, à un pouvoir public local ou à toute organisation caritative agréée.



# LETTONIE

L'élaboration d'une politique de RSE vient à peine de commencer en Lettonie. En effet, la RSE, en tant que guide et ensemble de principes, n'est prônée que depuis l'adhésion du pays à l'Union européenne. Dès lors, son développement ne peut être observé que sur ces toutes dernières années. Néanmoins, les principes de base sont bien connus en Lettonie car ils dérivent des principes de bonne foi, de loyauté, d'équité et de démocratie.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Les activités de sensibilisation visent à informer sur la politique, les stratégies et surtout les pratiques, avec l'appui d'experts de pays où cette politique est très développée et bien connue.

Une conférence sur les questions de RSE a été organisée en février 2006, proposant principalement des échanges d'informations, ainsi que des discussions et exposés sur le développement de la RSE dans les pays européens. Des représentants de la Confédération des employeurs lettons ont dressé un bilan des tendances de la RSE en Lettonie, tandis que des représentants de Pologne, de Suède, de la Banque mondiale et de l'Association internationale des relations publiques se sont concentrés sur le développement de la RSE dans les institutions européennes et internationales, sur l'histoire de la RSE et sur des solutions pratiques. Les experts ont en outre donné un éclairage théorique sur la situation actuelle dans leurs pays respectifs, les positions des gouvernements sur la RSE, les perceptions de la RSE dans le secteur privé et les demandes des consommateurs. Les aspects, principaux messages et avantages de la RSE ont aussi été abordés, de même que les modes de coopération et de travail avec les médias.

Une conférence internationale sur un «système intégré de sécurité au travail et de dialogue social», organisée en novembre 2006, a souligné l'importance de la sécurité au travail mais aussi du dialogue entre travailleurs et employeurs pour assurer le fonctionnement efficace d'une entreprise. Au programme de cette conférence,

destinée principalement à encourager une meilleure coopération entre les entreprises et le gouvernement, figuraient un exposé sur les recherches menées sur les conditions de travail et les risques y afférents ainsi qu'une discussion sur la RSE et sur le dialogue social.

Le principe du commerce équitable a été abordé avec le soutien précieux du Centre pour la protection des droits des consommateurs, créé en 1998. Ce Centre informe régulièrement les consommateurs quant à leurs droits et assure une promotion efficace de la responsabilité sociale des personnes actives dans le commerce.

Ces dernières années, d'autres mesures de soutien des consommateurs ont été instaurées. Ainsi, l'Association nationale lettone de protection des consommateurs, créée en 1999, a élaboré une page internet — un guide du consommateur — qui contient des informations et conseils pertinents, des précisions sur la législation et des liens vers les pages internet des institutions de l'UE.

La Lettonie soutient le développement du principe de responsabilité mondiale. En 2001, après une discussion sur le rôle du secteur des affaires dans le développement de la société lettone, le mouvement du Pacte mondial de l'ONU a été lancé. En 2002, une conférence intitulée «Entreprises et société: une responsabilité sociale mutuelle» a visé à sensibiliser à la RSE et à son application. Aux dernières nouvelles, 13 entreprises lettones adhèrent au mouvement du Pacte mondial. Pour promouvoir la diffusion d'informations sur ce mouvement, un manuel spécifique a été rédigé et publié avec le soutien financier des Nations unies.

### Recherche

Un rapport sur la RSE et son rôle dans le monde des affaires, intitulé *What Does Business Think about Corporate Social Responsibility?* (Que pensent les entreprises de la responsabilité sociale des entreprises?), a été publié en 2005. Rédigé dans le cadre du projet «*Enabling a Better Environment for CSR-Diagnostics*» (Favoriser un meilleur environnement pour un diagnostic de la RSE) et soutenu financièrement par la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission européenne, ce rapport repose sur des recherches destinées à cerner la connaissance réelle de

la RSE et la façon dont cette dernière est perçue. Il est divisé en deux parties: la première est consacrée aux perceptions et pratiques des pays baltes et la deuxième, à celles de Hongrie, de Pologne et de Slovaquie. Ce rapport peut être considéré comme un important état des lieux de la politique de RSE dans les entreprises de Lettonie. Il donne des informations sur les aspects importants suivants: la dynamique de la RSE dans les pays baltes, dans la CEI et en Europe centrale, l'opinion des gens sur le rôle des entreprises dans la société, ainsi que la participation des entreprises aux activités environnementales et aux politiques sociales.

Ces dernières années, le ministère de la protection sociale et les institutions qui en dépendent ont lancé plusieurs programmes de recherche qui, sans être directement liés à la RSE, se concentrent néanmoins sur des aspects qui, logiquement, complètent la politique de RSE ou en découlent. En 2005 et 2006, le ministère de la protection sociale, en collaboration avec le FSE, a mené des recherches sur les rémunérations et les paramètres qui influent sur celles-ci, sur le système optimal de fiscalité et d'allocations permettant de faciliter l'emploi et sur les aspects liés à l'égalité entre femmes et hommes sur le marché de l'emploi.

### Partenariats public-privé

La Lettonie s'emploie résolument à faire évoluer le dialogue social. Elle reconnaît par là même que le dialogue social joue un rôle effectif et important dans les initiatives et la participation et permet de conclure des accords majeurs et de générer une entente réciproque. Mis sur pied en 1998, le conseil national tripartite de coopération est devenu partie intégrante des organes institutionnels participant à l'élaboration des politiques dans ce domaine. Il a pour mission de promouvoir la coopération et le consensus entre toutes les parties concernées et de traiter les questions à caractère social et économique. Il se compose de représentants du gouvernement, de la Confédération des syndicats libres de Lettonie et de la Confédération des employeurs lettons, de sorte que chaque partie intéressée a l'occasion d'exprimer son point de vue sur les questions en cause.

### Mesures incitatives pour les entreprises

C'est la troisième année que le prix Apple est décerné par le ministère de l'environnement. Par ce prix, le gouvernement entend témoigner aux pouvoirs publics locaux son appréciation pour leur soutien en faveur de la politique de développement durable. En 2006, le dixième concours du meilleur emballage a eu lieu. Il vise

à encourager les chefs d'entreprise à créer et utiliser des emballages respectueux de l'environnement.

Le ministère de l'environnement remet chaque année plusieurs prix à des chefs d'entreprise qui respectent l'environnement. Des concours sur «l'écotourisme» et «la gestion respectueuse de l'environnement» ont gagné en popularité ces dernières années.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

Le ministère de la protection sociale, d'autres institutions gouvernementales et les partenaires sociaux ont publié plusieurs ensembles de lignes directrices concernant les principes fondamentaux de la RSE. Une des réalisations les plus marquantes dans ce domaine a été le lancement, en 2002, d'un *Manuel pour les employeurs*, qui contient des informations détaillées sur le cadre légal et les pratiques de relations sociales, ainsi que des renseignements sur les bonnes pratiques et le principe de bonne foi dans les relations entre employeurs et travailleurs. Ce manuel sera révisé prochainement. Le ministère de la protection sociale a aussi publié des manuels sur la mise en œuvre du principe de l'égalité des sexes.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

En 2006, les premiers labels «eco flower» ont été décernés pendant la Semaine européenne des fleurs. Conformément à l'initiative de l'UE, ils ont été accordés à des producteurs de biens respectueux de l'environnement. Une conférence de presse d'information a été organisée à l'occasion de la remise de ces labels.

### Publicité

La loi lettone sur la publicité (adoptée en 2000) interdit les publicités mensongères.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

La stratégie lettone de développement durable a été approuvée par le cabinet en août 2002. Le plan national



de politique environnementale pour 2004-2008 met l'accent sur la mise en œuvre du principe du développement durable et fixe l'objectif d'assurer des conditions environnementales bénéfiques à la santé humaine et susceptibles d'améliorer le bien-être général et l'espérance de vie.

### Politiques environnementales

La politique environnementale lettone a été élaborée sur la base de principes fondamentaux pertinents, acceptés dans le monde entier. La loi-cadre qui régit cette matière est la loi sur la protection de l'environnement. Le plan national de politique environnementale pour 2004-2008 (voir ci-dessus) mérite aussi d'être mentionné ici.

### Politiques sociales

Les lois et réglementations du travail sont en constante évolution, ce principalement afin de créer un environnement propice à l'esprit d'entreprise. De récents amendements pertinents ont été apportés au droit du travail. Le ministère de la protection sociale est chargé de la politique de lutte contre l'exclusion sociale. Quant au ministère de la santé, il a pris, en 2005, des mesures qui ont considérablement réduit le tabagisme dans les lieux publics.

Ces dernières années, les principes de l'égalité des sexes et de l'égalité des individus ont retenu l'attention. La Lettonie s'emploie à élaborer des politiques sur ces matières. Première étape dans cette voie, un document de base pour la mise en œuvre de l'égalité des sexes a été élaboré en collaboration avec les institutions administratives publiques, des ONG, des chercheurs et des experts des secteurs. En septembre 2004, le programme pour la mise en œuvre de l'égalité des sexes pour la période 2005-2006 a été accepté par le cabinet. De plus, pour assurer une promotion plus efficace de l'égalité des sexes, un conseil de l'égalité des sexes a été créé et

placé sous la houlette du ministère de la protection sociale. Pour promouvoir et coordonner les solutions apportées aux questions liées à l'égalité des sexes, le ministère de la protection sociale s'est doté d'un service de l'égalité des sexes. Depuis 1999, c'est le ministère de la protection sociale qui est chargé de la coordination des questions liées à l'égalité des sexes en Lettonie.

En 2006, une conférence européenne intitulée «*European Labour Market Policy: new approaches for empowerment*» (Politique européenne de l'emploi: nouvelles approches en faveur de l'autonomisation) a été organisée dans le cadre du programme «*Labour Office and Clients*» (LOC). Des experts d'institutions publiques y ont participé. Les principaux thèmes abordés par cette conférence ont été l'apprentissage autodirigé et son utilisation dans les pays européens, le travail des agences de l'emploi et une politique active de l'emploi.

Le Fonds social européen apporte un soutien financier considérable aux recherches visant à contribuer à définir et élaborer des politiques. Ainsi, l'agence nationale de l'emploi, en collaboration avec le Fonds social européen, travaille sur 13 projets nationaux et sept programmes de subventions qui couvrent des sujets importants qu'ils contribuent à promouvoir: l'offre d'emplois aux exclus de la société et aux handicapés, la formation des chômeurs, des recherches sur les causes du chômage et une réinsertion sociale orientée sur le travail.

### Politiques fiscales

La politique fiscale de Lettonie offre un système d'exonération pour des cas d'application de la RSE. Par exemple, la loi sur l'impôt des sociétés prévoit que l'impôt sera réduit de 85 % des montants versés à des institutions ainsi qu'à des sociétés et fondations enregistrées en République de Lettonie et à des organismes religieux ou des institutions connexes qui ont reçu le statut d'organisme d'utilité publique conformément à la loi sur les organismes d'utilité publique.



# LITUANIE

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

En décembre 2005, le document *Mesures d'encouragement du développement de la RSE en Lituanie en 2006-2008* a été adopté par ordonnance du ministre de la sécurité sociale et du travail. Ce document décrit les priorités de l'État dans le domaine de la RSE et fixe trois objectifs principaux étroitement liés, ainsi que les actions et mesures à mettre en œuvre au cours de la période 2006-2008. Pour sensibiliser à la RSE et améliorer la connaissance de cette matière, il propose de créer un site internet sur la RSE et d'organiser des tables rondes dans les régions et avec les organisations patronales. L'analyse de la base juridique concernée devrait permettre de déterminer quelles lois entravent l'application des principes et pratiques de RSE et accélérer le développement du cadre législatif adéquat. La création d'une commission interministérielle chargée de la RSE en Lituanie devrait garantir la participation d'un large éventail d'institutions publiques, fournir l'environnement politique approprié et assurer la cohérence des politiques.

### Sensibilisation

En 2006, un guide sur la RSE a été rédigé par l'institut de recherche sociale et de recherche sur l'emploi, sous la houlette du ministère de la sécurité sociale et du travail et du conseil tripartite. Ce guide révèle l'essence de la RSE et le potentiel de développement d'entreprises socialement responsables. Il convient de souligner que la Lituanie n'en est qu'à ses premiers pas en matière de RSE; les questions soulevées portent le plus souvent sur l'utilité de la RSE et les avantages que celle-ci peut procurer, alors que dans d'autres pays (par exemple les pays de l'OCDE) l'attention se concentre surtout sur les moyens de développer la RSE. Par conséquent, le travail de sensibilisation revêt une importance majeure en Lituanie. Ce guide sera distribué aux syndicats, aux organisations patronales, aux centres d'information pour les entreprises, aux associations de consommateurs et à d'autres parties intéressées.

En 2006, un site internet sur la RSE a été créé en Lituanie (voir <http://www.socmin.lt/index.php?-1012157904> — actuellement uniquement en lituanien). Il présente des

nouvelles sur le développement de la RSE en Lituanie, une liste d'entreprises socialement responsables dans le pays et des renseignements sur la législation nationale ainsi que des communications (documents rédigés par la Commission européenne) sur la RSE, des liens utiles vers les organisations partenaires, telles que le bureau du PNUD en Lituanie, une association nommée Investors Forum, des pages internet de la CE sur la RSE, etc.

Le 15 novembre 2005, le bureau du PNUD en Lituanie a organisé, en collaboration avec l'Investors Forum et l'International Business Leaders Forum, un séminaire sur l'intégration de la RSE dans la stratégie des entreprises. Consacré aux aspects les plus cruciaux du concept de la RSE et de l'initiative du Pacte mondial de l'ONU, ce séminaire visait principalement à familiariser les entreprises et organisations qui soutiennent les principes de RSE aux méthodes et instruments permettant d'intégrer ces principes dans la stratégie de l'entreprise et de communiquer la mise en œuvre de ces principes aux intervenants et au grand public.

Le bureau du PNUD en Lituanie ainsi que des partenaires tels que l'OIT, la Banque mondiale, les autorités lituaniennes et les associations nationales d'entreprises ont consacré tous les événements relatifs à la RSE à la question des travailleurs. Les droits des travailleurs font partie intégrante des principes du Pacte mondial de l'ONU, auxquels adhèrent 39 entreprises nationales et internationales de Lituanie, membres du Pacte mondial et du réseau national des entreprises socialement responsables. Au vu de l'évolution rapide de la situation sur le marché de l'emploi et de la pénurie de travailleurs en Lituanie, les employeurs doivent accorder plus d'attention à leurs travailleurs et continuer à améliorer les conditions de travail. En mai 2006, trois événements ont eu lieu concernant les travailleurs:

- Sur le plan de la responsabilité sociale, la présentation d'une enquête de la Banque mondiale sur les avis des entreprises de la région sur la RSE, ainsi que la tenue d'un forum de discussion entre quatre groupes d'intervenants: les employeurs, les travailleurs, le gouvernement et la société civile; le tout était organisé par le ministère de la sécurité sociale et du travail.
- Concernant les normes internationales du travail dans la gestion des entreprises et les systèmes de motivation des travailleurs, la présentation, en partenariat



avec l'OIT, des normes internationales du travail et de leur fonctionnement au sein des entreprises, avec une attention particulière pour la lutte contre les discriminations. Les entreprises participantes ont partagé leurs bonnes pratiques au cours de cet événement organisé pour les membres du réseau national des entreprises socialement responsables.

- Sur le plan des entreprises responsables, un événement consacré aux bonnes pratiques en Europe, organisé en collaboration avec la commission des affaires sociales et de l'emploi du Parlement, l'OIT et Accor Services. Cet événement a été consacré à l'examen des bonnes pratiques des entreprises de l'UE et à la notion de «l'alimentation au travail» et aux mesures à prendre pour appliquer celle-ci en Lituanie. Pendant ce séminaire, un projet de loi sur l'alimentation des travailleurs a été présenté.

En septembre 2006, une consultation sur le rôle de l'État dans le développement de la RSE a mené à une rencontre avec James Shaw, un expert britannique en RSE. Lors de cette rencontre, les moyens d'inciter les entreprises à intégrer les principes de la RSE ont également été analysés.

Au début de 2007, le PNUD a lancé son premier projet régional d'accélération du développement de la RSE dans les nouveaux États membres de l'UE et les pays candidats: la Bulgarie, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Turquie. Des réseaux d'entreprises d'Allemagne, d'Espagne et du Royaume-Uni participeront à ce projet, qui contribuera aux échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de RSE. Ce projet s'intéresse aux pratiques adoptées par des entreprises locales et étrangères mais cible aussi les associations d'entreprises et de secteurs, les pouvoirs publics locaux et centraux, les syndicats, les milieux scientifiques, les ONG et les médias des pays participants. Il est mis en œuvre par les représentants résidents du PNUD dans les pays concernés, en coopération avec les partenaires nationaux et régionaux. Dans le cadre de ce projet, deux experts internationaux en RSE, Mark Line (Royaume-Uni) et Robert Braun (Hongrie) ont visité la Lituanie les 13 et 14 mars 2007, afin de rencontrer les entreprises lituaniennes pour découvrir leurs pratiques de RSE et partager leur savoir-faire sur les tendances en Europe occidentale et dans d'autres pays. Ils ont aussi rencontré des ONG locales, des institutions publiques, des associations et des syndicats qui participent au développement de la RSE dans le pays, en vue de déterminer les priorités en matière sociale, environnementale, éthique et dans le domaine du développement économique général.

## Recherche

Le ministère de la sécurité sociale et du travail a commandé des recherches sur le thème de «l'évaluation des opportunités de développement de la RSE en Lituanie et recommandations pour améliorer la promotion de la RSE», travaux qui ont été effectués par l'institut de recherche sociale et de recherche sur l'emploi en 2005. Les principales recommandations issues de ces recherches ont été incorporées dans le document *Mesures d'encouragement du développement de la RSE en Lituanie en 2006-2008* (susmentionné) et sont actuellement en cours de mise en œuvre.

La Banque mondiale a interrogé les chefs d'entreprise de Lituanie (ainsi que d'Estonie et de Lettonie) afin de mettre en évidence les points de vue du secteur privé sur la RSE dans le pays et la façon dont ces points de vue sont appliqués dans la pratique. Ce sondage s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme pilote de la Banque mondiale intitulé «*Enabling a Better Environment for CSR in Central and Eastern European Countries*» (Favoriser un meilleur environnement pour la RSE dans les pays d'Europe centrale et orientale), généreusement soutenu par une subvention de la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la Commission européenne. Le rapport de l'étude, intitulé *What Does Business Think about Corporate Social Responsibility?* (Que pensent les entreprises de la responsabilité sociale des entreprises?), a été diffusé.

## Partenariats public-privé

Pour coordonner, mettre en œuvre et évaluer les mesures de promotion de la RSE en Lituanie, une commission permanente de coordination du développement de la RSE a été mise sur pied. Elle est constituée de représentants des syndicats, des organisations patronales, d'institutions publiques, d'organismes scientifiques et de recherche (ministères de la sécurité sociale et du travail, de l'économie et de l'environnement, inspection nationale du travail et agence lituanienne pour les PME). Les membres de cette commission devraient aussi contribuer à sensibiliser à la RSE dans leurs milieux respectifs.

En avril 2005, des entreprises lituaniennes de premier plan ont créé un réseau national d'entreprises socialement responsables, intégré au réseau du Pacte mondial de l'ONU, en vue d'améliorer la stratégie des entreprises concernées. À la fois forum de discussion, d'échange et d'apprentissage pour les entreprises responsables, ce réseau national est né de l'initiative de groupe sur les entreprises responsables, lancée lors de la conférence

intitulée «Les entreprises responsables dans la société», organisée par le président de la République de Lituanie à l'automne 2004. En collaboration avec les Nations unies, le gouvernement et le secteur non gouvernemental, il élaborera des solutions aux problèmes sociaux et environnementaux, ce qui contribuera à un développement plus harmonieux de l'économie. Les membres fondateurs du réseau national de Lituanie sont le bureau du PNUD en Lituanie, l'Investors Forum, NETA, ainsi que les entreprises privées Constructu, Berlin-Chemie Menari Group, Commercial Union Lietuva Gyvybes Draudimas, Danisco Sugar, Ernst & Young, Lideika, Petrauskas, Valiunas ir partneriai LAWIN, Libra Holdings, Lietuva Statoil et Mažeikiu nafta.

Le 2 juin 2005, un lancement officiel du Pacte mondial a eu lieu au palais du président de la République de Lituanie. Trente-neuf entreprises lituaniennes ont souhaité adhérer au Pacte mondial et ont remis leurs lettres, adressées au secrétaire général et à George Kell, directeur du Pacte mondial. Dans ces lettres, les entreprises et organisations ont officiellement déclaré que, dans leurs stratégies, dans leurs relations avec leurs partenaires et les travailleurs et dans leurs activités quotidiennes, elles adopteraient, soutiendraient et appliqueraient un ensemble de valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Parmi les entreprises ayant rallié le Pacte mondial et le réseau national des entreprises socialement responsables figurent les plus grands producteurs, institutions financières, chaînes de vente au détail, associations de travailleurs et d'entreprises ainsi que des PME.

### Outils de gestion

En 2004, une méthodologie d'évaluation des emplois et fonctions dans les conventions collectives relatives aux rémunérations a été élaborée. Son application pratique a fait l'objet d'un accord tripartite en juin 2005. Dans les entreprises et les organisations, elle devrait permettre d'accroître la transparence du système de négociations salariales, avoir un impact positif sur la réduction de l'écart salarial entre femmes et hommes et être très utile pour identifier les taux de rémunération dans des entités et secteurs économiques distincts du pays.

## 2. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Politiques sociales

Depuis 2001, le ministère de la sécurité sociale et du travail soutient des initiatives locales d'emploi dans les zones où le chômage est le plus élevé. Ces zones ont souffert de restructurations économiques et ont connu des licenciements massifs. Les partenaires concernés sont les municipalités, les entreprises locales et les bourses locales de l'emploi (agences publiques de l'emploi). Outre la création de nouveaux emplois pour les chômeurs, le principal objectif est de renforcer les partenariats locaux. Deux des principaux critères de sélection des projets sont l'offre d'un soutien financier par au moins deux partenaires locaux et la participation de la municipalité concernée à la promotion et au soutien du projet. Ce soutien peut être financier ou revêtir la forme d'une offre de locaux, d'équipements, d'exonérations fiscales, etc.

La partie contractante s'engage à utiliser les emplois nouvellement créés pour embaucher des individus socialement vulnérables (chômeurs de longue durée, jeunes, personnes approchant de la retraite, handicapés, etc.) et à conserver ces emplois pendant trois ans. Pendant la période 2001-2004, les subventions de l'État pour ces projets (211 projets au total) ont créé 1 900 nouveaux emplois pour les chômeurs. L'effet multiplicateur du projet est manifeste: l'analyse des données montre que pour 10 emplois créés par le projet, il se crée un emploi supplémentaire. Le taux de profit des projets mis en œuvre a atteint 140 %: les subsides de l'État pour la création de nouveaux emplois sont remboursés dans les trois ans et reviennent à l'État et aux budgets municipaux avec 40 % de bénéfice.

Pour réduire les différences de taux de chômage entre les régions, 78 projets locaux d'initiative d'emploi ont été mis en œuvre dans les territoires présentant les taux de chômage les plus élevés pendant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 1<sup>er</sup> septembre 2006, et 481 nouveaux emplois ont été créés, dont la moitié dans des zones rurales.





# LUXEMBOURG

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Les premières initiatives de sensibilisation à la RSE au Luxembourg se sont basées sur le livre vert européen. Quatre facteurs ont influé sur la vitesse à laquelle la RSE a été adoptée au Luxembourg:

- Les multinationales situées au Luxembourg étaient déjà engagées sur cette voie en raison de leur nature mondiale et du fait qu'elles suivaient déjà des principes de RSE au niveau mondial.
- Vu la nature particulière du marché luxembourgeois, les multinationales et les PME y coexistent et interagissent. Cela crée un environnement positif de sensibilisation et peut renforcer l'émulation entre les entreprises.
- Les PME (nombreuses au Luxembourg) révélaient souvent des comportements de RSE, sans nécessairement les promouvoir en tant que tels.
- Tout comme les multinationales, les ONG, en particulier Caritas, prenaient déjà une part active à la RSE au Luxembourg en raison du rôle mondial qu'elles jouaient déjà dans le développement durable.

Depuis 2003, le ministre du travail et de l'emploi, François Biltgen, fait activement campagne en faveur de la RSE au niveau national, en prononçant des discours et, plus spécifiquement, en utilisant le «modèle tripartite» luxembourgeois comme levier pour rassembler les diverses entités représentant les pouvoirs publics, les travailleurs et les entreprises en vue d'éduquer, d'informer et de susciter un soutien pour le développement de la RSE au Luxembourg.

Première manifestation importante de cette activité, une charte du développement durable (2003) a été élaborée, en réponse au livre vert, par l'Union des entreprises luxembourgeoises (qui comprend de grandes sociétés et des PME). Depuis 2003, plusieurs événements, séminaires et symposiums ont eu lieu régulièrement pour sensibiliser, éduquer, informer et générer un

soutien pour la RSE et une participation proactive à celle-ci:

- Août 2004: université d'été, le premier symposium national de sensibilisation à la RSE. Il fut parrainé par le ministère du travail et de l'emploi, par la Commission européenne et par la Chambre des employés privés. Les sujets abordés ont été l'audit social, la RSE et le développement durable.
- Mars 2005: pendant la présidence luxembourgeoise de l'UE (janvier-juin 2005) et à l'initiative du ministère du travail et de l'emploi et de Caritas, le Luxembourg a organisé son premier forum européen sur la RSE, avec le soutien d'eurochambres et de l'Union des entreprises luxembourgeoises.
- Mars 2006: conférence sur la gestion de la diversité dans les entreprises.
- Octobre 2006: la première charte sociale luxembourgeoise a été publiée avec le soutien du ministre du travail et de l'emploi. Depuis septembre 2005, une plate-forme informelle composée d'entreprises de premier plan du Luxembourg et soutenue par le ministère du travail et de l'emploi se réunit régulièrement pour manifester son intérêt à soutenir activement l'élaboration d'un ensemble de principes éthiques pour les entreprises, susceptible de mener à l'adoption de valeurs d'entreprise propices à la RSE. Participent à cette plate-forme Arcelor Mittal, Banque et Caisse d'épargne de l'État, Cargolux et SES Global.
- Décembre 2006: séminaire intitulé «Développement durable: la responsabilité des entreprises au Luxembourg».
- Récemment, le principal conseiller mondial en RSE, le professeur Klaus Leisinger, président de la fondation Novartis et conseiller en RSE auprès de Kofi Annan, a été engagé par le gouvernement pour clarifier le lien entre les perspectives mondiales/impératifs de RSE et le rôle que le Luxembourg peut jouer.

Un site internet sur la RSE est en cours d'élaboration. Ce projet vise à créer un forum interactif pour promouvoir toutes les initiatives de RSE ainsi que donner des exemples de bonnes pratiques et stimuler le débat et l'enrichissement mutuel.

Un groupe d'experts travaille à une définition luxembourgeoise de la RSE, c'est-à-dire une série de sujets qui tiennent compte des spécificités de ce pays et de son économie. Un questionnaire en ligne abordant chacun des quatre piliers sera élaboré sur la base de cette définition, en vue de recueillir les données statistiques nécessaires pour mesurer la RSE au Luxembourg et, en particulier, pour permettre de déterminer:

- le nombre d'entreprises participant à des activités de RSE;
- à quelles initiatives de RSE elles participent déjà;
- quelles initiatives il faudra lancer pour l'avenir.

Des programmes de formation pour les PME sont en cours d'élaboration. Le but est d'exploiter les bonnes pratiques existantes et de les promouvoir au sein d'autres PME, afin de rapprocher le concept des PME tout en facilitant la mise en œuvre de telles mesures par les PME.

### Partenariats public-privé

Depuis 2005, un accord lie le ministère du travail et de l'emploi et ADT-Center, un bureau de consultance spécialisé dans la problématique du genre, la gestion de la diversité et la RSE, avec pour objectif de promouvoir la RSE et d'exploiter des synergies en vue de nouer des partenariats entre intervenants locaux (PME, multinationales et ONG). Il vise en particulier:

- à collaborer avec les différents intervenants pour promouvoir et développer la RSE avec les entreprises et faire connaître les bonnes pratiques existantes et futures;
- à stimuler le débat sur la RSE dans les entreprises;
- à sensibiliser les entreprises et le grand public aux principes de la RSE.

Dans le cadre de cet accord, la mission du ministère du travail et de l'emploi consiste à promouvoir l'emploi de personnes d'âge mûr ainsi que de personnes handicapées/douées, à faire campagne pour l'hygiène et la sécurité au travail et à créer de l'emploi.

### Mesures incitatives pour les entreprises

Une initiative visant à récompenser les bonnes pratiques des entreprises est en cours d'élaboration. Il

pourrait s'agir d'un soutien financier accordé aux entreprises ayant activement intégré les pratiques de RSE dans leurs structures.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

En octobre 2006, un groupe de travail composé de représentants du gouvernement, des ONG, des PME, des multinationales et d'ADT-Center a publié, avec le soutien du ministre du travail et de l'emploi, la première charte sociale luxembourgeoise. Ont participé à ce groupe: Arcelor Mittal, Banque et Caisse d'épargne de l'État, Cargolux, SES Global et Caritas.

La charte du développement durable (2003) constitue la réponse de l'Union des entreprises luxembourgeoises (qui comprend de grandes sociétés et des PME) au livre vert européen.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Actuellement, la Confédération luxembourgeoise du commerce s'emploie à élaborer un concept de label qui tiendrait compte de critères locaux spécifiques.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Politiques environnementales

Le gouvernement luxembourgeois soutient des initiatives de gestion et de recyclage des déchets depuis plusieurs années. Le projet «*Superdreckskëscht*» sillonne tout le pays pour donner des séances de formation et d'information à l'importance de la gestion des déchets.

La RSE est essentiellement un concept en vertu duquel des entreprises décident volontairement de contribuer à une société meilleure et à un environnement plus propre. Au niveau européen, le défi consiste à trouver comment la RSE peut épauler le processus de Lisbonne, qui vise à créer une économie de la connaissance dynamique, compétitive et homogène. Au niveau national, le gouvernement hongrois partage les mêmes objectifs que les politiques européennes de RSE, à savoir promouvoir la mise en œuvre des dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable et créer des politiques ainsi que des règles économiques et financières qui encouragent une application volontaire de la RSE.

Le concept de la RSE est principalement porté par les grandes entreprises, même si des pratiques de responsabilité sociale existent dans tous les types d'entreprises, que celles-ci soient publiques ou privées, y compris dans les PME et les coopératives. Dans le contexte de la mondialisation et, en particulier, du marché intérieur, les entreprises ont de plus en plus conscience de la valeur économique directe que peut revêtir la RSE et elles sont dès lors prêtes à coopérer avec les pouvoirs publics.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Au début de 2007, le PNUD a lancé le premier projet régional d'accélération du développement de la RSE dans les nouveaux États membres de l'UE et les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Turquie. Des réseaux d'entreprises d'Espagne, du Royaume-Uni et d'Allemagne participeront à ce projet, qui contribuera aux échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de RSE. Ce projet s'intéresse aux pratiques adoptées par des entreprises locales et étrangères mais cible aussi les associations d'entreprises et de secteurs, les pouvoirs publics locaux et centraux, les syndicats, les milieux scientifiques, les ONG et les médias des pays participants. Il est mis en œuvre par les représentants

résidents du PNUD dans les pays concernés, en coopération avec les partenaires nationaux et régionaux.

Le projet relatif à la responsabilité sociale dans la région des Carpates, intitulé «Comment cela fonctionne», vise à intensifier les activités de RSE dans les Carpates grâce à un échange de bonnes pratiques au niveau international et à la participation de tous les intervenants concernés. Cofinancé par la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances, ce projet couvre des régions de Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie et est géré par la Carpathian Foundation. Ses principaux groupes cibles seront les organisations des partenaires sociaux, les PME, les entreprises multinationales, les pouvoirs publics régionaux, nationaux et locaux, les universités, les ONG et les organisations de la société civile, les associations d'entreprises et associations professionnelles des districts de Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie qui constituent la région des Carpates. Voici les objectifs directs de ce projet:

- sensibiliser les entreprises, pouvoirs publics, institutions d'enseignement, organisations de la société civile et autres intervenants de la région des Carpates à la RSE et à son incidence sur la société et mieux faire connaître cette RSE;
- développer les savoir-faire et les échanges d'informations sur la RSE et ses instruments et pratiques actuels;
- élaborer des modèles transférables de pratiques de RSE pour les nouveaux États membres de l'Union européenne et les pays candidats, en y associant des partenaires actifs des États membres de l'Union européenne ainsi que des pays candidats.

### Partenariats public-privé

Le réseau hongrois du Pacte mondial de l'ONU, également facilité par le PNUD, œuvre activement à encourager les bonnes pratiques en Hongrie. Il compte notamment parmi ses partenaires Transparency International Hungary, l'équipe consultative multidisciplinaire de l'OIT pour l'Europe centrale et orientale (CEET), Clean Air Action Group, Braun and Partners, la Carpathian Foundation, l'Autonomia Foundation et le Conseil des entreprises hongroises pour le développement durable.

## Mesures incitatives pour les entreprises

Le prix de l'employeur respectueux de la famille: chaque année depuis 2000, le ministère des affaires sociales et du travail décerne un prix récompensant les bonnes pratiques en matière de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Ce prix est attribué dans quatre catégories: petites entreprises, entreprises de taille moyenne, grandes entreprises et organismes publics. Plus de 400 employeurs concourent pour ce prix. Les pratiques récompensées concernent les horaires flexibles, les systèmes d'organisation du travail à temps partiel combinés à des incitations salariales, la réintégration des jeunes mères et la formation des mères bénéficiant d'un congé d'éducation. Ce prix vise à créer de l'emploi, à promouvoir une utilisation flexible des ressources humaines et à assurer l'adaptabilité et la stabilité de la main-d'œuvre.

L'enquête sur le meilleur lieu de travail, couronnée par l'attribution d'un prix, est réalisée chaque année depuis 2001 par Hewitt Inside Consulting, avec le soutien du ministère des affaires sociales et du travail, en vue de diffuser des bonnes pratiques. Près de 20 000 travailleurs et plus de 90 entreprises y prennent part. Cette enquête révèle dans quelle mesure les travailleurs sont satisfaits des responsabilités sociales assumées par les employeurs (concernant les conditions de travail, le temps de travail, les salaires et avantages sociaux, les relations humaines et le dialogue social, l'accès et le soutien à la formation). Ces enquêtes sont analysées par les directeurs de RH, qui examinent les liens entre méthodes de GRH, dialogue et performance économique.

## 2. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Politiques sociales

La RSE contribue à rendre le marché de l'emploi plus ouvert à tous. Le gouvernement dispose de tout un éventail de mesures pour encourager les entreprises à participer à des initiatives de RSE:

- le soutien aux investissements créateurs d'emplois est une des mesures les plus importantes;
- des réductions spécifiques de charges sociales pour les groupes défavorisés, notamment les travailleurs

âgés, les handicapés, les femmes de retour de congé de maternité et les jeunes diplômés (dans le cadre du programme START);

- un programme de primes est en vigueur dans le secteur public depuis janvier 2005 (et des projets existent pour l'étendre au secteur privé).

Plusieurs mesures ont été adoptées pour promouvoir les bonnes pratiques en matière d'emploi:

- Le programme opérationnel DRH, par lequel le Fonds social européen soutient la création de lieux de travail respectueux de la famille, informe les employeurs, transfère des savoir-faire spécialisés pour modifier l'organisation du travail afin de concilier les obligations familiales et professionnelles et assure des services aux travailleurs en cas de détachement, d'horaires irréguliers, pendant les périodes où il faut garder un enfant ou prendre en charge d'autres membres de la famille ou pendant les périodes de formation.
- Le relèvement des normes d'emploi constitue un autre objectif important (normes d'embauche, conditions de travail, salaires et avantages sociaux, hygiène et sécurité, formation).
- Le dialogue social (encourager les pratiques de participation).
- L'organisation du travail (qualité et compétences requises, coopération, responsabilité, adaptabilité).
- La liaison du financement et du soutien publics au bon fonctionnement des relations sociales et l'encouragement du dialogue social au microniveau.
- La promotion de la RSE dans les restructurations par l'adoption de stratégies d'apprentissage tout au long de la vie.

La promotion de mesures garantissant la non-discrimination occupe une place importante en Hongrie. Depuis décembre 2003, la loi sur l'égalité de traitement et la promotion de l'égalité des chances constitue, en Hongrie, le cadre qui garantit le respect de principes de non-discrimination, conformément à deux directives européennes adoptées par le Conseil de l'UE en 2000: la directive relative à l'égalité raciale et la directive sur l'égalité en matière d'emploi. C'est dans le cadre des initiatives européennes sur l'égalité de traitement et la non-discrimination que la Hongrie a élaboré une stratégie basée sur la lutte contre les discriminations dans les nouveaux États membres et les pays candidats.



# MALTE

Les entreprises maltaises ont compris récemment que leur réputation et donc leur responsabilité sociale pouvaient assurer leur survie et leur croissance. À Malte, la réputation des entreprises donne un avantage concurrentiel aux firmes qui tentent d'agrandir leur part du marché intérieur, du fait que ce marché intérieur est très limité et qu'à l'échelon national il n'existe pas de limites géographiques. Plusieurs pouvoirs publics ont adopté des initiatives destinées à encourager les entreprises à contribuer à une société meilleure et à un environnement plus sain. En 2004, Malte s'est lancée dans un examen minutieux des diverses initiatives prises par les pouvoirs publics, à titre de premier pas sur la voie de la rédaction d'une politique nationale de RSE.

Le département des relations sociales et d'emploi (DIER) au sein du ministère maltais de l'éducation, de la jeunesse et de l'emploi a pris l'initiative de compiler une description des pratiques de RSE à Malte. Il y a recensé les initiatives publiques susceptibles d'être intégrées dans une politique nationale de RSE.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Le gouvernement maltais reconnaît que la RSE peut être bénéfique tant à l'organisation elle-même qu'à la société dans laquelle elle opère. Dès lors, avant d'élaborer une stratégie de promotion de la RSE au niveau national, il s'est appliqué à promouvoir une culture qui fasse des pouvoirs publics les meilleurs porte-drapeau de la RSE, notamment grâce aux initiatives suivantes:

- l'instauration par le bureau de gestion et du personnel de mesures d'égalité des sexes et de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour tous les fonctionnaires;
- la désignation par les services du Premier ministre d'un responsable de l'environnement au sein de chaque ministère, chargé de sensibiliser à l'environnement et de mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement au sein de son ministère.

Ces initiatives présentent un double avantage: elles garantissent que les pouvoirs publics réaliseront leur

dimension sociale de façon plus efficace et jettent une base solide pour promouvoir la RSE en montrant au secteur privé comment copier les pratiques des pouvoirs publics.

Le Conseil consultatif du secteur du bâtiment (BICC) a été créé par le gouvernement en vue d'améliorer la performance du secteur local de la construction. Ce conseil publie, à l'attention du secteur de la construction, diverses lignes directrices en faveur de l'efficacité énergétique dans la conception, la conservation et la restauration des bâtiments et des directives concernant l'hygiène et la sécurité. Le BICC organise en outre des programmes de formation, y compris la promotion du concept de fiche d'hygiène et de sécurité, et des formations pour mieux faire connaître le patrimoine baroque de Malte.

### Recherche

En 1993, le département de la protection de l'environnement a passé un accord avec le département de l'industrie et Malta University Services Ltd pour créer un Centre de technologies propres (CTC) à l'université de Malte. Cette coentreprise a principalement été mise sur pied pour aider l'industrie locale à adopter des processus de production plus propres qui favorisent une réduction des déchets. Le Centre de technologies propres traite un éventail assez large de technologies propres. Il s'intéresse non seulement aux techniques de production mais aussi aux pratiques de gestion et aux programmes de sensibilisation pour tous les secteurs de l'économie. Voici ses principaux objectifs:

- encourager l'industrie à appliquer les technologies les moins polluantes;
- transférer à l'industrie le savoir-faire relatif à l'application de technologies plus propres;
- offrir une aide pour analyser les systèmes existants afin de trouver des solutions applicables permettant de prévenir la pollution;
- s'associer à toute initiative susceptible de faire adopter des technologies plus propres par l'industrie locale;
- poursuivre tout autre objectif ayant fait l'objet d'un consensus entre les deux parties.

Depuis sa création, ce centre a organisé plus de 23 séminaires, plusieurs conférences, forums, cours et réunions scientifiques.

Le ministère des affaires rurales et de l'environnement s'est engagé à mener une éducation et une sensibilisation à l'environnement en rassemblant toutes les parties intéressées autour de la création d'un Centre pour l'éducation et la recherche environnementales. Cette entité poursuit les objectifs suivants:

- coordonner la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une stratégie nationale d'éducation environnementale;
- soutenir la Commission nationale du développement durable sur les questions liées à l'éducation environnementale;
- adopter le rôle d'un centre d'information, à savoir rassembler les informations environnementales et les diffuser au grand public;
- conseiller les institutions et organisations gouvernementales et non gouvernementales sur l'élaboration de programmes d'éducation environnementale;
- gérer les programmes de sensibilisation à l'environnement à l'échelon local pour encourager l'adoption de modes de vie durables et l'acceptation des normes environnementales européennes élevées;
- nouer des liens de coopération avec des centres similaires dans la région euro-méditerranéenne et au-delà;
- développer des réseaux régionaux d'information sur les initiatives en matière d'éducation environnementale;
- créer des forums nationaux, régionaux et internationaux sur les questions d'éducation environnementale;
- organiser des formations initiales sur l'éducation environnementale;
- proposer des programmes de formation à distance en éducation environnementale;
- offrir des opportunités d'études de deuxième cycle en éducation environnementale;
- promouvoir des recherches sur l'éducation environnementale;
- coordonner et gérer les projets européens liés à l'éducation environnementale.

### Partenariats public-privé

L'office public maltais de l'emploi ETC travaille en partenariat avec le secteur privé pour aider les chômeurs défavorisés à améliorer leur employabilité. Ces partenariats permettent aux jeunes diplômés d'acquérir une expérience professionnelle, ils apportent leur concours aux programmes de formation dans le cadre du redéploiement de travailleurs consécutif à des restructurations et proposent des formations et stages à des personnes qui ne sont plus actives sur le marché de l'emploi depuis longtemps et à des demandeurs d'emploi âgés.

En 1990, le gouvernement maltais a créé, conjointement avec le secteur privé, la Foundation for Human Resource Development (Fondation pour le développement des ressources humaines). Cette fondation vise essentiellement à sensibiliser à la nécessité de gérer et développer les ressources humaines et à garantir aux travailleurs une offre de formations continues appropriées. Chaque année, elle décerne des prix à plusieurs entreprises: prix pour la meilleure initiative de RH et un prix d'excellence en gestion des personnes (Malte).

Le ministère des ressources et de l'infrastructure a créé l'Office des projets de réhabilitation (Ufficcju tal-progetti ghar-Rijabilitazzjoni). Cet office recherche des partenaires du secteur privé pour entamer des projets de restauration et de conservation. Le secteur privé participe à ces projets par le biais de parrainages ou de partenariats public-privé. Actuellement, l'office travaille à trois grands projets dans trois villes historiques majeures du pays: le «*Progett ghar-Rijabilitazzjoni ta' I-Mdina*» (projet de réhabilitation de Mdina), le «*Progett ghar-Rijabilitazzjoni tal-Belt Valletta*» (projet de réhabilitation de La Vallette) et le «*Progett ghar-Rijabilitazzjoni tal-Kottonera*» (projet de réhabilitation de Kottonera). Des organismes privés sont encouragés à contribuer à l'amélioration de l'environnement dans lequel ils opèrent.

Le Conseil maltais pour le développement économique et social est un forum tripartite dans lequel les partenaires sociaux sont représentés. Son principal objectif est de promouvoir le dialogue social et le consensus entre les syndicats, les organisations patronales et le gouvernement et, si nécessaire, le Conseil inclut aussi des représentants de la société civile. Ce Conseil soumet des recommandations au gouvernement sur des questions nationales, économiques et sociales.

En 1992, le gouvernement maltais a aidé plusieurs enthousiastes du patrimoine culturel à créer une fondation du patrimoine maltais, la Fondazzjoni Patrimonju Malti, dont le principal objectif est d'améliorer la compréhension du patrimoine culturel maltais. Cette fondation sollicite aussi l'aide financière d'entreprises dans le cadre de parrainages, de mécanismes d'association ou de mécénats.

### Mesures incitatives pour les entreprises

Des récompenses sont remises chaque année par la Fondation pour le développement des ressources humaines.

Le Centre pour les technologies propres (CTC), en collaboration avec le ministère des affaires rurales et de l'environnement, l'Office maltais de l'environnement et de l'urbanisme et Malta Enterprise, a lancé les prix de l'environnement pour l'industrie en 2003. Cette initiative décerne des prix aux entreprises dans trois grandes catégories, à savoir le prix de gestion pour le développement durable, le prix de conservation pour le développement durable et l'initiative de protection de l'environnement. Les lauréats des deux premières catégories reçoivent le droit d'utiliser un logo spécial sur les documents de l'entreprise pendant deux ans.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

Le ministère de la santé, des seniors et des soins non hospitaliers a créé un conseil des professions paramédicales, dans lequel siègent des représentants des professions médicales. En 2004, ce conseil a rédigé deux codes de déontologie pour toutes les professions médicales qu'il représente.

### Publicité

Le service des consommateurs et de la concurrence entend éduquer à la fois les commerçants et les consommateurs en les sensibilisant à leurs droits et obligations. Cet organisme mène, via les médias, une campagne permanente d'éducation visant à informer les commerçants et les consommateurs au sujet de l'évolution du marché. Ces campagnes d'éducation familiarisent en outre les commerçants à la loi sur la consommation, surtout à ses dispositions sur la publicité mensongère.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

En 2002, la Commission nationale de développement durable (NCSd) a été créée en vue de promouvoir le développement durable national dans tous les secteurs de l'économie, d'analyser les progrès engrangés dans la réalisation de ce développement durable et de dégager un consensus sur les mesures à prendre pour réaliser de nouveaux progrès. La NCSd a chargé un groupe d'action de suivre l'élaboration d'une stratégie de développement durable pour Malte en structurant un grand

projet et des principes, en dressant la liste des aspirations du gouvernement, de la société civile et du secteur privé et en déterminant des axes d'action. (voir <http://home.um.edu.mt/islands/ncsd/ncsd.html>)

### Politiques environnementales

Le service de l'agriculture biologique a été créé au sein de la division des services agricoles et du développement rural pour sensibiliser à l'agriculture biologique, jeter les bases nécessaires pour faciliter ce type d'agriculture et entreprendre tous les contrôles, inspections, certifications et expériences nécessaires. En janvier 2002, le ministère des affaires rurales et de l'environnement et l'université de Cranfield ont établi un rapport initial, intitulé *Development of a Rural Development Plan for the Maltese Islands* (Élaboration d'un plan de développement rural pour les îles maltaises), qui a abouti à la rédaction du plan de développement rural de Malte.

La loi sur la protection de l'environnement traite du patrimoine historique. Heritage Malta, l'agence maltaise qui gère les musées et sites historiques, a lancé une initiative qui permet aux organismes locaux et étrangers de faire preuve de leur responsabilité sociale en devenant mécènes de Heritage Malta.

### Marchés publics

Le ministère de l'investissement, de l'industrie et des TI s'efforce d'amener les organismes publics à utiliser les bonnes pratiques de RSE. Plusieurs lignes directrices et normes sont en cours d'élaboration pour les organismes publics afin d'atteindre ce but. Cette initiative repose sur cinq principes clés:

- accorder une attention constante aux besoins spécifiques des personnes handicapées;
- consulter les travailleurs et leurs familles dans le cadre des processus décisionnels;
- considérer les ONG comme des partenaires;
- réduire au maximum l'incidence sur l'environnement;
- si possible, contribuer à améliorer l'environnement en tenant compte des besoins des minorités.

### Références

Communiqués de presse du département de l'information:

[http://www.doi.gov.mt/EN/press\\_releases/2005/09/13.asp](http://www.doi.gov.mt/EN/press_releases/2005/09/13.asp)

Site internet de la Fondation pour le développement des ressources humaines:

<http://www.fhrd.org/about.asp>

Site internet de l'Office maltais de l'environnement et de l'urbanisme:

<http://www.mepa.org>

Site internet du ministère des affaires rurales et de l'environnement:

<http://www.mrae.gov.mt>

Site internet d'ECT:

<http://www.etc.gov.mt>

Site internet de Malta University Services:

<http://www.mus.com.mt>

Site internet du ministère de l'agriculture et du développement rural:

<http://www.agric.gov.mt>





# PAYS-BAS

La politique générale du gouvernement néerlandais consiste à soutenir des initiatives visant à promouvoir la RSE tant au niveau national qu'international.

Le gouvernement estime que les entreprises devraient réfléchir sur leur rôle dans la société et devraient se demander ce qu'elles peuvent utilement faire pour servir à la fois l'intérêt général et leurs propres intérêts. Il entend promouvoir la RSE aux niveaux local, national et international mais se garde d'imposer une législation sur la RSE aux entreprises car une loi inciterait celles-ci à seulement faire le strict minimum alors que le gouvernement néerlandais perçoit la RSE comme faisant partie intégrante des activités principales d'une entreprise. Ce sont les entreprises qui sont le mieux placées pour poser leurs propres choix. Pour les aider, le gouvernement soutient activement les réseaux d'entreprises visant à promouvoir la RSE. Il favorise une attitude transparente vis-à-vis de la RSE, notamment en publiant une analyse comparative annuelle des rapports de durabilité remis par les entreprises néerlandaises. Il a en outre encouragé l'élaboration des lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (Initiative mondiale sur les rapports de performance), dont le siège est situé à Amsterdam.

Le gouvernement néerlandais considère les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales comme les plus importants principes de RSE. La promotion de ces principes directeurs est assurée via l'internet, le point de contact national néerlandais (PCN) et plusieurs autres organismes. Les Pays-Bas ont un PCN actif, qui a traité trois affaires en 2006. Pour promouvoir la RSE en dehors de l'espace couvert par l'OCDE, les Pays-Bas soutiennent aussi le Pacte mondial de l'ONU, un ensemble de dix principes mondiaux de RSE.

En mars 2001, en réponse à un avis émis par le Conseil économique et social (SER), le gouvernement néerlandais a publié un document de position sur la RSE, document qui reste l'épine dorsale de la politique néerlandaise en matière de RSE. Le ministère des affaires économiques coordonne les questions de RSE au sein des différents ministères.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Le Centre de connaissance et d'information sur la RSE (MVO Nederland) est un organe indépendant, créé en avril 2004, qui entend rassembler tous les intervenants concernés afin de leur permettre d'échanger des connaissances et des informations. Il est financé principalement par le ministère des affaires économiques. Ses activités s'appuient sur un plan de travail annuel révisé. Ce centre de connaissances entend promouvoir le transfert de connaissances et d'informations sur la RSE, au niveau tant national qu'international. À cet égard, il est aussi chargé de promouvoir le dialogue entre entreprises, ONG, pouvoirs publics (locaux) et citoyens. Il cible principalement les PME, les pouvoirs publics (locaux) et les ONG.

Le Premier ministre et le ministre du commerce extérieur organisent des réunions annuelles avec les entreprises et groupes d'intérêts majeurs des Pays-Bas sur des thèmes liés à la RSE.

La RSE est devenue un aspect régulier des missions économiques à deux titres. D'une part, l'attention des entreprises participant aux missions économiques est attirée sur l'importance de la RSE. D'autre part, le pays hôte est sensibilisé aux questions de RSE, au niveau politique, par le gouvernement néerlandais.

À la fin du mois de septembre 2006, le ministère des affaires économiques a organisé, à Rotterdam, un séminaire international sur la RSE dans le secteur du commerce, séminaire auquel ont assisté des directeurs généraux de plusieurs multinationales et des représentants d'associations de consommateurs, d'ONG et de l'OCDE.

### Recherche

Le gouvernement néerlandais entreprend et soutient des recherches au niveau tant national qu'international. Au niveau national, des recherches sont menées sur des innovations concernant la durabilité dans le secteur des PME. En 2005, un projet sur l'entrepreneuriat durable dans un contexte international a été mené à bien et a permis la création d'un forum de discussion sur la durabilité dans la chaîne de production des grandes entreprises.

Pour stimuler la RSE au niveau international, le ministère des affaires économiques a subventionné, en 2006, un grand projet de recherche sur la RSE en Amérique latine. Non seulement les données recueillies par ce projet ont contribué à mieux sensibiliser à la RSE en Amérique latine mais elles ont aussi fourni des informations aux entreprises néerlandaises qui souhaitent réaliser des investissements durables dans cette région.

En 2005-2006, le ministère des affaires sociales et de l'emploi a parrainé une recherche sur l'ensemble de la chaîne du secteur de la pierre naturelle. Le rapport *From Quarry to Graveyard: Corporate social responsibility in the natural stone sector* (De la carrière au cimetière: la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur de la pierre naturelle) a conclu que ce secteur se caractérise par de mauvaises conditions de travail et de vastes atteintes à l'environnement. Plusieurs critères pour améliorer les conditions de travail et l'environnement dans ce secteur ont été proposés au monde des entreprises.

### Partenariats public-privé

De nombreux ministères participent à des partenariats public-privé nationaux et internationaux dans des domaines tels que l'énergie, la santé publique, l'agriculture et la gestion de l'eau.

### Mesures incitatives pour les entreprises

Le gouvernement néerlandais offre des récompenses annuelles pour des réalisations dans le domaine de l'innovation et de la durabilité. L'analyse comparative annuelle de la transparence (voir ci-dessous) des grandes entreprises incite également celles-ci à améliorer leur performance en matière de durabilité.

### Outils de gestion

Le Centre néerlandais de connaissance et d'information sur la RSE (voir ci-dessus) fournit aux entreprises, et principalement aux PME, un grand nombre d'instruments de secteurs spécifiques, qui ont souvent été mis au point par des bureaux privés de consultance et par des groupes spécialisés.

Ce centre de connaissance fournit les services suivants:

- En septembre 2006, six boîtes à outils ont été mises à disposition en ligne pour aider les entreprises déjà implantées ou souhaitant investir dans des pays tels que l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et la Russie. Chaque boîte à outils est conçue spécialement pour des activités commerciales dans un de ces pays.

D'autres boîtes à outils seront disponibles à l'avenir et les ressources existantes seront étoffées (des traductions anglaises sont en préparation).

- Le centre travaille sur la base de cinq programmes, ciblant des secteurs spécifiques, des aspects régionaux, la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement, un volet international et plusieurs thèmes, tels que la transparence et la commercialisation.
- Il propose aux PME, aux syndicats et aux ONG des instruments créés par des chercheurs spécialisés et des fournisseurs d'informations, qui exposent les démarches à entreprendre pour gérer une entreprise de façon socialement responsable.
- Il recueille et diffuse les bonnes pratiques, par exemple concernant les diverses formes de processus de reddition de comptes. Ce centre attirera en outre l'attention sur les bons et moins bons exemples de RSE afin de révéler les facteurs de succès et d'échec. Il assurera aussi le suivi d'initiatives qu'il considère comme importantes pour le développement futur de la RSE.
- Il amorce et favorise des partenariats axés sur des secteurs et des chaînes de production internationales, surtout sur des questions portant sur les relations entre entreprises. Ces projets sont conçus pour accroître les connaissances et visent principalement des groupes d'entreprises confrontées à des problèmes identiques. Les grandes et petites entreprises, les ONG et des associations sectorielles joueront un rôle majeur.
- Il fournit une plate-forme pour le dialogue entre intervenants ainsi que des installations pour des discussions thématiques sur des problèmes spécifiques pouvant susciter des divergences d'opinion entre les divers acteurs (entreprises et ONG concernées). Il peut ainsi contribuer à promouvoir la compréhension mutuelle entre les parties.  
(voir <http://www.mvonderland.nl>)

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

Le gouvernement néerlandais estime que la transparence est un des plus importants piliers de la RSE. Il encourage les entreprises à analyser et améliorer régulièrement leur performance et à permettre au grand public d'examiner leurs efforts et résultats. La transparence est le lien nécessaire entre la politique déclarée d'une entreprise et sa politique réelle.

### Principes et codes de conduite

Le gouvernement néerlandais participe au groupe sur les principes volontaires relatifs à la sécurité et aux



droits de l'homme, où il discute des droits de l'homme et de la RSE avec les gouvernements des États-Unis, de Norvège et du Royaume-Uni, ainsi qu'avec des industries extractives, des entreprises du secteur de l'énergie et des ONG. Le principal objectif est de contribuer à la mise en œuvre des principes volontaires dans les pays cibles, tels que le Nigeria et l'Indonésie.

Le gouvernement néerlandais soutient le Pacte mondial de l'ONU, un ensemble de dix principes mondiaux de RSE, destiné aux entreprises qui traitent avec des pays non membres de l'OCDE. Ici, l'objectif est de sensibiliser aux questions de RSE dans ces pays ainsi que de créer un terrain de jeu égal pour les entreprises néerlandaises qui adhèrent déjà aux principes de RSE.

### Cadre pour les rapports de performance

Une première analyse comparative de la transparence, publiée en 2004, a classé 175 grandes entreprises en fonction de leur niveau de transparence concernant leur comportement social et environnemental. Il s'agissait aussi bien d'entreprises cotées en Bourse que d'entreprises non cotées. Le classement reposait sur les informations suivantes: le profil de l'entreprise, son impact sur la société, le dialogue avec les intervenants, sa chaîne d'approvisionnement, la mesure dans laquelle la RSE a été intégrée aux opérations de l'entreprise, la mention d'objectifs et résultats spécifiques, la manière dont les informations sont communiquées et, surtout, la mesure dans laquelle les informations peuvent être vérifiées. Vu son succès, cette analyse comparative de la transparence est désormais publiée chaque année en novembre et ses effets stimulants se font déjà sentir. Après la première année, 47 % des entreprises qui publient des rapports ont fourni de meilleures informations sur leur performance en matière de durabilité que l'année précédente.

Le gouvernement néerlandais participe et contribue activement à la *Global Reporting Initiative* (GRI) (Initiative mondiale sur les rapports de performance): il a commandé un «guide du débutant» sur la GRI pour les PME et a contribué à l'élaboration de la troisième génération de lignes directrices pour les rapports de durabilité. (voir <http://www.globalreporting.org>)

Le gouvernement néerlandais soutient financièrement la publication du *Sustainable Money Guide*, qui informe les particuliers sur les assurances individuelles durables et sur la façon d'investir leurs économies dans des fonds d'investissement durables.

Quant au gouvernement, à titre d'exemple, plusieurs ministères publient à présent des rapports annuels sur leur performance sociale. Cette pratique a été lancée

par le ministère néerlandais des affaires économiques, qui a publié son premier rapport sur la performance sociale en 2004. D'autres organes gouvernementaux, tels que le ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire, et MVO Nederland, publient à présent des rapports similaires.

Suivant les recommandations du Conseil économique et social concernant la RSE, le gouvernement a demandé au Conseil pour l'établissement des rapports annuels quels aspects sociaux pouvaient être intégrés dans les rapports annuels des entreprises. Un groupe de travail pluripartite sur la RSE a ensuite été créé sous la houlette du Conseil pour l'établissement des rapports annuels afin d'élaborer des lignes directrices néerlandaises pour l'établissement des rapports, qui ont été publiées en 2003 après de larges consultations des intervenants. Ces lignes directrices se concentrent sur plusieurs grands thèmes majeurs et se veulent une sorte d'introduction à l'établissement de rapports sociaux pour les entreprises néerlandaises intéressées.

(voir <http://www.rjnet.nl/>)

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

La fondation néerlandaise pour les labels écologiques (Stichting Milieukeur) a fixé des critères pour la production alimentaire/agricole et pour la production non alimentaire et la gestion durable des sols et a créé un label écologique pour les serres.

Plusieurs départements ont collaboré à la rédaction d'un guide destiné à promouvoir le commerce et l'utilisation durables du bois. Ce guide, publié en 2006, a mené à la fixation de critères pour la labellisation du bois. Le gouvernement l'utilise à présent pour ses propres achats publics.

Le gouvernement participe en outre à l'élaboration du nouveau certificat ISO 26000 sur la RSE, dont le lancement est prévu en 2009.

### Investissement socialement responsable (ISR)

La directive de 1995 sur les investissements verts encourage l'accès au financement pour des projets écologiquement sains. Cette directive prévoit que les gains des intermédiaires financiers «verts» seront exonérés de l'impôt sur le revenu. Un intermédiaire «vert» est un intermédiaire financier qui consent des prêts et des investissements à des projets écologiques qui répondent à un ensemble de critères fixés par le gouvernement. Pour des raisons de gestion du risque actif-passif, les intermédiaires «verts» ne peuvent allouer au maximum que 30 %

de leurs avoirs à des projets non écologiques, de sorte qu'au moins 70 % de leurs fonds doivent être investis dans des projets écologiques agréés. Des services spécifiques du gouvernement contrôlent et suivent les projets écologiques et décident si un projet est conforme aux critères définissant un projet écologique.

### 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

#### Politiques environnementales

Le ministère des affaires étrangères, le ministère du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, ainsi que le ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire collaborent pour élaborer un programme pour la biodiversité à vocation internationale, visant à rendre les chaînes de production durables et à favoriser la biodiversité.

#### Marchés publics

Le gouvernement s'est fixé pour objectif de mener une politique d'achats publics 100 % durables au niveau de l'État. Pour les municipalités, l'objectif est de parvenir à 50 % d'achats durables. Manifestement, il incombe au gouvernement de montrer l'exemple. C'est pourquoi les institutions du gouvernement veillent de plus en plus aux conditions de production des biens qu'elles achètent. D'ici à 2010, tous les achats faits par l'État néerlandais devront être durables. Cela encouragera les entreprises à produire des biens et services de façon durable.

#### Politiques commerciale et d'exportation

Le point de contact national (PCN) pour les principes directeurs de l'OCDE est une commission interministérielle présidée par le ministère des affaires économiques. Le PCN tient des réunions avec les partenaires sociaux et des ONG. Il traite aussi des affaires de présomption de violation des principes directeurs par des multinationales qui affirment adhérer auxdits principes. Le PCN fait office de médiateur dans ces affaires, qui sont portées à sa connaissance par des intervenants et qui, par la couverture médiatique qu'elles attirent, servent elles-mêmes à promouvoir les principes directeurs. Le PCN néerlandais subit actuellement un remaniement destiné à le rendre plus indépendant, même si le personnel du secrétariat et le budget seront toujours fournis par le gouvernement.

(voir <http://www.oesorichtlijnen.nl/>)

Le gouvernement exige que les entreprises sollicitant des subsides de l'État déclarent par écrit qu'elles connaissent les principes directeurs de l'OCDE et qu'elles mettront tout en œuvre pour les appliquer dans leurs propres activités, dans les limites de leurs possibilités. Comme aucune entreprise n'est obligée de solliciter des subsides ou des garanties du gouvernement, ces principes directeurs restent, pour l'essentiel, volontaires.

Le ministère des affaires étrangères encourage la RSE dans des secteurs courants du commerce, tels que le textile, les fruits et le café, en incitant les grandes entreprises nationales de distribution à acheter des biens produits de façon durable et socialement responsable. Vu l'ampleur de leur chiffre d'affaires, cette approche s'est révélée plus efficace que des actions visant les petits détaillants du commerce équitable, qui ne peuvent aider qu'un groupe très limité de fournisseurs de pays en développement.

Le gouvernement néerlandais pratique une politique active de dissuasion vis-à-vis de la Birmanie. Dans ce cadre, il contacte les entreprises prenant part à des échanges et des investissements soit en Birmanie, soit avec des entreprises birmanes, afin de les dissuader par le dialogue de réaliser de tels échanges ou investissements. En août 2006, le ministre des affaires étrangères a eu une réunion avec le secteur néerlandais du bois afin de persuader ce dernier de stopper ses importations de Birmanie, eu égard à la très mauvaise réputation du gouvernement birman en matière de droits de l'homme et de droits des travailleurs.

#### Politiques de développement

Le ministère de la coopération au développement, en collaboration avec le ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire, encourage la RSE dans les pays en développement, notamment en aidant des ONG et des syndicats à mener des campagnes de sensibilisation à la RSE au sein de leurs réseaux de partenaires dans des pays tiers. Ces ministères aident aussi financièrement les syndicats des pays en développement à développer leurs capacités et aident les pays en développement à renforcer leur aptitude à satisfaire aux exigences d'accès au marché européen des produits agricoles.

Le ministère des affaires économiques et le ministère de la coopération au développement s'emploient à élaborer une stratégie de réduction de la pauvreté dans les pays en développement.



# AUTRICHE

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Créée à la fin de 2002 par la Fédération des industries autrichiennes, en collaboration avec le ministère fédéral des affaires économiques et du travail et la chambre de commerce, l'initiative autrichienne de RSE, CSR Austria, vise à organiser des événements et des ateliers et à mener des études en vue de sensibiliser à la RSE, d'élaborer une conception commune de la RSE et de formuler des lignes directrices autrichiennes sur la RSE, c'est-à-dire un cadre pour la «réussite économique avec responsabilité sociale» (*Leitbild Wirtschaftlicher Erfolg mit gesellschaftliche Verantwortung*). En 2005, CSR Austria a lancé, en collaboration avec le Conseil des entreprises autrichiennes pour le développement durable, une plate-forme (respACT) sur le développement durable, la durabilité des entreprises et l'éthique des entreprises. Plusieurs projets seront soutenus dans le cadre de respACT, tels que «Trigos» et «Brueckenschlage» (voir ci-dessous).  
(voir <http://www.csr-austria.at>)

Le réseau de la responsabilité sociale a été fondé en 2006 et comprend 20 organisations de la société civile issues des domaines de la représentation des travailleurs, de l'écologie, de la coopération au développement et des droits de l'homme. Il se concentre en particulier sur la communication et la coordination des groupes concernés, observe si les entreprises assument leur responsabilité sociale et mène des campagnes de sensibilisation.

### Recherche

Un diplôme universitaire en RSE est en cours d'élaboration en Autriche, à l'institut de recherche pour la gestion de la durabilité, qui fait partie de l'université des sciences économiques de Vienne (Wirtschaftsuniversität Wien).  
(voir <http://www.sustainability.at/>)

Des recherches sur les entreprises et l'éthique sont également menées à l'université des sciences appliquées de Salzbourg et à la Katholisch-Theologische Privatuniversität Linz.

La Banque nationale d'Autriche soutient un projet sur l'économie et les droits de l'homme, portant sur la responsabilité qui incombe aux entreprises, aux États et à la communauté internationale en matière de droits de l'homme. Ce projet de recherche étudie ce type de responsabilité des entreprises du point de vue des sciences politiques et du droit. Il devrait se terminer en 2007. Il est prévu d'en publier les résultats dans une série d'études de l'institut Ludwig-Boltzmann des droits de l'homme.

(voir <http://www.univie.ac.at/bim/>)

### Mesures incitatives pour les entreprises

En mai 2005, des prix Trigos récompensant la responsabilité sociale seront décernés dans trois catégories:

- «Société» — récompensant l'engagement actif d'une entreprise dans la communauté, y compris la responsabilité environnementale.
- «Lieu de travail» — récompensant des mesures exemplaires d'égalité des chances, de formation et de motivation des travailleurs.
- «Marché» — récompensant la responsabilité assumée pour les produits et services ainsi que l'ouverture et la transparence vis-à-vis des clients et des partenaires.  
(voir <http://www.trigos.at>)

Depuis 1999, le ministère fédéral de la sécurité sociale, des générations et de la protection des consommateurs (BMSG) organise un concours fédéral récompensant l'entreprise pratiquant la meilleure politique d'égalité des chances et de respect de la famille. Les entreprises participant à ce concours sont évaluées sur la base de plusieurs critères, tels que le nombre de femmes exerçant des fonctions dirigeantes et le nombre de femmes bénéficiant d'initiatives d'apprentissage tout au long de la vie, le nombre d'emplois à temps partiel, la flexibilité des horaires et des lieux de travail et les politiques favorables aux enfants.  
(voir <http://www.bmsg.gv.at/cms/site>)

Depuis 2002, un prix d'excellence dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail est décerné par le ministère de l'économie et du travail aux entreprises autrichiennes qui se distinguent sur le plan de l'hygiène et de la sécurité ainsi que de l'amélioration des conditions de travail.

## Outils de gestion

L'initiative «*Familie und Beruf Audit*» (Audit famille et carrière professionnelle) a été lancée en 1998 par le ministère fédéral de la sécurité sociale, des générations et de la protection des consommateurs en vue de permettre aux entreprises d'évaluer et de développer les aspects de leur politique de ressources humaines touchant à la famille. Dans le cadre de cette initiative, les entreprises sont soumises à un audit basé sur des critères tels que le temps et le lieu de travail, l'épanouissement personnel et les services financiers aux familles. À la fin de l'audit, réalisé par des consultants externes, un certificat «*Familie und Beruf*» peut être octroyé à l'entreprise pour une période de trois ans.

(voir <http://www.bmsg.gv.at/cms/site>)

En 2001 et 2002, le ministère fédéral de l'économie et du travail a participé avec d'autres ministères (économie, environnement, innovation et technologie, transport, etc.) à un projet interministériel destiné à aider les PME à intégrer leurs systèmes de gestion de la qualité, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité (*Integrierten Umwelt-, Gesundheits- und Sicherheitsmanagements für KMUs*).

Un guide de la RSE, spécifique aux PME et ventilé en dix secteurs économiques, a été rédigé (via respACT Austria). De nombreuses grandes entreprises autrichiennes ainsi que des PME appliquent les principes de la RSE mais, si les grandes entreprises savent le plus souvent comment intégrer la RSE dans leur stratégie (et comment communiquer ce fait), on ne peut en dire autant de nombreuses PME. Or, en Autriche, 99,6 % de toutes les entreprises sont des PME. Dès lors, sans elles, il est impossible de réussir une stratégie de RSE en Autriche. Le défi consiste à convaincre les PME que la RSE est source de réussite économique. La boîte à outils est structurée pour répondre aux besoins spécifiques d'entreprises dans les dix secteurs économiques recensés. Elle contient:

- une lettre de type aguiche contenant des exemples de bonnes pratiques pour amener les entreprises à s'intéresser au guide de RSE;
- un guide de RSE écrit dans un style simple;
- un test d'autocontrôle rapide pour permettre aux PME d'évaluer leur situation;
- une base de données de bonnes pratiques;
- un guide simple expliquant aux entreprises comment mettre en œuvre elles-mêmes les principaux aspects de la RSE.

(voir <http://www.csrleitfaden.at>)

Brueckenschlag est un programme de formation pour directeurs d'entreprises et d'institutions sociales, qui se concentre sur l'application pratique des principes de RSE contenus dans les codes de conduite.

(voir <http://www.brueckenschlag.org>)

Un programme de formation de trois mois, organisé par l'Académie des entreprises autrichiennes pour le développement durable, en coopération avec CSR Austria, a débuté en mars 2005. Un réseau de formation à la RSE, en cours d'élaboration, vise à proposer un module de formation à la consultance en RSE et aux stratégies de qualité de la RSE, en collaboration avec le Fachverband der Unternehmensberatung (WKO).

(voir <http://www.bmwa.gv.at/BMWA/Service/Staatspreise/default.htm> et

<http://www.bmwa.gv.at/BMWA/Schwerpunkte/Arbeitsrecht/PreisArbeitsricht/default.htm>)

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

Le ministère fédéral de la sécurité sociale, des générations et de la protection des consommateurs a participé avec respACT, l'Institute for Integrative Tourism and Development et Jumbo Touristik, un voyageur asiatique, à un projet visant à élaborer un code de conduite pour protéger les enfants de l'exploitation sexuelle dans les voyages et le tourisme. Ce projet couvre les aspects suivants: la formation du personnel dans le pays d'origine et aux destinations de voyage; une clause dans les contrats avec les fournisseurs rejetant l'exploitation sexuelle commerciale des enfants; des informations aux voyageurs fournies dans des catalogues, aux guichets et sur les pages d'accueil des sites internet; des dispositions relatives aux processus de compte rendu. Ce code a été signé en 2001 par les partenaires sociaux autrichiens du secteur du tourisme.

(voir <http://www.respect.at>)

Un «accord éthique» pour les travailleurs des universités ne relevant pas du domaine de la recherche existe depuis juin 2005. Il vient s'ajouter à la convention collective couvrant les travailleurs.

L'institut autrichien de normalisation projette de rédiger un guide pour les PME afin d'aider celles-ci à mettre en œuvre la RSE.

(voir <http://www.on-norm.at/publish/home.html>)



### Cadre pour les rapports de performance

Les lignes directrices pour les comptes rendus de durabilité en Autriche ont été élaborées par l'institut autrichien pour la durabilité, le ministère fédéral des affaires économiques et du travail, le ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau, le conseil des entreprises autrichiennes pour le développement durable, la chambre économique fédérale autrichienne et la fédération des industries autrichiennes. Elles visent à normaliser et faciliter les procédures de compte rendu sur les questions de gestion durable et s'adressent à toutes les entreprises d'Autriche. L'ouvrage *Reporting on Sustainability* est disponible en allemand.

(voir [http://www.nachhaltigkeit.at/bibliothek/pdf/nhb\\_leitfaden.pdf](http://www.nachhaltigkeit.at/bibliothek/pdf/nhb_leitfaden.pdf))

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Le ministère fédéral de la sécurité sociale, des générations et de la protection des consommateurs attribue un certificat «*Familie und Beruf*» pour récompenser des pratiques d'entreprises respectueuses de la famille (voir ci-dessus).

Il octroie aussi un label environnemental dans le secteur du tourisme, en collaboration avec le ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau (BMLFUW ou Lebensministerium).

(voir <http://www.umweltzeichen.at>)

Le syndicat des employés du secteur privé et la chambre de commerce autrichienne — l'association commerciale pour la consultance en gestion et les technologies de l'information — décernent un certificat aux entreprises qui font preuve d'efforts particuliers dans le domaine de l'éducation.

(voir <http://www.bildungszertifizierung.at>)

Le syndicat des employés du secteur privé, en collaboration avec d'autres partenaires, attribue depuis 2004 un prix annuel du directeur socialement responsable de l'année, récompensant la gestion sociale et responsable de directeurs sélectionnés par les conseils d'entreprise. (voir <http://www.gpa.at>)

### Investissement socialement responsable (ISR)

Dans le cadre de l'initiative autrichienne de durabilité, le ministère autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau coordonne plusieurs

mesures ayant une incidence directe sur les questions de RSE. La plate-forme des investissements socialement responsables a été créée en 2001 par la Société autrichienne pour l'environnement et la technologie (OEGUT), avec le soutien du ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau. Visant à renforcer le marché des investissements socialement responsables en Autriche, elle constitue un réseau et une source d'informations sur les activités d'ISR en Autriche et en Europe et travaille à l'élaboration d'une stratégie à moyen terme destinée à soutenir l'offre et la demande dans le domaine des ISR.

(voir <http://www.oegut.at> et <http://www.gruenesgeld.at>)

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

En avril 2002, le gouvernement fédéral a adopté la stratégie autrichienne de développement durable, dont voici quelques-uns des objectifs: la promotion de la compétitivité des entreprises locales, la gestion fructueuse par l'écoefficient, des prix corrects pour les ressources et l'énergie et le renforcement de la part de marché des produits et services durables.

Le site internet [Nachhaltigkeit.at](http://www.nachhaltigkeit.at) est une initiative lancée en 2000 par le ministère fédéral de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau en vue de diffuser des informations (nouvelles, événements, publications, etc.) sur les questions de durabilité en Autriche et dans d'autres pays germanophones.

(voir <http://www.nachhaltigkeit.at>)

### Politiques commerciale et d'exportation

L'Autriche s'emploie activement à promouvoir les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Le point de contact national autrichien (PCN) se situe au ministère fédéral des affaires économiques et du travail (département des exportations et de la politique d'investissement). Il est aidé par une commission consultative composée de représentants du gouvernement, des partenaires sociaux et d'ONG, qui fait office de plate-forme entre les partenaires sociaux, les pouvoirs publics et les organisations de la société civile en vue de stimuler le débat sur les pratiques internationales des entreprises.

(voir [http://www.bmwa.gv.at/BMWA/Schwerpunkte/Aussenwirtschaft/IntOffensivInvestition/oecd\\_leit\\_saeetze.htm](http://www.bmwa.gv.at/BMWA/Schwerpunkte/Aussenwirtschaft/IntOffensivInvestition/oecd_leit_saeetze.htm))

L'Autriche envisage de lier ces principes directeurs et l'octroi de garanties pour les crédits à l'exportation. Chaque entreprise qui sollicitera des crédits à l'exportation recevra un dépliant expliquant les principes directeurs mais les firmes ne seront pas tenues de suivre ces principes directeurs ni de faire rapport à leur sujet.

### Politiques de développement

Depuis décembre 2003, l'institut pour les politiques de coopération au développement publie un magazine, *CorporAID*, qui paraît deux fois par an et vise à sensibiliser et faire participer les entreprises à la lutte contre la pauvreté.





# POLOGNE

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Au début de 2007, le PNUD a lancé le premier projet régional d'accélération du développement de la RSE dans les nouveaux États membres de l'UE et les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Turquie. Des réseaux d'entreprises d'Espagne, du Royaume-Uni et d'Allemagne participeront à ce projet, qui contribuera aux échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de RSE. Ce projet s'intéresse aux pratiques adoptées par des entreprises locales et étrangères mais cible aussi les associations d'entreprises et de secteurs, les pouvoirs publics locaux et centraux, les syndicats, les milieux scientifiques, les ONG et les médias des pays participants. Il est mis en œuvre par les représentants résidents du PNUD dans les pays concernés, en coopération avec les partenaires nationaux et régionaux.

En 2002, le Gdansk Institute for Market Economics (institut de Gdansk pour l'économie de marché) a publié *The White Book on Corporate Governance*, contenant une analyse de toutes les questions importantes relevant du domaine de la gouvernance des entreprises. Toujours en 2002, le ministère du travail et de la politique sociale a tenu une réunion intitulée «Initiatives et stratégies de responsabilité sociale dans l'économie polonaise dans la perspective de l'intégration européenne».

La même année, le ministère du travail et de la politique sociale a désigné le représentant du Forum des entreprises responsables comme expert national du groupe de travail sur la responsabilité des entreprises dans le secteur des PME, groupe constitué par la Commission européenne. C'est ainsi que la Pologne s'est jointe pour la première fois aux travaux sur la stratégie à long terme de responsabilité des entreprises dans l'Union européenne. En 2004, le ministère de l'économie et du travail a recommandé un expert pour participer aux travaux du groupe à haut niveau sur la responsabilité sociale des entreprises.

En 2004-2005, la chambre de commerce polonaise a participé à un projet intitulé «Sensibiliser surtout les

PME à la responsabilité sociale des entreprises (RSE)». Ce projet, financé et supervisé par la Commission européenne (DG Entreprise), est une initiative conjointe d'Eurochambres et de l'UEAPME (l'association européenne des petites et moyennes entreprises). Grâce à ce projet, qui a organisé 65 conférences sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, les PME qui incluent volontairement dans leur stratégie des préoccupations sociales, la protection de l'environnement et les relations avec divers intervenants (par exemple les travailleurs, les partenaires commerciaux et les communautés locales) ont l'occasion de présenter leurs réalisations et d'obtenir des signes de reconnaissance au niveau national et international.

La chambre de commerce polonaise coopère souvent avec d'autres organisations pour mettre sur pied des actions destinées à sensibiliser à la RSE, comme ce fut le cas lors de l'organisation d'un séminaire consacré à la promotion de la charte européenne de la sécurité routière.

En 2005, la chambre de commerce polonaise a participé à l'organisation d'un séminaire destiné à encourager les entreprises utilisatrices du transport routier à assumer une plus grande responsabilité en matière de sécurité routière. Le niveau insatisfaisant de sécurité peut être imputé à divers facteurs, tels que le nombre insuffisant d'autoroutes et l'état inapproprié des routes. Malgré cela, non seulement toutes les institutions pertinentes mais aussi les entreprises utilisant le transport routier devraient tenter de contribuer à réduire le nombre d'accidents de la route en prenant des mesures de leur propre initiative. Par la charte européenne de sécurité routière, l'UE vise précisément à les sensibiliser à ce fait et au rôle qu'elles peuvent jouer. Toute entreprise ou association désireuse de prendre des mesures actives en vue d'améliorer la sécurité routière peut devenir signataire de cette charte. Cette initiative est encouragée par la chambre de commerce polonaise et par les chambres sectorielles.

Important acteur de la diffusion d'informations sur la RSE, le Forum des entreprises responsables, la première ONG de Pologne, a été créé à Varsovie en 2000, à l'initiative du monde polonais des affaires, d'universitaires et d'ONG.

(voir <http://www.fob.org.pl>)

Ce forum s'emploie, entre autres:

- à aider les entreprises à développer leur responsabilité sociale;
- à nouer des coalitions d'entreprises centrées sur la résolution de problèmes sociaux;
- à créer un forum où les directeurs d'entreprises, les pouvoirs publics et les ONG peuvent échanger des informations sur la RSE;
- à promouvoir des solutions de RSE adaptées aux besoins et aux capacités des entreprises de Pologne.

Le projet de responsabilité sociale de la région des Carpates, intitulé «Comment cela fonctionne», vise à intensifier les activités de RSE dans les Carpates grâce à un échange de bonnes pratiques au niveau international et à la participation de tous les intervenants concernés. Cofinancé par la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances, ce projet couvre des régions de Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie et est géré par la Carpathian Foundation. Ses principaux groupes cibles seront les organisations des partenaires sociaux, les PME, les entreprises multinationales, les pouvoirs publics régionaux, nationaux et locaux, les universités, les ONG et les organisations de la société civile, les associations d'entreprises et associations professionnelles des districts de Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie qui constituent la région des Carpates. Voici les objectifs directs de ce projet:

- sensibiliser les entreprises, pouvoirs publics, institutions d'enseignement, organisations de la société civile et autres intervenants de la région des Carpates à la RSE et à son incidence sur la société et mieux faire connaître cette RSE;
- développer les savoir-faire et les échanges d'informations sur la RSE et ses instruments et pratiques actuels;
- élaborer des modèles transférables de pratiques de RSE pour les nouveaux États membres de l'Union européenne et les pays candidats, en y associant des partenaires actifs des États membres de l'Union européenne ainsi que des pays candidats.

### Mesures incitatives pour les entreprises

Le concours «Fair-play commercial» vise à promouvoir des activités économiques éthiques. Il soutient aussi le développement d'entreprises et encourage les entreprises fiables et honnêtes qui respectent la loi et les principes éthiques. Ce concours existe aussi dans une version «Communauté du fair-play», qui encourage le respect des principes par les pouvoirs publics. La neuvième édition de ce concours a eu lieu récemment. (voir <http://www.fairplay.pl/>)

Le concours «Banque conviviale pour les entreprises» vise à diffuser les plus hautes normes de coopération entre les banques et les PME. Les normes encouragées par ce concours concernent, par exemple, la garantie d'une haute qualité de service pour les chefs d'entreprise et la prise de mesures actives de soutien au développement de l'entrepreneuriat local. Au moment d'écrire ces lignes, ce concours en était à sa huitième édition.

Le prestigieux prix «Numéro un de l'écologie polonaise» est décerné chaque année par le ministre de l'environnement aux chefs d'entreprise et aux communautés pour récompenser des réalisations exceptionnelles dans le domaine de la protection de l'environnement. Organisé depuis 1996, ce concours sert à promouvoir l'innovation, un haut degré de qualité et l'éthique écologique dans des activités bénéfiques à l'environnement. Depuis 2001, ce concours se divise en trois catégories: entreprise, produit et commune/union de communes. Dans la catégorie des entreprises, le titre est décerné aux entreprises spécialisées dans la production et la fourniture de services. Ces entreprises doivent se distinguer par des actions visant une réduction constante de leur incidence néfaste sur l'environnement naturel, par la mise en œuvre de technologies propres dans les pratiques opérationnelles, par la réduction des rejets de déchets ainsi que de la consommation de ressources naturelles et d'agents chimiques toxiques et par la surveillance de l'environnement. Elles doivent satisfaire aux exigences de normes universellement acceptées (ISO 14001, EMAS) et/ou participer à des programmes de gestion de l'environnement. Dans la catégorie des produits, le prix est décerné dans trois sous-catégories: technologies, produits et équipements, qui doivent être novateurs, respectueux de l'environnement et rentables sur le plan économique. Les produits présentés au concours peuvent constituer des projets techniques ou technologiques totalement neufs ou reposer sur l'application innovante de solutions existantes. Le neuvième concours a débuté en septembre 2005.

En 2005, le ministère de l'environnement a conclu une coopération avec la fondation polonaise pour le partenariat environnemental, organisatrice des prix nationaux des entreprises propres, qui ciblent les PME qui prennent des mesures en faveur de la protection de l'environnement, ainsi que les entreprises qui mettent en œuvre des initiatives écologiques innovantes et originales. En 2004, la DG Environnement de la Commission européenne a confié à cette fondation la mission de jouer, en Pologne, le rôle de secrétariat national des prix européens de l'environnement pour les entreprises.

Le principal objectif est d'attirer l'attention sur les politiques, actions, processus et produits de tous les secteurs d'activité économique de l'Union européenne, qui contribuent à atteindre «un développement économique et social sans porter atteinte à l'environnement et aux ressources naturelles, dont la qualité conditionne le développement futur et l'activité humaine». Sur décision du ministère et de la fondation, seuls les lauréats du concours «Numéro un de l'écologie polonaise», organisé par le ministre de l'environnement, et des prix nationaux des entreprises propres pourront participer aux présélections du concours «Prix de l'environnement pour les entreprises».

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

En 2001, la chambre de commerce polonaise (KIG) a demandé à son institut des entreprises privées et de la démocratie de rédiger un «code d'éthique dans les activités économiques». Ses organes statutaires ont adopté ce code en tant que document officiel de la chambre de commerce polonaise, laquelle l'a ensuite transmis à ses organisations membres pour diffusion aux entreprises.

### Cadre pour les rapports de performance

Certaines entreprises opérant sur le marché polonais rédigent et publient sur leurs pages internet des rapports sociaux destinés aux actionnaires, aux travailleurs, aux consommateurs, aux fournisseurs, aux communautés locales et à d'autres intervenants.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

La campagne «Labels écologiques» cible les consommateurs âgés de 26 à 40 ans et s'inscrit dans le cadre d'un programme de deux ans intitulé «Communiquer sur la RSE», mis en œuvre par la Fondation pour la communication sociale et par le Forum des entreprises responsables, sous l'égide de l'Office de la concurrence et de la protection des consommateurs (OCCP), en vue de sensibiliser les consommateurs polonais aux labels écologiques et labels RSE figurant sur les produits et de les informer à ce sujet. Cette campagne entend convaincre les consommateurs polonais de faire plus attention à de tels symboles et donc de choisir des produits sains, sûrs et «responsables». La politique des consommateurs de l'OCCP a notamment pour buts fondamentaux d'encou-

rager les entreprises à prendre des mesures témoignant de normes éthiques élevées et de générer des habitudes de consommation consciente, favorables à la santé et à l'écologie.

La campagne «Labels écologiques» (voir <http://www.zieloneznaki.pl>), lancée en 2004, s'inspire des résultats d'une recherche sur les «attitudes des Polonais vis-à-vis de la responsabilité sociale des entreprises», réalisée en 2003. Cette recherche a montré que les consommateurs polonais qui doivent décider de l'achat d'un produit se laissent principalement guider par le prix et la qualité mais «aimeraient pouvoir» tenir compte de la responsabilité sociale de l'entreprise proposant le produit en question, notamment de son respect de l'environnement naturel. (voir <http://www.fks.dobrestrony.pl>)

Le prix «Numéro un de l'écologie polonaise» a été mentionné ci-dessus.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

En 2002, la politique écologique nationale pour 2003-2006 a été élaborée dans la perspective de la période 2007-2010, en tenant compte des indicateurs de la protection de l'environnement et du contexte socio-économique.

En ratifiant le protocole de Kyoto en 2002, la Pologne s'est engagée à remplir les obligations qui en découlent, y compris à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport aux niveaux de 1988.

La politique énergétique polonaise, en cours d'élaboration, met en évidence la difficulté de réduire les effets négatifs du secteur énergétique sur l'environnement. Adoptée par le Conseil des ministres en octobre 2003, la stratégie visant à modifier les modes de production et les habitudes de consommation pour favoriser la mise en œuvre des principes du développement durable fixe comme objectif stratégique de dissocier la croissance économique de la consommation des ressources naturelles et de son incidence sur l'environnement ainsi que d'améliorer la qualité de vie. Deux ans après l'adoption de cette stratégie, une synthèse des informations sur les mesures prises par certains ministères, bureaux centraux et ONG pour opérer de tels changements a été publiée sur le site internet du ministère de l'économie. (voir <http://www.mg.gov.pl>)

En juin 2005, une conférence sur les modes durables de production et de consommation a visé à familiariser les participants aux enjeux de ces changements et à dresser un début d'analyse de l'incidence des mesures prises dans ce cadre sur la compétitivité de l'économie. Cette conférence, qui a réuni des représentants des institutions gouvernementales, des pouvoirs publics locaux, de l'industrie (autogestion sectorielle) ainsi que des partenaires sociaux, a abordé les questions suivantes:

- la promotion de comportements de consommation écologiques (par les médias, les associations de consommateurs et les ONG environnementales);
- le renforcement de l'accessibilité d'informations claires et crédibles sur les produits et services manufacturés et consommés — écolabels, ISO 14001, EMAS;
- une production plus propre — une stratégie moderne de protection de l'environnement;
- un registre polonais de production propre et d'entreprises responsables en tant qu'approche systémique des modifications des modes de production et habitudes de consommation.

La stratégie de développement durable de la Pologne à l'horizon 2025 (adoptée en 2000) a pour principal objectif d'assurer la prospérité des familles polonaises et la sécurité écologique du pays, par exemple par la promotion de méthodes de gestion et de production respectueuses de l'environnement dans le secteur des PME.

### Politiques sociales

Une initiative législative a été lancée pour introduire dans le système juridique polonais des solutions qui motivent les employeurs à investir dans la formation des travailleurs. Ses dispositions obligent les pouvoirs publics locaux à coordonner des activités dans le domaine de la formation permanente et à coopérer avec les responsables de l'enseignement pour aligner la formation continue sur les besoins du marché de l'emploi.

La RSE se manifeste aussi dans le soutien à l'emploi de personnes handicapées. Parmi les initiatives pertinentes, il convient de mentionner l'aide financière accordée aux employeurs par le Fonds public de réinsertion des personnes handicapées ou par le budget de l'État. Conformément aux dispositions de la loi du 27 août 1997 relative à la réinsertion professionnelle et sociale et à l'emploi des handicapés telle qu'amendée [*Dziennik Ustaw* (Journal officiel), n° 126, point 776], des programmes d'aide ont été mis en œuvre pour soutenir l'emploi des handicapés. Dans le cadre de ces programmes, les employeurs (tant sur le marché de l'emploi

protégé que sur le marché libre de l'emploi) qui apportent des preuves des surcoûts liés à l'emploi de personnes handicapées recevront:

- des subventions pour les salaires des travailleurs handicapés, d'un montant variant selon le type et le degré de handicap;
- le remboursement partiel des coûts salariaux correspondant aux cotisations de sécurité sociale dues pour les personnes handicapées;
- le remboursement partiel des frais de personnel correspondant aux cotisations de sécurité sociale dues pour les personnes handicapées employées.

Les employeurs ont également la possibilité d'obtenir un remboursement partiel des coûts liés à:

- l'adaptation des postes de travail existants ou nouvellement créés aux besoins découlant du handicap des personnes employées;
- l'adaptation des locaux de travail aux besoins des personnes handicapées;
- l'adaptation ou l'achat d'équipements entraînant un meilleur rendement d'une personne handicapée dans l'environnement de travail;
- la détermination des besoins des personnes handicapées par les services de la médecine du travail;
- l'emploi de personnes aidant les handicapés, soit dans leurs activités professionnelles directes, soit pour améliorer leur communication avec l'environnement humain.

Le 10 septembre 2004, le ministre responsable des handicapés, un secrétaire d'État auprès du ministère de la politique sociale, a conclu un accord avec le président du conseil de direction de l'Association des amis de l'intégration. Cet accord porte sur l'élaboration et la tenue d'une campagne sociale de promotion de l'emploi des personnes handicapées et la publication d'informations concernant le marché de l'emploi pour ces personnes dans l'Union européenne. Cette campagne d'information et de sensibilisation devrait convaincre le grand public que les handicapés peuvent être de précieux travailleurs, profitables à leurs employeurs. Les mesures prises dans le cadre de cette campagne devraient:

- modifier les stéréotypes qui voient dans les handicapés des personnes dépendantes ayant besoin d'une aide spéciale, c'est-à-dire des personnes qui doivent rester à charge de l'État;
- susciter un développement professionnel des handicapés;
- encourager les employeurs à embaucher des handicapés dans le cadre de leurs bonnes pratiques de responsabilité sociale.



Avec le soutien du Centre pour l'intégration sociale et l'aide publique (entre autres le fonds de l'emploi), les personnes handicapées menacées d'exclusion sociale peuvent opter pour un emploi social dans le cadre d'un mouvement coopératif social indépendant (institutions à but non lucratif).

### Politiques environnementales

D'autres stratégies sectorielles ont été élaborées sur la base des lignes directrices concernant l'inclusion des

principes de protection de l'environnement dans les programmes sectoriels (adoptées par le Conseil des ministres en 2002). Ces lignes directrices qui fixent des objectifs destinés à créer un équilibre entre les divers secteurs mentionnent des mesures visant à encourager des modifications des modes de production et de consommation. Elles seront vérifiées au cours de la procédure d'évaluation de l'effet des plans et programmes sur l'environnement.



# PORTUGAL

Dans le contexte de la nouvelle stratégie de Lisbonne, le Portugal intègre une politique générale de responsabilité sociale dans ses politiques publiques nationales. Ce domaine relève des compétences du ministère du travail et de la solidarité sociale (MTSS) et du ministère de l'économie et de l'innovation (MEI). Les lignes qui suivent décrivent les politiques encouragées par ces ministères.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Le MTSS met en œuvre, à travers l'inspection portugaise du travail (IGT), un programme de formation en RSE pour les inspecteurs du travail, afin de promouvoir l'adoption du concept de RSE et d'intensifier son application dans les entreprises et les organisations, de détecter et de diffuser les bonnes pratiques de RSE et de renforcer le concept de RSE dans la mission de l'IGT.

Ce programme offre une bonne occasion pour l'IGT de déterminer les domaines de la RSE relevant de ses compétences auxquels les entreprises devraient accorder la priorité. Il devrait aussi contribuer à autonomiser les inspecteurs du travail en leur donnant les compétences et connaissances nécessaires pour réaliser une évaluation efficace des bonnes pratiques élaborées par les entreprises portugaises.

(voir <http://www.igt.pt>)

En 2003, un séminaire sur la RSE a été organisé par l'institut pour le développement et l'inspection des conditions de travail (IDICT), sous l'égide du ministère du travail et de la solidarité sociale, avec le soutien de la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de la CE et en collaboration avec l'association portugaise des directeurs des ressources humaines APG. Proposant un programme de deux jours de conférences et de débats, il a attiré 250 participants issus des entreprises (y compris des PME), des pouvoirs publics, des partenaires sociaux représentés au conseil général de l'IDICT, des universités, d'ONG et des institutions européennes.

Outre un partage d'expériences, ce séminaire a permis aux participants d'étudier comment intégrer la respon-

sabilité sociale en tant qu'investissement stratégique dans leur stratégie commerciale principale, comment gérer leurs relations avec tout un éventail d'intervenants et quel lien unit la RSE à la gestion de la qualité et à l'amélioration de l'organisation du travail ainsi que des conditions de travail.

Ce séminaire a favorisé une intégration progressive de la RSE dans les politiques publiques, le dialogue social et le dialogue entre intervenants.

(voir <http://www.ishst.pt/>)

*Práticas RS* (responsabilité sociale dans les PME) est un projet de l'Associação Portuguesa para a Qualidade (APQ) et de l'Associação Portuguesa de Ética Empresarial (APEE) qui revêt la forme d'un protocole entre ces deux associations. La DG Entreprise (ministère de l'économie et de l'innovation) est également partenaire de ce projet, qui cible les PME pour les sensibiliser à l'incidence de leurs pratiques organisationnelles et commerciales sur l'éthique et la responsabilité sociale (RS).

La méthodologie prévoit que l'organisme candidat procède à une autoévaluation avant de recevoir la visite d'un évaluateur qui fait ensuite rapport; puis vient la détermination des pratiques et résultats pour l'élaboration d'études de cas. Au dernier stade du projet, les résultats globaux sont présentés et les études de cas sont divulguées. Les bonnes pratiques et le travail de l'entreprise y sont reconnus.

(voir <http://www.apee.pt/apq-praticas-rs>)

### Partenariats public-privé

En mai 2005, un séminaire sur la RSE ciblant les personnes handicapées a été organisé par le secrétariat national pour la réinsertion et l'intégration des personnes handicapées, dépendant du ministère du travail et de la solidarité sociale, en partenariat avec l'association GRACE (Grupo de Reflexão e Apoio à Cidadania Empresarial) mise sur pied principalement par des entreprises multinationales. Ce séminaire visait à donner des exemples concrets de bonnes pratiques de RSE vis-à-vis des handicapés. Plusieurs entreprises portugaises ont pris des mesures en ce sens (telles que Portugal Telecom, IBM, BP, Logoplaste et Vodafone). Ce

séminaire a en outre mis en évidence les aspects positifs et négatifs que les chefs d'entreprise portugais continuent à percevoir concernant l'accès et l'intégration des handicapés sur le marché libre de l'emploi, la nécessité de promouvoir la question des handicapés dans les entreprises, afin de contribuer à une intégration plus efficace des handicapés dans les effectifs permanents, et la difficulté des entreprises portugaises à respecter et intégrer les principes et pratiques de responsabilité sociale dans leurs stratégies. Enfin, deux documents importants ont été dévoilés: le rapport d'une étude sur la RSE et les handicapés (*CSR toward People With Disabilities*), réalisée entre octobre et décembre 2004, et le manuel sur l'intégration des handicapés dans les entreprises (*The Integration of People with Disabilities in Enterprises: How to act*). (voir <http://www.snripd.pt>)

«*Acção na Conciliação Família-Trabalho*» est un projet de partenariat visant à instaurer un meilleur équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, avec le soutien essentiel des agents économiques concernés, à savoir les entreprises. Il s'attache principalement à conceptualiser et tester un modèle de maturité d'entreprises respectueuses de la famille et à élaborer des stratégies de reconnaissance publique des entreprises respectueuses de la famille. Dans ce cadre, il rédige un document normatif, qui devrait permettre aux organisations de comprendre ce qu'est un système de gestion d'organisation respectueux de la famille et les exigences à satisfaire pour élaborer un tel système et le mettre en œuvre. En outre, grâce à ce guide, les organes de certification pourront contrôler dans quelle mesure les organisations respectent les exigences [pour plus d'informations: [geral@anjaf.pt](mailto:geral@anjaf.pt) — coordonnées de contact: Isidro de Brito, tél. (351) 213 84 56 90, fax (351) 213 86 77].

Le projet «*Todo o Terreno*», lancé en 2001, est un partenariat de développement public-privé visant à améliorer l'efficacité des mesures destinées à prévenir l'injustice et l'exclusion sociales. C'est un exemple extraordinaire de la façon dont des entreprises privées peuvent et devraient participer à un renforcement de la justice et de la solidarité. Ce projet bénéficie en outre de la coopération (accords signés) du Conseil régional de l'éducation et de l'Association portugaise pour la responsabilité sociale des entreprises. Voici les objectifs généraux de ce projet:

- inviter la communauté en général à réfléchir sur l'importance de la responsabilité sociale;
- rendre les différents publics cibles plus réceptifs à l'adoption de pratiques socialement responsables afin de créer une citoyenneté active de qualité.

Ce projet adhère en outre à un partenariat avec cinq pays — l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et la Finlande — qui ont élaboré des projets du même type communautaire (pour plus d'informations: [Cmrm.cultura@mail.telepac.pt](mailto:Cmrm.cultura@mail.telepac.pt) — coordonnées de contact: [anamendoeira@hotmail.com](mailto:anamendoeira@hotmail.com)).

Le projet de partenariat «*Ser PME Responsável*» vise à introduire et intégrer les pratiques de RSE dans les PME. Pour atteindre ce but, il s'est fixé les objectifs suivants:

- élaborer une méthodologie destinée à repérer, intégrer et évaluer les pratiques de RSE;
- mettre en œuvre cette méthodologie chez les promoteurs et dans un petit groupe de PME afin de la tester et d'utiliser ces exemples témoins comme «bonnes pratiques»;
- élaborer un système de référence pour la RSE;
- élaborer une communauté virtuelle de pratiques (CoP);
- former des formateurs et des consultants à la méthodologie et aux thèmes de la RSE;
- élaborer des informations et des communications sur cette question, à l'attention des PME.

Pour plus d'informations: <http://www.ctcv.pt>; <http://www.serpme.org>; <http://www.adaptare.org> — coordonnées de contact: [regina@ctcv.pt](mailto:regina@ctcv.pt).

Objet d'un partenariat entre neuf organisations, le projet «*Diálogo Social e Igualdade nas Empresas*» vise principalement à réduire les disparités entre les sexes et à soutenir la déségrégation professionnelle. Voici ses actions essentielles: créer des instruments destinés à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle au sein des entreprises; encourager les bonnes pratiques au sein des entreprises; élaborer des instruments pour permettre aux entreprises de surveiller et d'autoévaluer leurs pratiques en matière d'égalité entre les sexes; élaborer des stratégies et outils pour soutenir l'intégration de la dimension de genre dans le contexte de la RSE (coordonnées de contact: [cite@cite.gov.pt](mailto:cite@cite.gov.pt)).

### Mesures incitatives pour les entreprises

Chaque année, par le biais de l'institut pour l'emploi et la formation professionnelle (IEFP), le ministère du travail et de la solidarité sociale (MTSS) décerne les prix suivants:

- un prix du mérite récompensant, d'une part, les employeurs des secteurs privé, coopératif et opérationnel ainsi que les pouvoirs publics locaux et les organismes publics ne dépendant pas de l'adminis-

tration centrale qui se sont le plus distingués par la conclusion de contrats d'emploi à durée indéterminée avec des handicapés et, d'autre part, les handicapés qui se sont le plus distingués en s'installant comme indépendants;

- le prix Manuel Lopes, récompensant les personnes physiques et morales qui se sont le plus distinguées dans la mise en œuvre et la diffusion de bonnes pratiques dans des domaines relatifs à l'amélioration et à l'innovation du recrutement collectif (il s'agit entre autres de rendre un travail décent et d'améliorer les conditions dans lesquelles ce travail est effectué);
- le prix Agostinho Roseta, récompensant les personnes physiques et morales qui se sont le plus distinguées dans la mise en œuvre et la diffusion de bonnes pratiques dans des domaines relatifs à l'amélioration et à l'innovation du recrutement collectif (il s'agit entre autres de rendre un travail décent et d'améliorer les conditions dans lesquelles ce travail est effectué); ce prix est aussi octroyé pour renforcer le dialogue social ou poursuivre des recherches et études sur ces questions.

Pour plus d'informations, voir <http://www.iefp.pt> — coordonnées de contact: [iefp.info@iefp.pt](mailto:iefp.info@iefp.pt).

Depuis 2003, le ministère du travail et de la solidarité sociale décerne un prix annuel intitulé «*Prevenir Mais Viver Melhor no Trabalho*», parrainé par l'institut pour la sécurité, l'hygiène et la santé au travail, aux entreprises et autres organisations qui se distinguent dans les domaines de l'innovation et de l'amélioration de la prévention des accidents du travail ou des maladies professionnelles. Ce prix vise à promouvoir la recherche et les bonnes pratiques ainsi que les partenariats public-privé et à renforcer le réseau de prévention. Il comporte deux catégories: études et recherches (ce prix est un certificat de mérite, d'un montant de 12 500 euros) et bonnes pratiques, comprenant la typologie de la responsabilité sociale liée à la promotion de l'hygiène et de la sécurité au travail (ce prix revêt la forme d'un label social). Ces prix sont attribués chaque année lors d'une cérémonie publique organisée à l'occasion de la Journée nationale de la prévention et de la sécurité au travail, soit le 28 avril. En trois éditions, 11 entités ont reçu des prix et 32 ont reçu des mentions, y compris cinq dans le secteur de la responsabilité sociale.

Pour plus d'informations, voir <http://www.ishst.pt> — coordonnées de contact: [ishst@ishst.pt](mailto:ishst@ishst.pt).

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Rapports

Le MTSS élabore, à travers l'IGT, un questionnaire d'autoévaluation sur la RSE destiné à toutes les entreprises, y compris aux PME, et à d'autres organismes pertinents. Le but est de persuader les organisations de réaliser une évaluation effective de leur application interne de la RSE. Cette évaluation tient compte de trois critères: l'entreprise et ses travailleurs, l'organisation du travail et la stabilité des relations sociales.

Ce questionnaire donne aux entreprises l'occasion de réaliser leur propre évaluation et indique le niveau de RSE (de 0 à 4) atteint dans chaque critère. Il permet aussi à l'IGT de détecter les bonnes pratiques de RSE. Pour plus d'informations, voir <http://www.igt.gov.pt> — coordonnées de contact: [igt@igt.gov.pt](mailto:igt@igt.gov.pt).

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Politiques sociales

Entre 2004 et 2006, l'initiative EQUAL a contribué au développement de plusieurs projets de RSE, offrant des approches novatrices par la mise au point et l'intégration d'outils de gestion relatifs à la RSE. Ainsi, le projet Nautilus vise à faciliter l'accès au marché de l'emploi et le retour sur le marché de l'emploi pour ceux qui éprouvent des difficultés d'intégration ou d'insertion, car ce marché doit être ouvert à tous. D'autres projets visent à soutenir l'adaptabilité des firmes et des travailleurs aux évolutions économiques structurelles et l'utilisation des technologies de l'information et d'autres nouvelles technologies. Parmi ceux-ci, citons «Le développement de la RSE au Portugal», «Être une PME responsable», «CSR Matrix — Réseau de gestion et responsabilité sociale», «Respons&Ability — Investir dans la diversité» et «Oeiras Pros — Projet sur la responsabilité sociale des organisations». D'autres projets encore élaborent des formes plus flexibles et plus efficaces d'organisation du travail et des services d'appui en vue de concilier vie familiale et vie professionnelle, ainsi que de réinsérer des hommes et des femmes qui ont quitté le marché de l'emploi. Le projet «Dialogue social et égalité des sexes sur le lieu de travail» vise à réduire les disparités entre les sexes et à soutenir la déségrégation professionnelle. Pour plus d'informations, voir <http://www.equal.pt> — coordonnées de contact: [equal@equal.pt](mailto:equal@equal.pt).



L'intégration de la RSE dans la formation professionnelle pour les PME est un projet mis au point par le CECO (le centre portugais de formation professionnelle pour le commerce). Le CECO participe à un projet financé par l'UE (le programme Leonardo da Vinci), destiné à promouvoir les pratiques de RSE parmi les PME par le biais de services de formation professionnelle. Ce projet a abouti à la création d'une vaste gamme de produits: un manuel de formation à la RSE, des rapports illustrant les pratiques de RSE dans les six pays participants, un glossaire de la RSE, des campagnes et matériels d'information sur la RSE, des séminaires, des ateliers, des visites d'étude dans des entreprises organisées par chaque partenaire dans chaque pays, ainsi qu'un guide pratique d'aide à l'organisation de ce genre de visites d'étude.

Ce projet se distingue par sa tentative d'intégrer la RSE dans l'offre de formation des organisations traditionnelles déjà utilisées par les PME. Il a été réalisé en partenariat avec des consultants en formation ou des organismes de formation de cinq autres États membres de l'UE (Estonie, Italie, Hongrie, Pays-Bas et Autriche), y compris des États membres où la sensibilisation à la RSE est moins avancée. Son résultat le plus important est un manuel de formation à la RSE destiné aux institutions de formation professionnelle désireuses d'enseigner la RSE et d'y former, surtout dans les domaines de la gestion. Ce manuel est une des très rares initiatives de ce type ciblant non pas directement les PME mais bien les organismes de formation eux-mêmes. Le premier test a prouvé que les formateurs et les consultants des PME accueillent très favorablement l'offre de matériel pédagogique efficace et attrayant sur la RSE. Par le biais de ses solides réseaux nationaux et européens, le CECO entend partager les résultats de ce projet avec un grand nombre de partenaires de toute l'Europe et avoir un plus grand impact sur l'offre de services de formation professionnelle sur la RSE.

Pour plus d'informations, voir <http://www.cecoa.pt> — coordonnées de contact: [cristina.dimas@cecoa.pt](mailto:cristina.dimas@cecoa.pt), tél. (351) 213 11 24 00, fax (351) 213 11 24 24.

En 2005, le MTSS a encouragé, par le biais du secrétariat national pour la réinsertion et l'intégration de personnes handicapées, la diffusion de l'étude *CSR toward People with Disabilities* (La RSE vis-à-vis des personnes handicapées) menée par RHMAIS entre octobre et décembre 2004. Des interviews ont été effectuées avec un grand nombre d'entreprises portugaises, aussi bien de grandes firmes que des PME. Cette étude a été tirée à environ 5 000 exemplaires. Son objectif était de définir une stratégie d'intervention à long terme vis-à-vis des handicapés,

qui puisse accroître leur intégration effective sur le marché libre de l'emploi. Les résultats de cette étude ont été présentés lors d'un séminaire sur la RSE vis-à-vis des personnes handicapées qui a eu lieu en mai 2005.

Ces recherches ont mis en évidence les attitudes positives et négatives que gardent les chefs d'entreprise portugais concernant l'accès et l'intégration des handicapés sur le marché libre de l'emploi, la nécessité de mieux sensibiliser les entreprises portugaises à la problématique des handicapés afin de promouvoir une intégration plus efficace des handicapés dans les effectifs permanents, et le soutien requis par les entreprises portugaises pour faire face à la difficulté de respecter et intégrer les principes et pratiques de responsabilité sociale dans leurs stratégies en tant que facteur de différenciation et avantage concurrentiel qui transcende leur vocation première de créer de la richesse. Pour plus d'informations, voir <http://www.snripd.pt> — coordonnées de contact: [snripd@snripd.pt](mailto:snripd@snripd.pt).

Au travers de l'institut pour l'emploi et la formation professionnelle (IEFP), le MTSS encourage un «programme et mode de création d'emplois — soutien au recrutement» qui poursuit l'objectif sous-jacent de promouvoir la création d'emplois pour les jeunes en quête d'un premier emploi et pour les personnes socialement défavorisées (bénéficiaires du revenu d'intégration sociale, handicapés et chômeurs de longue durée). Il soutient des entités qui concluent des contrats de travail à durée indéterminée menant à une augmentation du taux d'emploi. Le «programme et mode de création d'emplois — soutien à la conversion de contrats d'emploi à durée déterminée en contrats d'emploi à durée indéterminée» entend fournir une aide financière aux employeurs qui, après avoir embauché des travailleurs sous contrat à durée déterminée, continuent à employer ces travailleurs pour une période indéterminée après la fin du contrat d'embauche initial. Pour plus d'informations, voir <http://www.iefp.pt> — coordonnées de contact: [iefp.info@iefp.pt](mailto:iefp.info@iefp.pt).

Par le biais de l'institut pour l'emploi et la formation professionnelle (IEFP), le MTSS encourage une initiative de rotation d'emplois, visant à encourager les employeurs à promouvoir la formation professionnelle permanente de leurs travailleurs, en remplaçant les travailleurs en formation par des chômeurs inscrits dans des bureaux de placement (CTE). Ainsi, les chômeurs ont l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle dans le cadre des tâches effectuées par les travailleurs en formation. Pour plus d'informations, voir <http://www.iefp.pt> — coordonnées de contact: [iefp.info@iefp.pt](mailto:iefp.info@iefp.pt).



# ROUMANIE

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

Le concept de RSE se répand de plus en plus dans les entreprises roumaines. Manifestement, les principaux moteurs de ce processus sont les multinationales qui ont transféré leur culture d'entreprise à l'échelon local. Comme presque tout concept importé qu'il faut assimiler rapidement, la RSE a été imposée plus à titre de mode qu'en tant que résultat d'une prise de conscience de sa nécessité.

Comme on pouvait s'y attendre dans un cadre socio-économique encore en plein développement, la responsabilité sociale est appréciée en Roumanie pour des motifs plus commerciaux qu'éthiques. Dans un marché caractérisé par une concurrence de plus en plus acharnée, les acteurs ont rapidement découvert le potentiel de cette dimension pour les aider à construire leur image et à consolider leur réputation, ainsi que la promesse de la réussite économique à court et moyen termes. En Roumanie, le défi consiste à dépasser cette hypothèse et à encourager les gens à comprendre que la responsabilité sociale n'est pas seulement un instrument permettant de se construire une image mais est un facteur essentiel de réussite à long terme, directement lié à la performance sociale et environnementale de la communauté.

### Sensibilisation

Ces deux dernières années, une série de conférences ont été organisées en Roumanie sur le thème du développement durable mais ce concept requiert encore des informations et éclaircissements complémentaires. Les entreprises de Roumanie qui accordent beaucoup d'importance au développement durable tendent, tout au moins pour le moment, à être des multinationales qui appliquent les exigences et les politiques décidées par leur siège central. En outre, les programmes fréquemment rencontrés sont des programmes d'aide sociale, des programmes de soutien à des fondations humanitaires et des dons et aides à des programmes de formation et de recherche.

La participation à des projets communautaires commence à voir le jour en Roumanie. Elle commence à être

perçue non comme une simple tactique de constitution d'une image de marque, un coup publicitaire ou un acte de charité, mais comme un élément essentiel du développement de l'activité d'une entreprise, menant au succès à long terme et directement lié à la performance économique et sociale de la communauté dans laquelle opère l'entreprise.

La Roumanie a accueilli la première conférence internationale sur la RSE organisée en Europe orientale (CSR06 — Investir dans l'avenir), qui a traité de tous les aspects liés à la RSE: comportement des entreprises, relations avec les travailleurs, hygiène et sécurité au travail, systèmes de surveillance et participation à la communauté. Les participants ont encouragé l'adoption d'une loi spécifique sur la RSE et surtout la création d'une Alliance européenne pour la RSE. La RSE n'est pas un domaine profondément ancré en Roumanie. Dès lors, la conférence CSR06 a eu un rôle éducatif pour les intervenants du marché roumain des secteurs public et privé, de la société civile et des médias.

Le projet relatif à la responsabilité sociale dans la région des Carpates, intitulé «Comment cela fonctionne», vise à intensifier les activités de RSE dans les Carpates grâce à un échange de bonnes pratiques au niveau international et à la participation de tous les intervenants concernés. Cofinancé par la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances, ce projet couvre des régions de Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie et est géré par la Carpathian Foundation. Ses principaux groupes cibles seront les organisations des partenaires sociaux, les PME, les entreprises multinationales, les pouvoirs publics régionaux, nationaux et locaux, les universités, les ONG et les organisations de la société civile, les associations d'entreprises et associations professionnelles des districts de Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie qui constituent la région des Carpates. Voici les objectifs directs de ce projet:

- sensibiliser les entreprises, pouvoirs publics, institutions d'enseignement, organisations de la société civile et autres intervenants de la région des Carpates à la RSE et à son incidence sur la société et mieux faire connaître cette RSE;
- développer les savoir-faire et les échanges d'informations sur la RSE et ses instruments et pratiques actuels;

- élaborer des modèles transférables de pratiques de RSE pour les nouveaux États membres de l'Union européenne et les pays candidats, en y associant des partenaires actifs des États membres de l'Union européenne ainsi que des pays candidats.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

L'Union européenne, les Nations unies et l'OCDE sont trois des plus importantes institutions associées à la création d'un cadre définissant la RSE et instaurant des indicateurs permettant de l'évaluer en toute transparence. Ce cadre s'est accompagné de recommandations et principes qui aident les États et les pouvoirs publics locaux à formuler des politiques publiques destinées à promouvoir la RSE, à assurer la transparence et à soutenir des initiatives de RSE.

De plus, compte tenu des besoins locaux, la Roumanie doit veiller à maintenir un meilleur contact avec l'expérience et les bonnes pratiques européennes qui encouragent et réglementent les activités de RSE. Il sera utile

d'aligner les normes du marché roumain sur l'expérience de pays ayant une plus longue tradition en matière de RSE.

Toutefois, vu le faible niveau de sensibilisation du public à la responsabilité sociale, les programmes sur ce thème ne sont pas encore bien couverts dans la presse spécialisée, ce qui pourrait être un handicap, d'autant qu'il existe peu de grands programmes et que seules quelques rares entreprises participent à des projets de responsabilité sociale en Roumanie. Les entreprises locales se sentiront peut-être encouragées à participer à de tels projets lorsqu'elles seront obligées de publier des rapports sur leur responsabilité sociale.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

Sous l'égide du ministère du travail, une direction de la responsabilité sociale des entreprises a été créée récemment. Elle traitera des questions de RSE dans le cadre des compétences de ce ministère.



# SLOVÉNIE

La Slovénie considère le développement durable basé sur la solidarité et le respect de la nature, de l'environnement et des droits de l'homme comme une de ses priorités permanentes. La stratégie de développement de la Slovénie, adoptée par le gouvernement de la République de Slovénie en juin 2005, définit la conception et les objectifs du développement de la Slovénie. Elle ne se limite pas aux aspects économiques mais couvre aussi des thèmes sociaux, environnementaux, politiques, juridiques et culturels.

Pour atteindre ces objectifs, la Slovénie entreprend de nombreuses activités qui peuvent être intégrées dans la notion de RSE, bien que le terme RSE ne soit pas utilisé fréquemment dans ce pays. Des activités et initiatives sont menées aussi bien dans la sphère publique, au sein du gouvernement, des pouvoirs publics et de divers autres organismes publics, que dans la sphère privée. Nombre d'activités visant à renforcer la RSE sont exécutées parallèlement à d'autres activités par des ONG qui coopèrent au niveau international, par la chambre de commerce et d'industrie de Slovénie, par différentes associations, etc. Récemment, toutes sortes d'initiatives privées ont créé des instituts et institutions spécifiques pour la promotion et le développement de la RSE.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

En 2005, le gouvernement a mis sur pied un groupe de travail interministériel pour la promotion de la RSE, composé de représentants de tous les ministères qui, dans le cadre de leurs compétences respectives, sont associés à la promotion de la RSE. Ce groupe est notamment chargé de rédiger des rapports sur les activités et résultats passés et des propositions de politiques gouvernementales futures dans ce domaine.

### Sensibilisation

Le gouvernement a pour rôle principal d'arrêter les bases juridiques officielles qui définiront le cadre minimal pour le comportement responsable des individus, des entreprises et autres organisations, ainsi que de la société en général, et détermineront les modalités de supervision de la mise en œuvre de ce cadre. En outre, par le biais de diverses actions ciblées, menées par les

ministères dans différents domaines, le gouvernement s'efforce d'encourager tous les acteurs de la société à assumer leurs obligations de comportement socialement responsable au-delà des normes minimales stipulées dans la loi. En général, cette promotion d'un comportement plus responsable revêt la forme de concours, de prix, de campagnes de sensibilisation, de présentations de bonnes pratiques, etc.

En novembre 2003, le bureau pour l'égalité des chances de la République de Slovénie a organisé une conférence pour les employeurs, les travailleurs et autres parties intéressées en vue de promouvoir l'application de l'article 45 de la loi sur les relations d'emploi, qui oblige les employeurs à créer un environnement de travail où personne ne sera exposé à du harcèlement sexuel. L'objectif était d'encourager les employeurs à adopter une politique considérant le harcèlement sexuel comme inacceptable sur les lieux de travail. De plus, ce bureau a publié un modèle de code en vue d'exposer aux employeurs les mesures à prendre en cas de harcèlement sexuel et de signaler aux travailleurs que ce genre de comportement n'est pas acceptable et sera sanctionné. Il mène une campagne de sensibilisation à la RSE parmi les employeurs en distribuant des dépliants, des feuillets, des affiches et autres matériels relatifs à un environnement de travail décent.

En 2006, se sont déroulées une conférence sur le partenariat pour les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi, une conférence sur «l'égalité des chances pour les hommes et les femmes — motivation: le moteur du développement européen et slovène» et une conférence sur la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Pour la deuxième année consécutive, une campagne de promotion spécifique, «Papa, sois actif!», a été organisée et une autre, «Les pères comptent», a ciblé les fonctionnaires des ministères. Une campagne promotionnelle de trois mois visant à prévenir les discriminations à l'égard de candidats à l'emploi fondées sur le statut familial a été menée à la fin de 2006, en collaboration avec le bureau de l'égalité des chances et l'office de l'emploi de Slovénie, sous le slogan «Pas besoin de le dire à votre employeur, dites-le-nous!»

Le département de l'hygiène et de la sécurité au ministère du travail et des affaires sociales est aussi très actif

dans le domaine de la sensibilisation. Il élabore et distribue des dépliants, des affiches et des feuillets d'information aux employeurs et aux associations de travailleurs. Un site internet interactif est en cours de construction pour créer une approche plus populaire et plus amusante de cette problématique.

L'agence publique de la République de Slovénie pour l'entrepreneuriat et les investissements étrangers (JAPTI) prépare un programme d'animation pour promouvoir la RSE dans le cadre de son programme sur le développement d'une culture d'entreprise et d'un environnement propice aux entreprises.

Le ministère de la culture encourage le parrainage et les dons à des institutions et programmes culturels dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises et s'emploie, avec d'autres institutions, à améliorer l'accessibilité d'institutions culturelles aux personnes handicapées et aux malvoyants.

Parmi les activités du ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, il convient de citer l'organisation d'un écoparlement avec une entreprise privée spécialisée dans l'emballage de déchets, en vue d'éveiller l'intérêt des enfants et des élèves et de mieux les sensibiliser. Les projets «Les cartes du pays vert de Zoja» et «Sauvons la tortue slovène» méritent également mention.

### Mesures incitatives pour les entreprises

L'institut de métrologie de la République de Slovénie dépend du ministère de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie. En tant qu'organisme national partenaire de la Fondation européenne de Bruxelles, il est chargé de l'élaboration du modèle européen d'excellence en Slovénie. Dans ce cadre, l'accent est mis sur le transfert de connaissances, de bonnes pratiques et sur la promotion de l'excellence dans les secteurs privé et public. Le prix d'excellence en affaires de la République de Slovénie (PRSP), institué sous la responsabilité du gouvernement, est la plus haute reconnaissance nationale décernée pour des réalisations, basées sur le développement de la connaissance et l'innovation, dans le domaine de la qualité des produits et services ainsi que de la qualité de la performance des entreprises. L'institut de métrologie coordonne la procédure d'évaluation du PRSP au nom du comité PRSP désigné par le gouvernement slovène. Ce prix est décerné par le Premier ministre slovène. Chaque année, des prix peuvent être attribués dans les catégories suivantes: organismes du secteur privé comptant plus de

250 travailleurs, organismes du secteur privé comptant 250 travailleurs ou moins et organismes du secteur public.

Le ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire poursuit un projet d'attribution de certificats de comportement responsable aux entreprises et de prix spéciaux pour les meilleures réalisations dans le domaine de l'environnement.

À la veille de la Journée internationale de la famille (14 mai 2007), les premiers certificats élémentaires de l'entreprise respectueuse de la famille ont été attribués à 34 entreprises qui avaient signé un accord pour inclure des politiques respectueuses de la famille dans leurs politiques générales. Ce projet est géré par le partenariat de développement public-privé «Jeunes mères/employeurs respectueux de la famille». (voir <http://www.equal-mladematere.si/en/novice.php>)

### Recherche

Certaines recherches financées par les ministères au travers d'appels de propositions ont déjà abordé les questions de RSE. Par décision du gouvernement de janvier 2006, les ministères compétents ont proposé que des recherches sur la RSE soient menées dans le cadre d'un nouvel appel de propositions relevant du programme de recherches ciblées. Des recherches spécifiques sur la RSE seront proposées. Les programmes de recherches ciblées sont un système créé en 2001 pour la coopération intersectorielle en matière de planification et de mise en œuvre de projets de R & D en réseau sur des domaines spécifiques d'intérêt général. Dans cette forme particulière de programme scientifique et de recherche, le ministère de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie entend contribuer à fixer et appliquer des objectifs stratégiques de développement pour la Slovénie, en collaboration avec d'autres ministères et d'autres utilisateurs intéressés, afin d'améliorer la capacité compétitive de la Slovénie.

(voir <http://cordis.europa.eu/erawatch/index.cfm?fuseaction=prog.document&uuid=E0312070-ACA5-7CF9-6AFD5C24F96BDA23>)

Par le biais de l'Agence de recherche slovène, le gouvernement cofinance diverses recherches liées plus ou moins directement au domaine de la responsabilité sociale.

Les différents ministères participent à l'élaboration des programmes de recherches ciblées. Dans le domaine de l'agriculture, le cofinancement est alloué uniquement

pour des recherches sur l'agriculture biologique, que celle-ci soit étudiée comme sujet indépendant ou s'insérant dans un programme de recherche plus global.

### Partenariats public-privé

En 2005, le bureau pour l'égalité des chances de la République de Slovénie a cofinancé un projet d'ONG visant à combattre la violence parmi les travailleurs du secteur des soins de santé et un projet sur la manière dont une handicapée pouvait utilement exploiter son potentiel personnel et professionnel. Ces deux projets visent à permettre d'améliorer l'environnement de travail.

Voir aussi les informations ci-dessus sur les certificats d'entreprises respectueuses de la famille.

Le ministère du travail, de la famille et des affaires sociales prend part au parrainage d'une conférence internationale organisée (en 2007) par un institut privé pour le développement de la RSE, sous le titre «Défis de la RSE: quel rôle pour les managers dans le développement de la RSE?»

### Outils de gestion

Le comité du prix d'excellence en affaires de la République de Slovénie (PRSPÖ), désigné par le gouvernement, introduit l'excellence en affaires dans les organisations slovènes des secteurs public et privé. La stratégie de développement slovène mentionne le modèle EFQM (concernant l'évaluation du PRSPÖ) comme outil d'amélioration constante du rendement, de la performance et de la compétitivité des organisations slovènes.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

Avec l'aide financière du ministère, l'institut pour la réinsertion et la Fédération des travailleurs handicapés de Slovénie ont publié le *Recueil de directives pratiques sur la gestion du handicap sur le lieu de travail* de l'OIT. Ce Recueil a servi de base à un arrangement sur les lignes directrices pour la gestion du handicap sur le lieu de travail qui a été signé, en 2003 déjà, par la Fédération des handicapés de Slovénie et quatre fédérations syndicales et, en 2005, aussi par la chambre de commerce et d'industrie de Slovénie en tant qu'organe représentant les employeurs.

Les codes de pratique pour les entreprises gagnent en popularité en Slovénie. D'après le droit des sociétés amendé, le rapport annuel des entreprises doit comprendre des informations sur le code de pratique en vigueur dans l'entreprise. L'absence de telles informations dans le rapport doit être motivée.

Le gouvernement a en outre adopté un code de pratiques pour les fonctionnaires et des règles similaires s'appliquent aux fonctionnaires dépendant des pouvoirs publics locaux.

### Cadre pour les rapports de performance

D'après les recherches menées, les rapports relatifs à la responsabilité sociale en Slovénie restent jusqu'à présent assez maigres. Toutefois, le concept se développe de toute évidence et, en cette matière, ce sont les plus grandes et les plus florissantes entreprises slovènes qui se distinguent.

Une modification de la législation concernant le contenu des rapports d'entreprises a été proposée. Elle envisage l'inclusion d'informations sur la protection de l'environnement, les travailleurs et le respect des codes d'entreprises.

Lorsque des entreprises et des organisations décident volontairement de respecter différentes normes internationales de qualité, telles qu'ISO, ou de participer à des concours nationaux pour décrocher des prix ou des récompenses, les décisions des commissions et des évaluateurs sont transparentes. Les rapports sur les résultats doivent être clairs, dépourvus d'ambiguïtés et accessibles au public.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Un label national officiel est utilisé pour les produits de l'agriculture biologique. Ce label s'obtient par le biais d'un certificat émis par un organisme agréé par l'État. Diverses associations et initiatives privées octroient aussi des labels pour les produits biologiques, également basés sur une évaluation très stricte des aliments, parfois plus stricte que dans le cas des labels nationaux.

Il existe aussi des marques commerciales de produits fabriqués dans le respect de l'environnement, non nocifs pour la santé, etc.

### Partenariats public-privé

Dans le domaine de la protection de l'eau, un fonds public-privé pour la préservation d'eaux propres en Slovénie a été créé en combinant les fonds et les capacités du ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, d'une part, et d'une entreprise privée, d'autre part. La campagne «Découvrons les beautés de la mer slovène» est organisée de la même manière.

Les ministères et ONG coopèrent dans de nombreux autres domaines, par exemple dans le cadre de la campagne pour des entreprises respectueuses de la famille. Le magazine *Varstvo potrošnikov* (protection du consommateur) est cofinancé par le ministère de l'économie et publié par l'Association de protection des consommateurs.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

La stratégie de développement slovène, adoptée en 2005, comprend, outre le développement économique et la croissance de l'emploi, les objectifs de développement stratégiques suivants:

- un objectif de développement social visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être des individus, mesuré par des indicateurs de développement humain, de risques sociaux et de cohésion sociale;
- un objectif de développement durable et intergénérationnel visant à appliquer le principe de la durabilité en tant que mesure fondamentale de la qualité à tous les domaines du développement, y compris celui de la croissance démographique soutenue;
- l'objectif de développement de la Slovénie dans l'environnement international, visant à employer le modèle de développement propre à la Slovénie, son identité culturelle et son engagement actif dans la communauté internationale pour en faire un pays reconnaissable et réputé dans le monde.

Cette stratégie n'est qu'un des documents pouvant servir de base appropriée pour développer le sens de la responsabilité sociale à tous les niveaux. La création d'un groupe interministériel pour la promotion de la responsabilité sociale des entreprises, chargé entre autres d'élaborer les bases de la politique du gouvernement de la République de Slovénie, garantit qu'à l'avenir la Slovénie accordera une plus grande attention encore à ces questions.

### Politiques sociales

Dans le domaine des droits du travail, le ministère plaide pour le respect des normes et droits du travail et encourage le dialogue social et les négociations collectives en tant que moyens pour les employeurs et les travailleurs de trouver des solutions. Il coordonne et gère les activités menées dans le contexte d'un dialogue tripartite entre les syndicats, les employeurs et le gouvernement.

Dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail, le ministère sensibilise à l'importance d'un environnement de travail sûr et sain. Pour marquer la Semaine européenne de l'hygiène et de la sécurité au travail, un concours est organisé chaque année et des prix sont décernés pour récompenser les meilleures pratiques dans ce domaine. Ce concours évalue non seulement les résultats relatifs au sujet choisi (par exemple la sécurité dans le secteur de la construction, la manipulation de produits chimiques, la prévention du bruit) mais aussi la politique générale de l'entreprise vis-à-vis de ses travailleurs, de l'environnement et d'autres intervenants.

Dans le domaine de la politique de la famille, plusieurs activités de promotion d'un environnement respectueux de la famille sont menées. Certaines d'entre elles ont déjà été mentionnées: le projet EQUAL, «Jeunes mères/employeurs respectueux de la famille» et le concours pour un certificat d'entreprise respectueuse de la famille. Celui-ci sera décerné aux entreprises qui créent consciemment des conditions permettant à leurs travailleurs de se sentir bien et en sécurité, quelle que soit leur situation familiale, qu'il s'agisse de jeunes travailleurs envisageant d'avoir des enfants ou de travailleurs ayant déjà des enfants. L'objectif est de permettre de mieux concilier activités et carrières professionnelles, d'une part, et souhait de fonder une famille, d'autre part. L'application de politiques respectueuses de la famille dans les 34 premières entreprises récompensées par le certificat de base en mai 2007 sera suivie pendant trois ans par un groupe d'experts spécialement formés à cette tâche, avant que le certificat définitif ne soit octroyé.

La prévention des discriminations à l'emploi et sur le marché de l'emploi s'opère par le biais de l'initiative EQUAL financée par le Fonds social européen (l'autorité de gestion de cette initiative est le ministère du travail, de la famille et des affaires sociales). Cette initiative vise à trouver de nouvelles solutions (programmes, méthodes, structures, systèmes et valeurs) aux pro-

blèmes des groupes les plus vulnérables sur le marché de l'emploi (avec environ 200 structures de mise en œuvre dans 20 partenariats en réseau en Slovénie et dans d'autres États membres de l'UE).

La politique active de l'emploi donne la priorité aux personnes à faible employabilité (celles qui recherchent un premier emploi, les chômeurs de longue durée, les personnes n'ayant pas terminé une formation professionnelle, les travailleurs âgés et les handicapés) et leur octroie un traitement spécial afin d'assurer leur réinsertion sur le marché de l'emploi. Des subventions ou des aides sont accordées à l'installation comme indépendant, pour couvrir une partie du salaire, pour cofinancer le coût de la formation théorique et en cours d'emploi, ainsi que la réadaptation au travail.

Un accent particulier est mis sur la promotion de l'emploi de membres de communautés ethniques (surtout les Rom) et d'autres groupes (victimes de violences, anciens toxicomanes, anciens prisonniers et autres), en vue d'offrir à ces catégories de chômeurs une possibilité de réinsertion dans la société.

Le ministère s'efforce de maximaliser l'insertion professionnelle de personnes handicapées. C'est pourquoi il a adopté une nouvelle loi sur la réinsertion professionnelle et l'emploi de personnes handicapées, qui offre de nouvelles formes d'incitation à l'emploi de handicapés. Les critères pour récompenser les bonnes pratiques dans le domaine de l'emploi de handicapés ont été améliorés. Des prix ont été décernés par le ministère pour la première fois en 2003. Toujours en application de cette loi, le ministère commencera à appliquer un système de quota à partir de 2006. En vertu de ce système, un employeur qui emploie plus de handicapés que le quota prescrit par la loi recevra un prix spécial et sera exempté du paiement de cotisations de pension et d'assurance-invalidité.

Un plan d'action pour les handicapés pour la période 2006-2013 a été adopté à la fin de 2006, en vue de renforcer et garantir l'exercice complet et égal des droits de l'homme pour les handicapés, ainsi que le respect de leur dignité. Ce programme très vaste inclut tous les types de handicapés, quel que soit le type de handicap, et couvre tous les domaines qui touchent leur vie (éducation, emploi, santé, culture, accessibilité). Il fixe 12 objectifs de base pour la réalisation desquels 124 mesures sont prévues.

Au bureau de l'égalité des chances de la République de Slovénie, deux avocats — l'un pour l'égalité des chances

pour les femmes et les hommes et l'autre pour le principe de l'égalité — sont chargés de prendre connaissance des cas présumés d'inégalité de traitement et de discrimination basée sur le sexe ou sur toute autre circonstance personnelle.

Le gouvernement de Slovénie a publié une ordonnance stipulant les critères de représentation équilibrée des femmes et des hommes. C'est un texte très important du point de vue de la prévention de la ségrégation verticale et horizontale des emplois des femmes et des hommes. En vertu de cette ordonnance, le gouvernement doit tenir compte du principe de la représentation équilibrée lorsqu'il choisit des membres de divers organes au sein de la structure administrative et lorsqu'il nomme ses représentants aux différents conseils et autres organes.

En tant qu'employeur, le gouvernement s'efforce aussi de créer un environnement de travail convivial pour les travailleurs, qui ne tienne compte ni du sexe de ceux-ci ni de leurs autres circonstances personnelles. En outre, un amendement à la loi régissant les fonctionnaires a été adopté en 2005 par l'Assemblée nationale sur proposition du gouvernement. Un nouvel article 15 a été ajouté (principe de l'interdiction du harcèlement), interdisant tout comportement physique, verbal et non verbal intempestif, ou tout comportement d'un fonctionnaire découlant de toute circonstance personnelle, qui génère pour quiconque un environnement de travail intimidant, hostile, dégradant, humiliant, injurieux ou offensant et viole la dignité de quiconque.

### Politiques environnementales

Un programme national de protection de l'environnement, adopté en 2006, vise principalement à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à protéger et conserver les systèmes naturels, à contribuer à des niveaux de vie de haute qualité et à la prospérité sociale des citoyens en prévoyant un environnement propre, l'utilisation durable de ressources naturelles et la gestion des déchets.

Le ministère impose des réglementations encourageant la gestion responsable des déchets d'emballage. En Slovénie, la société Slopak gère depuis 2004 un système national en vertu duquel elle prend en charge les déchets d'emballage au nom de ceux qui commercialisent les produits sur le marché. Elle encourage la gestion responsable des déchets par les consommateurs, du point de vue de la production de déchets, de leur élimination et de leur destruction. Ces efforts visent à



modifier les comportements d'achat de biens de consommation de base et d'autres produits par lesquels les consommateurs influencent la quantité de déchets produits et à susciter une attitude responsable vis-à-vis de la gestion des déchets en insistant sur le tri efficace pendant la phase de collecte.

Le programme national de protection de l'environnement adopté couvre aussi les lignes directrices et points de départ pour la préservation de la biodiversité. À l'initiative d'un nombre croissant de municipalités, des projets sont en cours d'élaboration pour créer de nouveaux parcs en tant que zones naturelles protégées. Des efforts visent aussi à limiter et prévenir les incidences négatives du bruit, ainsi qu'à encourager l'utilisation efficace de l'énergie et les sources d'énergie renouvelables.

La Slovénie inclut toutes les formes durables de production agricole dans son orientation stratégique à long terme. Ce point a été souligné dans tous les documents essentiels concernant l'agriculture slovène (stratégie de développement de l'agriculture de 1993, programme de réformes agricoles de 1998, programme agricole et environnemental de Slovénie de 2001, programme de développement rural pour 2004-2006). Dans ce cadre, l'agriculture biologique revêt une importance particulière et joue un rôle spécial. Dans le système de subside, le ministère s'efforce de maximaliser la portée de l'agriculture biologique qui contribue largement à préserver ou améliorer la biodiversité, à préserver les sources d'eau potable, à conserver le paysage culturel et à protéger l'environnement en général. La promotion de la production biologique est une des composantes du plan national de développement à long terme de l'agriculture biologique en Slovénie pour la période se terminant en 2015. Les orientations stratégiques de ce plan sont divisées en plusieurs chapitres: soutien à la production, traitement et commercialisation des aliments biologiques, agriculture biologique et tourisme,

éducation, activités de conseils, systèmes de supervision et de certification, travaux scientifiques et de recherche et organismes génétiquement modifiés. La Slovénie encourage l'agriculture biologique depuis 1988, année durant laquelle les premières initiatives de promotion et de sensibilisation ont été adoptées.

### Marchés publics

En 2007, deux lois réglementant les marchés publics ont été adoptées, transposant dans le droit slovène les directives européennes relatives aux marchés publics. La nouvelle législation comprend aussi les parties non contraignantes des directives concernant les éléments environnementaux et sociaux à envisager dans le cadre des marchés publics et l'ouverture aux PME. Elle prévoit de garantir la non-discrimination et l'égalité des chances. À conditions égales, il faut donner la priorité au soumissionnaire qui accorde plus d'attention aux questions environnementales et sociales.

L'introduction progressive d'achats publics verts vise à exploiter le grand pouvoir d'achat du secteur public pour sélectionner des biens et services respectueux de l'environnement. Les achats publics verts seront réglementés en priorité dans le cadre du programme national de protection de l'environnement et du programme national de l'énergie. Ainsi, le gouvernement montre l'exemple aux entreprises et aux citoyens. En introduisant des achats publics verts, la Slovénie espère accroître l'offre de produits respectueux de l'environnement à des prix plus abordables, augmenter l'offre d'énergie et autres services verts et, dernier point et non des moindres, contribuer à l'accélération du développement des technologies énergétiques et environnementales. Les agriculteurs biologiques reçoivent la priorité lorsqu'ils répondent à des appels publics du ministère de l'agriculture, des forêts et de l'alimentation pour l'octroi de fonds publics.



# SLOVAQUIE

D'après un rapport du PNUE, la mise en œuvre de la RSE en Slovaquie devrait être analysée et évaluée dans le contexte de la transformation postcommuniste du pays et de la transformation de la région d'Europe centrale dans son ensemble. Compte tenu de l'ajournement du démarrage des réformes économiques en Slovaquie, de la situation compliquée en termes de processus démocratiques entre 1992 et 1998 et de la réputation générale du pays, surtout dans les années 90, la RSE s'est développée en Slovaquie dans une mesure appropriée au degré d'évolution du pays de la période industrielle à la période post-industrielle.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

La promotion de la RSE en Slovaquie est menée principalement par des ONG. Celles-ci peuvent définir la RSE dans toutes ses dimensions et des ONG spécialisées ont une idée claire de la façon dont tant le monde des entreprises que tous les types d'intervenants pourraient et devraient développer les principes et activités de RSE (rapport du PNUE).

### Sensibilisation

En 2005, le ministère du travail, des affaires sociales et de la famille a organisé une conférence sur la responsabilité sociale des entreprises, en collaboration avec l'Union slovaque des employeurs.

La fondation Pontis organise divers séminaires et conférences sur la RSE de façon régulière et continue depuis plusieurs années. Ces activités ciblent les directeurs de diverses sociétés de Slovaquie, les professeurs d'université et les représentants d'ONG. Ces dernières années, trois grandes conférences internationales ont eu lieu en Slovaquie. La première, intitulée «La RSE: la nouvelle stratégie pour la réussite en affaires», s'est déroulée en 2004. Elle visait à dégager les nouvelles tendances en matière de mise en œuvre des nouveaux principes de comportement socialement responsable dans les entreprises de Slovaquie, de l'Union européenne et d'autres pays, à sensibiliser aux avantages d'un comportement socialement responsable pour toutes les parties concernées et à lancer un débat public sur les différentes dimensions du comportement socialement responsable.

En 2005, une deuxième conférence, sur le thème de la responsabilité sociale des entreprises, a été principalement consacrée à un échange d'expériences entre entreprises opérant en Slovaquie. Il y a été beaucoup question du rôle des médias dans la promotion de la RSE. La troisième conférence annuelle (en 2006) s'est intéressée à des sujets plus spécialisés, tels que la mesure de l'efficacité de la RSE et les comptes rendus sur les activités précédentes. Un «marché» de la RSE a permis à 20 entreprises de présenter leurs activités de RSE.

Mis à part ces conférences, Pontis a aussi organisé plusieurs séminaires et ateliers pour divers groupes, sur différents sujets: la responsabilité sociale des médias, la création d'un programme de RSE pour les entreprises, le volontariat des entreprises dans la pratique et un programme de volontariat pour les travailleurs. La fondation Pontis organise et fournit un cours pour étudiants en psychologie appliquée de la faculté des sciences économiques et sociales de l'université Comenius de Bratislava. C'est un très bon exemple de la façon dont, en Slovaquie, des ONG se substituent au rôle des institutions académiques pour promouvoir la RSE dans le pays.

L'organisation PANET dispose d'un outil très précieux pour promouvoir la RSE en Slovaquie: son principal site internet <http://www.partnerstva.sk> qui collecte et publie une grande quantité d'informations, d'analyses et de documents liés à divers aspects de la responsabilité sociale (coopération transsectorielle, utilité publique, volontariat des entreprises, etc.). Bien que ce site internet cible principalement les représentants du secteur non gouvernemental, il contient beaucoup d'informations qui peuvent être utiles aux entreprises pour planifier et mettre en œuvre leurs activités de RSE.

Au début de 2007, le PNUD a lancé le premier projet régional d'accélération du développement de la RSE dans les nouveaux États membres de l'UE et les pays candidats, à savoir la Bulgarie, la Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Turquie. Des réseaux d'entreprises d'Espagne, du Royaume-Uni et d'Allemagne participeront à ce projet, qui contribuera aux échanges d'expériences et de bonnes pratiques en

matière de RSE. Ce projet s'intéresse aux pratiques adoptées par des entreprises locales et étrangères mais cible aussi les associations d'entreprises et de secteurs, les pouvoirs publics locaux et centraux, les syndicats, les milieux scientifiques, les ONG et les médias des pays participants. Il est mis en œuvre par les représentants résidents du PNUD dans les pays concernés, en coopération avec les partenaires nationaux et régionaux.

D'après l'enquête de la Banque mondiale intitulée *Que pensent les entreprises de la RSE?* (2005), 1 % seulement des entreprises ayant répondu pensent aux communautés locales et aux ONG.

Le projet de responsabilité sociale de la région des Carpates, intitulé «Comment cela fonctionne», vise à intensifier les activités de RSE dans les Carpates grâce à un échange de bonnes pratiques au niveau international et à la participation de tous les intervenants concernés. Cofinancé par la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances, ce projet couvre des régions de Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie et est géré par la Carpathian Foundation. Ses principaux groupes cibles seront les organisations des partenaires sociaux, les PME, les entreprises multinationales, les pouvoirs publics régionaux, nationaux et locaux, les universités, les ONG et les organisations de la société civile, les associations d'entreprises et associations professionnelles des districts de Slovaquie, Hongrie, Pologne et Roumanie qui constituent la région des Carpates. Voici les objectifs directs de ce projet:

- sensibiliser les entreprises, pouvoirs publics, institutions d'enseignement, organisations de la société civile et autres intervenants de la région des Carpates à la RSE et à son incidence sur la société et mieux faire connaître cette RSE;
- développer les savoir-faire et les échanges d'informations sur la RSE et ses instruments et pratiques actuels;
- élaborer des modèles transférables de pratiques de RSE pour les nouveaux États membres de l'Union européenne et les pays candidats, en y associant des partenaires actifs des États membres de l'Union européenne ainsi que des pays candidats.

### Recherche

En 2005, des recherches sur les attitudes des entreprises vis-à-vis de la responsabilité sociale ont été menées par Pontis et par la Banque mondiale. Elles ont revêtu la forme d'une étude comparative couvrant trois pays: la Slovaquie, la Pologne et la Hongrie.

Le document *Entrepreneuriat socialement responsable: résumé des principes de base et exemples* a été publié en collaboration avec les ONG Integra et PANET. Integra a aussi mis sur pied plusieurs projets de recherche sur la RSE en Slovaquie. Le projet international Vaderegio, pour lequel Integra était le partenaire slovaque, a été exécuté entre 2002 et 2004. Il s'agissait d'une enquête intensive sur le potentiel de la région de Banská Bystrica.

Le centre de formation continue de l'université d'économie de Bratislava mène des recherches sur la responsabilité sociale des entreprises. Les résultats seront publiés en 2007. L'institut de philosophie et d'éthique de l'université de Prešov se consacre au domaine de l'éthique. Dans le cadre de ses cours d'éthique appliquée, cet institut se concentre sur divers thèmes liés aux chefs d'entreprise, à l'éthique de gestion et à la responsabilité sociale des entreprises.

### Prix et récompenses

Chaque année, le département de l'égalité des chances du ministère du travail, des affaires sociales et de la famille décerne un prix de «L'employeur respectueux de la famille». Ce concours porte sur la motivation des employeurs à créer des conditions compatibles avec les obligations familiales des travailleurs et à veiller à l'égalité des chances pour les femmes et les hommes. Il ne s'appuie pas sur une évaluation indépendante (audit) des politiques respectueuses de la famille menées par les organisations mais plutôt sur l'autoévaluation subjective des entreprises. Le ministère recherche une organisation qui pourrait effectuer un tel audit indépendant. (voir <http://www.employment.gov.sk/new/index.php?SMC=1&id=795>)

Également lié à la responsabilité sociale, le prix de «L'acte social de l'année» cible diverses institutions (ONG, gouvernement autonome, médias, entreprises) mais aussi les particuliers.

Un autre prix célèbre lié aux activités philanthropiques et à la responsabilité sociale des entreprises est le prix «Via Bona», octroyé chaque année par Pontis en collaboration avec le Business Leaders Forum. Décerné depuis 1998, ce prix a d'abord récompensé des activités philanthropiques des entreprises, puis il a été étendu à la responsabilité sociale des entreprises.

## 2. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Politiques fiscales

La Slovaquie est un des premiers pays de la région à avoir introduit une loi permettant aux entreprises de

consacrer 2 % de leurs impôts à des donations, des activités philanthropiques et autres activités de RSE et/ou à but non lucratif. Entrée en vigueur en 2004 pour les entreprises et en 1998 pour les particuliers, cette loi a encore renforcé l'environnement autonomisant pour les activités de RSE dans le pays (source: PNUD).



# FINLANDE

Les lignes directrices approuvées en février 2004 par le ministère du commerce et de l'industrie (voir <http://www.ktm.fi>) considèrent la RSE comme un avantage concurrentiel important et un élément à part entière de la stratégie nationale pour la compétitivité de la Finlande. Elles partent du principe que la RSE est bénéfique à la fois à la société et aux entreprises mêmes (et crée donc une situation favorable aux deux parties). La RSE, c'est essentiellement la façon dont les entreprises tiennent compte de leurs incidences économiques, sociales et environnementales dans leur mode de fonctionnement en vue de maximaliser les avantages et de réduire les inconvénients au minimum. Ces lignes directrices sur la RSE se subdivisent en quatre volets visant à :

- promouvoir les activités générant des avantages économiques, sociaux et environnementaux;
- travailler en partenariat avec le secteur privé, les associations locales, les syndicats, les consommateurs et d'autres intervenants;
- encourager les approches et les bonnes pratiques novatrices;
- encourager la sensibilisation, la confiance et un dialogue public sain.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Le 22 novembre 2006, la Finlande a organisé sa conférence de la présidence finlandaise de l'UE sur les politiques de responsabilité sociale des entreprises encourageant l'innovation et la compétitivité. (voir <http://www.csr2006.fi/index.phtml?s=6>)

Les lignes directrices du ministère du commerce et de l'industrie visent à promouvoir la RSE aux niveaux local, régional et international par le biais du programme finlandais de responsabilité des entreprises. Celui-ci entend :

- soutenir la RSE internationale. L'État joue un rôle important dans la coopération internationale et intergouvernementale, surtout au sein des Nations unies, de l'OCDE, de l'OIT, de l'Union européenne et du Conseil nordique, en visant à mettre en œuvre et promouvoir les accords et recommandations internationaux concernant la RSE et en accordant une attention

particulière aux principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, au Pacte mondial des Nations unies et au travail réalisé au niveau de l'UE;

- s'attacher à incorporer la RSE dans les activités principales des organisations;
- aider les PME;
- mieux faire connaître la RSE, notamment en encourageant plus de comptes rendus sur la RSE;
- promouvoir une plus grande transparence et des directives plus claires sur les comptes rendus de RSE.

Le comité finlandais sur l'investissement international et les entreprises multinationales (Monika), une organisation gouvernementale qui étudie et encourage la responsabilité des entreprises et agit en tant que conseil consultatif sur l'investissement international et les entreprises multinationales, a été transformé par décret adopté par le gouvernement finlandais le 1<sup>er</sup> mai 2004 en un organe de coopération pour le gouvernement, le monde des entreprises, les syndicats et les ONG. Monika est donc un organisme quadripartite opérant en collaboration avec le ministère du commerce et de l'industrie.

De concert avec les 19 chambres de commerce régionales, la chambre de commerce centrale de Finlande (voir <http://www.chamber.fi>) aide les entreprises à réussir en Finlande et sur les marchés internationaux. Elle influe sur la législation, la fiscalité et la politique économique afin de contribuer à construire un environnement sain pour les entreprises. Depuis 2001, elle mène une étude sur la culture d'entreprise dans les sociétés finlandaises, axée sur les principes opérationnels des entreprises, leur régime de propriété, leurs systèmes de gestion et de récompense ainsi que la responsabilité sociale. Les résultats, publiés en 2001, 2003, 2004 et 2006, donnent d'excellentes informations sur le développement de la culture d'entreprise finlandaise liée aux questions de responsabilité des entreprises.

Finnish Business & Society (FIBS) (voir <http://www.fibsry.fi>) est un réseau d'entreprises créé en 2002 avec pour mission de promouvoir en Finlande des entreprises viables sur le plan financier, social et écologique. FIBS encourage les entreprises finlandaises à adopter la RSE dans leur planification stratégique et dans leur gestion quotidienne, faisant ainsi de la responsabilité sociale un facteur de succès déterminant dans les rivalités pour attirer la clientèle, le personnel et

les investisseurs. FiBS est membre de CSR Europe, le réseau européen d'entreprises pour la RSE, et de la *Global Reporting Initiative* (GRI) (Initiative mondiale sur les rapports de performance).

La responsabilité des entreprises (RE) fait depuis longtemps partie des préoccupations des entreprises finlandaises, qui ont été nombreuses à l'intégrer dans leur stratégie et leurs opérations quotidiennes. Les entreprises finlandaises se sont engagées à promouvoir la RE et à toujours améliorer leurs pratiques. Elles partent du principe que le succès des entreprises est indispensable à la croissance économique et au bien-être des habitants de tous les pays. Le climat commercial actuel appelle aussi à inclure la RE dans le savoir-faire des entreprises.

Depuis 2005, la Confédération des industries finlandaises (EK) s'est dotée d'un groupe de travail sur la responsabilité des entreprises, qui poursuit le travail entamé au début de 2000, à savoir répertorier et étudier les sujets pertinents et les besoins des entreprises. Ce groupe de travail organise aussi des ateliers et des réunions de réflexion. Il couvre tous les principaux secteurs économiques, tels que l'industrie, le commerce, les banques et assurances. L'EK coordonne également l'alliance avec l'UE au niveau national.

En septembre 2006, la Confédération des industries finlandaises a publié une brochure intitulée *Corporate Responsibility: Practices in Finnish Companies* (Responsabilité des entreprises: pratiques des entreprises finlandaises), qui présente une vaste gamme de pratiques de RE et de sujets connexes. Cette publication, qui constitue une mise à jour des éléments indicatifs de 2000, met en lumière les pratiques adoptées par les entreprises finlandaises et les filiales opérant en Finlande. Les sites internet des entreprises concernées donnent des informations complémentaires à ce sujet.

### Partenariats public-privé

Opérationnel depuis juin 2001, le forum éthique finlandais regroupe entreprises, organisations, syndicats, pouvoirs publics ainsi que l'Église pour discuter des questions d'éthique de l'entreprise et de RSE. Il organise plusieurs réunions par an autour d'un thème déterminé. Visant principalement à promouvoir les interactions entre entreprises, consommateurs et organisations et à offrir un lieu où débattre de la RSE, il s'emploie à rassembler différents points de vue, à permettre des échanges de réflexions et, par le biais de la coopération, à trouver de nouveaux moyens de faire évoluer la RSE. Les débats

du forum visent à sensibiliser aux attentes et objectifs divers des membres du forum en matière de RE. (voir <http://www.eettinenfoorumi.org/>)

Un large réseau d'entreprises s'est construit en collaboration avec l'EK, l'ICC Finland et la chambre de commerce finlandaise.

### Recherche

Le programme de responsabilité sociale et environnementale des entreprises de l'institut d'économie d'Helsinki (HSE) a été lancé en 1993. Si, dans les années 90, le HSE s'est surtout intéressé aux questions environnementales dans les entreprises et les organisations, depuis 2000, il met plus l'accent sur les questions de responsabilité sociale, étendant donc ses recherches à un éventail plus large de questions de RE. Le but de ces recherches est de trouver des moyens de décrire, d'analyser et de comprendre les réactions des organisations aux défis environnementaux et sociaux. Ce programme, avec ses volets recherche et enseignement, se concentre sur les activités de RE et les activités novatrices des entreprises finlandaises et d'autres organisations. Il se compose de plusieurs projets organisés et financés de façon indépendante et d'autres activités auxquelles prennent part quelque dix chercheurs. (voir [http://www.hse.fi/EN/research/t/p\\_6/environment/](http://www.hse.fi/EN/research/t/p_6/environment/))

Le Centre pour les entreprises responsables (CeReB) de l'institut d'économie de Turku (TSE) est le premier centre universitaire finlandais pour les entreprises responsables qui se spécialise dans la recherche multidisciplinaire et dans les projets d'éducation et de développement (voir <http://www.tse.fi/cereb>). Créé en 2004 à la suite d'événements de mise en réseau au sein du TSE, le CeReB agit lui-même en tant que réseau au sein du TSE et dispose de réseaux vastes et actifs aux niveaux national et international.

Le TSE dispose d'un vaste réseau d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans la responsabilité des entreprises, à partir duquel il développe ses activités de responsabilité des entreprises. Le CeReB offre des services de recherche, d'éducation et de développement afin d'aider les entreprises à s'engager dans cette voie et répond à ces défis. En mai 2006, il a invité les autres universités et instituts de Turku à se réunir à Turku afin de discuter de possibilités de coopération et de mise en réseau et d'étudier la possibilité de poursuivre le développement de la région de Turku pour en faire un important centre spécialisé dans les questions liées à la responsabilité des entreprises. Ce réseau est appelé *Turku Responsible Business Network* (Turku RBN). (voir <http://www.tukkk.fi/cereb/engl/default.asp>)

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Principes et codes de conduite

L'ICC Finland (voir <http://www.icc.fi>), le comité national finlandais de l'International Chamber of Commerce — The World Business Organisation (ICC), préconise aux entreprises finlandaises les codes et pratiques internationaux des entreprises de l'ICC, qui couvrent l'extorsion et la corruption, la gestion environnementale, la communication commerciale et la RE en général (voir <http://www.iccwbo.org>). De plus, l'ICC Finland organise, pour les entreprises, des réunions où sont débattues les questions internationales de RE. Récemment, des questions liées aux travaux de l'OCDE, de l'ISO, des Nations unies et de la *Global Reporting Initiative* (GRI) (Initiative mondiale sur les rapports de performance) ont été discutées lors de réunions nationales de l'ICC. L'ICC Finland coordonne en outre la coopération des entreprises finlandaises sur les aspects du Pacte mondial au niveau national. Les entreprises finlandaises participent aussi à un réseau nordique du Pacte mondial, très actif.

La chambre de commerce centrale a convenu de principes communs basés sur la convention de l'OIT, sur la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant et sur la déclaration universelle des droits de l'homme. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail ainsi que les conditions sociales tout au long de la chaîne d'approvisionnement. L'amélioration des performances sociales est perçue comme un processus permanent qui requiert une collaboration étroite entre les importateurs, les fournisseurs et les sous-traitants. Ce projet est lié à l'initiative européenne intitulée *Business Social Compliance Initiative*, la plus vaste plate-forme créée par les entreprises en vue d'améliorer le respect des réglementations sociales dans tous les pays fournisseurs et pour tous les biens de consommation.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

L'Association de normalisation finlandaise (SFS) a créé un comité parallèle national (SFS TK 117 Responsabilité sociale) chargé de suivre le travail de l'ISO/TMB/WG SR sur la rédaction de la norme ISO 26000, lignes directrices pour la responsabilité sociale. Ce sont le ministère du commerce et de l'industrie et l'agence des consommateurs qui représentent les pouvoirs publics au sein des différents groupes d'intervenants participant au comité parallèle national. Ces experts participent aussi au groupe de travail principal de l'ISO (ISO/TMB/WG SR). (voir <http://www.sfs.fi/>)

### Publicité

Le conseil des pratiques d'entreprises de la chambre de commerce centrale traite les litiges entre entreprises liés à la commercialisation mais c'est le tribunal du commerce qui a compétence réelle sur cette matière. Ce conseil déclare si oui ou non une pratique est contraire aux bonnes pratiques commerciales et si elle viole ou non le code international de pratiques loyales en matière de publicité, adopté par la chambre internationale de commerce (ICC). Depuis le 8 juin 2005, le conseil des pratiques d'entreprises applique le cadre de l'ICC pour les communications responsables sur les produits alimentaires et les boissons et les lignes directrices de l'ICC en matière de marketing et de publicité sur l'internet.

Le conseil de l'éthique publicitaire de la chambre de commerce centrale publie des déclarations sur l'acceptabilité éthique d'une publicité ou d'une pratique publicitaire. Il traite principalement les plaintes de consommateurs et les questions considérées comme revêtant un intérêt public. Les consommateurs peuvent demander à ce conseil de publier une déclaration sur une publicité déterminée.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

Le programme du gouvernement pour le développement durable a pour objectif la durabilité écologique et la création des conditions préalables requises sur les plans économique, social et culturel. De plus, il énonce des objectifs stratégiques et des lignes d'action pour des domaines importants du développement durable. Il est mis en œuvre par les ministères et autres pouvoirs publics.

La Commission nationale finlandaise du développement durable agit en tant que forum où les divers intervenants présentent leurs idées, buts et programmes et mènent un large débat sur la durabilité. Depuis sa création en 1993, elle a pour tâche de promouvoir et coordonner la mise en œuvre du développement durable en Finlande. Elle rédige aussi les rapports nationaux de la Finlande pour la Commission du développement durable des Nations unies.

(voir <http://www.environment.fi/>)

### Politiques commerciale et d'exportation

Voir les informations sur Monika ci-dessus.



# SUÈDE

La Suède promeut la RSE dans une optique mondiale et s'appuie à cette fin sur une politique commerciale active en faveur d'un renforcement de l'ouverture et du libre-échange et sur une politique étrangère insistant sur l'importance des droits de l'homme et du développement durable.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Le Pacte mondial de l'ONU est parrainé par ses membres. La Suède compte parmi ses plus généreux donateurs. Le gouvernement suédois a activement soutenu le sommet des dirigeants du Pacte mondial de l'ONU à l'été 2007 et contribuera à la déclaration finale.

L'Agence suédoise des consommateurs (SCA) sensibilise surtout les consommateurs à la RSE, en organisant des tables rondes avec les intervenants, y compris des représentants des pays producteurs, et en publiant des documents de formation, notamment *Consume Less* (Consommer moins). En collaboration avec l'Agence suédoise pour le développement international (Sida), elle a publié un livre, *Ethics and Trade* (Éthique et commerce), qui cible tous les consommateurs. La SCA a en outre présenté une étude sur la consommation durable dans une perspective mondiale, *Consumption and Ethics* (Consommation et éthique), qui énonce des propositions sur ce thème pour la future politique publique des consommateurs.

### Partenariats public-privé

Au travers du partenariat pour la responsabilité mondiale (ci-après appelé la responsabilité mondiale) au sein du ministère des affaires étrangères, la Suède encourage les entreprises suédoises à respecter les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les dix principes du Pacte mondial de l'ONU relatifs aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la lutte contre la corruption et aux enjeux environnementaux. Un vaste réseau diffuse la connaissance de ces principes directeurs ainsi que les principes de la responsabilité mondiale. Le monde des entreprises, les syndi-

cats, les ONG et le gouvernement échangent leurs expériences afin de promouvoir la RSE et de trouver des solutions pratiques de RSE concernant les droits de l'homme, l'environnement, les mesures pour combattre la corruption et la quête de conditions économiques et sociales décentes.

La responsabilité mondiale organise des séminaires et des ateliers sur tout un éventail de questions spécifiques et est souvent invitée à présenter son travail sur la RSE et les questions connexes à des conférences et des cours.

Par le biais de l'Agence suédoise pour le développement, Sida, la Suède soutient un vaste éventail d'activités visant à créer les conditions indispensables au changement, au développement durable et à la responsabilité mondiale. L'agence Sida encourage les entreprises à assumer leur responsabilité sociale et environnementale en matière de conditions de travail afin de combattre la pauvreté. Elle évalue dans quelle mesure il est tenu compte de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises dans les marchés publics. Une des activités les plus importantes en 2006 a été le financement du réseau «*Clean Clothes*», qui vise à améliorer les conditions de travail dans les secteurs de la chaussure et du vêtement.

La Folke Bernadotte Academy est une agence du gouvernement suédois qui vise à améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion des crises et conflits internationaux. Elle fonctionne en tant que plate-forme de coopération entre les agences et organisations suédoises et leurs partenaires internationaux. En 2007, elle a lancé un projet en consultation avec le gouvernement, les entreprises et les bailleurs de fonds partenaires, en vue de renforcer les entreprises et l'esprit d'entreprise dans les zones de conflit et de crise afin de soutenir et de promouvoir la paix par la création d'emplois.

### Outils de gestion

L'agence suédoise de développement des entreprises (NUTEK) encourage la RSE dans les PME par la création d'outils de développement des entreprises, d'études de cas et d'incubateurs régionaux.



## Recherche

Le gouvernement suédois favorise la recherche sur la RSE. Le partenariat suédois pour la responsabilité mondiale dialogue avec les universités dans plusieurs disciplines. Il publie des recherches et des informations sur la RSE. Ces dernières années, de nombreux rapports ont été publiés, dont *What Do We Know about Corporate Social Responsibility?* (Que savons-nous de la responsabilité sociale des entreprises?), *Global Supply Chains* (Chaînes mondiales d'approvisionnement), *Corporate Responsibility and the Business of Law* (La responsabilité sociale et le domaine du droit) et *Strengthening the Responsible Competitiveness of Countries and Companies in a Globalised World* (Renforcer la compétitivité responsable des pays et des entreprises dans un univers mondialisé). Au printemps 2007, le partenariat pour la responsabilité mondiale a participé à une conférence sur la recherche en RSE et développement durable à l'institut d'économie de Stockholm en offrant un financement partiel.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Cadre pour les rapports de performance

Depuis 1999, les entreprises d'une certaine taille doivent inclure des informations sur leur incidence environnementale (par exemple sur les rejets dans l'air et l'eau ainsi que sur l'utilisation de produits chimiques industriels) dans leurs rapports financiers annuels. Cette disposition concerne plus de 20 000 sites.

Il existe plusieurs cadres d'information financière, tels que la *Global Reporting Initiative* (GRI) (Initiative mondiale sur les rapports de performance), qui abordent les facteurs économiques, environnementaux et sociaux en vue de promouvoir la durabilité. Les entreprises suédoises s'inspirent de ce système et communiquent leurs contributions pour renforcer les comptes rendus volontaires sur la RSE.

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Pour sensibiliser l'opinion et instaurer un dialogue sur la consommation sociale, l'organisation du commerce équitable a reçu une subvention du gouvernement pendant la période 2004-2007.

Depuis 1997, les agences du gouvernement ont dû intégrer les systèmes de gestion environnementale et

remettre des comptes rendus annuels sur leurs progrès. Une politique intégrée des produits encourage les acteurs du marché à réduire les incidences environnementales des produits durant leur cycle de vie complet. À cette fin, un vaste éventail d'outils et instruments sont utilisés, améliorés et davantage coordonnés, en vue d'accroître les actions volontaires et la responsabilité des producteurs, des consommateurs, du secteur public, etc. Parmi ces outils en cours de promotion ou de perfectionnement figurent les systèmes de gestion environnementale, les écolabels, les déclarations environnementales des produits et autres outils d'information environnementale, les accords et dialogues volontaires avec l'industrie et l'investissement dans un centre de technologie environnementale.

### Investissement socialement responsable (ISR)

Les fonds de pension nationaux suédois (fonds First-Fourth AP) ont adopté des principes pour l'investissement responsable (PRI). D'autres investisseurs suédois ont aussi manifesté leur soutien aux PRI. Fruit d'une collaboration entre les fonds First-Fourth AP, le Conseil éthique, créé en 2007, est un instrument d'analyse du respect des critères environnementaux et éthiques de l'ISR dans les sociétés étrangères où les fonds détiennent des participations. Les portefeuilles d'investissement des fonds feront l'objet d'un suivi et d'une analyse concernant les droits de l'homme, les droits du travail et les questions environnementales. Le Conseil éthique entend influencer sur les entreprises reprises dans le portefeuille par le biais du dialogue.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Stratégie de développement durable

La Suède a actualisé sa stratégie de développement durable en 2006. Cette politique couvre toutes les dimensions cruciales du développement durable (environnementales, économiques et sociales), qu'elle cherche à intégrer dans toutes les politiques.

### Politiques commerciale et d'exportation

Le gouvernement a largement distribué un manuel sur les principes directeurs de l'OCDE aux entreprises, aux ambassades suédoises et à d'autres parties intéressées. Toute entreprise sollicitant une quelconque forme de subside ou d'aide financière du gouvernement recevra

un exemplaire de ce manuel, qui est également consultable sur le site internet du ministère des affaires étrangères. Le gouvernement suédois communique aussi aux entreprises présentes dans des zones à faible gouvernance des informations sur l'*Outil de sensibilisation au risque de l'OCDE destiné aux entreprises opérant dans les zones à déficit de gouvernance* et le *Global Compact Business Guide for Conflict Impact Assessment and Risk Management* de l'ONU.

La Suède estime que les crédits à l'exportation sont un important instrument de promotion de la RSE. Le Conseil suédois de garantie des crédits à l'exportation fournit à tous ses clients des informations sur le partenariat suédois pour la responsabilité mondiale, les réglementations existantes relatives à la corruption et les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.

Le gouvernement suédois a adopté une politique pour les entreprises publiques qui prévoit des principes éthiques et environnementaux et une politique d'égalité entre les sexes, ainsi qu'un engagement à œuvrer à la diversité. En vertu de cette politique, les entreprises sont gérées et surveillées et plusieurs entreprises publiques publient des rapports sur les activités éthiques.

Le Conseil suédois du commerce (Exportrådet) a adopté des orientations éthiques basées sur les principes direc-

teurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et sur le Pacte mondial de l'ONU concernant les valeurs liées aux droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Il tente d'encourager, de sensibiliser et de conseiller ses clients afin que ceux-ci s'engagent à respecter ces principes.

### Autres

Le gouvernement suédois est un fervent partisan de la déclaration du millénaire de l'ONU. Les objectifs du millénaire pour le développement, couplés aux conventions relatives aux droits de l'homme, forment un cadre fondamental utilisé tant par le ministère des affaires étrangères que par d'autres pouvoirs publics pour faire connaître et soutenir les efforts consentis en matière de développement et pour sensibiliser l'opinion aux questions de développement international. Certaines entreprises suédoises ont déclaré avoir intégré les objectifs du millénaire pour le développement dans leur plan d'entreprise.

L'Office national suédois d'audit (SNAO) (Riksrevisionen) est chargé de contrôler les activités de toutes les agences et de tous les services gouvernementaux afin d'assurer une utilisation optimale des ressources et une administration efficace. Le SNAO a publié des rapports et analysé les résultats des entreprises publiques concernant le respect des principes sociaux et environnementaux.



# ROYAUME-UNI

En mars 2000, le gouvernement britannique a désigné un ministre de la responsabilité sociale des entreprises (Margaret Hodge tenait cette charge lorsque ces lignes ont été rédigées). En matière de RSE, le rôle du gouvernement est de sensibiliser, de créer un environnement propice encourageant les entreprises à adopter des pratiques responsables dans leurs opérations tant nationales qu'internationales et de soutenir et encourager le respect des normes internationales de comportement des entreprises.

La stratégie adoptée pour réaliser ces objectifs consiste:

- à promouvoir les activités générant des avantages économiques, sociaux et environnementaux;
- à travailler en partenariat avec le secteur privé, les associations locales, les syndicats, les consommateurs et d'autres intervenants;
- à encourager les approches et les bonnes pratiques novatrices;
- à définir des niveaux minimaux décents de performance — par exemple pour les questions fondamentales telles que l'hygiène et la sécurité et l'égalité des chances;
- à encourager la sensibilisation, la confiance et un dialogue public sain.

Cette stratégie est étroitement liée à la stratégie du gouvernement pour le développement durable, qui vise à intégrer le progrès social, la protection efficace de l'environnement, l'utilisation raisonnable des ressources naturelles et des niveaux élevés et stables de croissance économique et d'emploi, en vue d'assurer une meilleure qualité de vie à tous pour le présent et pour l'avenir.

## 1. PROMOUVOIR LA RSE

### Sensibilisation

Le gouvernement soutient diverses normes et organisations internationales visant à encourager les bonnes pratiques, notamment:

- les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. En 2006, le point de contact national (PCN) pour ces principes directeurs a reçu de nouvelles consignes. Son rôle consiste, entre autres, à promouvoir activement les principes directeurs auprès

des entreprises et des pouvoirs publics traitant avec les entreprises sur le sol national ainsi qu'à l'étranger. Certaines initiatives ont déjà été adoptées et la stratégie de promotion et de sensibilisation relève de la compétence du comité directeur du PCN;

- le Pacte mondial de l'ONU. En 2006, le gouvernement a financé la conception d'un site internet pour le réseau britannique du Pacte mondial de l'ONU. Ce site internet a été inauguré le 6 décembre, par M. Kim Howells, au ministère des affaires étrangères;
- la déclaration des principes tripartites de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale, qui célèbre son 30<sup>e</sup> anniversaire en 2007. Le gouvernement britannique travaille en partenariat avec l'OIT pour soutenir ses missions principales consistant à promouvoir des emplois décents, à ancrer les droits et normes du travail au niveau international et à encourager le dialogue social.

Depuis mars 2001, le gouvernement a publié trois rapports sur la RSE, décrivant la politique du gouvernement concernant la RSE et citant des exemples d'initiatives prises à l'appui des pratiques responsables des entreprises. Il explique aussi son approche sur un site internet.

(voir <http://www.csr.gov.uk>)

En 2004, le gouvernement a inauguré la CSR Academy pour contribuer à encourager les entreprises à développer les aptitudes et compétences nécessaires pour agir de façon responsable.

(voir <http://www.csracademy.org.uk>)

En décembre 2005, dans le cadre de la présidence britannique de l'Union européenne, le gouvernement a organisé une grande conférence sur la RSE et le secteur financier. En octobre 2006, un sommet de la responsabilité des entreprises a été organisé au ministère des finances. Le ministre des finances et le prince de Galles y ont prononcé les discours liminaires.

### Mesures incitatives pour les entreprises

Le gouvernement travaille en partenariat avec les entreprises et d'autres organisations pour sensibiliser à la valeur, pour les entreprises britanniques, de prix tels que le prix d'excellence «*Entreprise*» dans la

Communauté et d'autres systèmes similaires de reconnaissance. Le Royaume-Uni a mis sur pied un système indépendant de reconnaissance pour aider les participants à discerner les prix tenant compte des bonnes pratiques et met régulièrement des lauréats de qualité en lice pour les European Business Awards for the Environment.

### Outils de gestion

Après avoir parrainé des recherches sur les PME et la RSE, le gouvernement a soutenu l'élaboration d'une boîte à outils pratique en ligne (voir <http://www.smallbusinessjourney.com>), lancée en 2004. Celle-ci est conçue pour tenter d'améliorer la compétitivité des petites entreprises en améliorant leur impact social, environnemental et local grâce à des guides explicatifs et à des exemples concrets.

## 2. ASSURER LA TRANSPARENCE

### Labels, systèmes de gestion et mécanismes de certification

Le Royaume-Uni promeut et encourage l'adoption de systèmes formels de gestion environnementale et de certification agréée conformes aux normes internationales et nationales telles qu'ISO 14001 et BS 8555 afin d'aider les organisations à améliorer leurs performances. Le gouvernement s'emploie activement à soutenir des initiatives privées et publiques destinées à stimuler l'adoption de telles normes et contribue à l'élaboration de nouveaux outils de mise en œuvre. Il a aidé la création d'un système d'agrément indépendant, l'IEMA — Acorn scheme, pour permettre d'accorder une reconnaissance aux organisations qui utilisent la norme BS 8555. En 2006, le Royaume-Uni a lancé la première norme mondiale pour la gestion du développement durable, BS 8900, qui établit les objectifs de durabilité vers lesquels les organisations devraient tendre ainsi qu'une méthode de mesure de leurs progrès.

### Principes et codes de conduite

Les gouvernements du Royaume-Uni et des États-Unis ont lancé ensemble les principes volontaires relatifs à la sécurité et aux droits de l'homme en décembre 2000. Ces principes, qui résultent d'une initiative visant les entreprises extractives, offrent des conseils pratiques aux entreprises qui veulent faire du respect des droits de l'homme une pierre angulaire des dispositions qu'elles prennent pour assurer la sécurité de leur personnel et de

leurs opérations dans des zones de conflit. Ils ont été élaborés en étroite collaboration avec les entreprises pétrolières et minières et les ONG spécialisées dans les droits de l'homme, le droit du travail et la RSE.

L'initiative de transparence des industries extractives (EITI) a été lancée par le Premier ministre, Tony Blair, lors du sommet mondial sur le développement durable, qui s'est tenu à Johannesburg en septembre 2002. Elle vise à renforcer la transparence des paiements faits aux entreprises et des recettes versées aux gouvernements dans le secteur extractif. Le gouvernement collabore à présent avec des partenaires pour appliquer les leçons de l'EITI à d'autres secteurs, y compris ceux de la santé, de la construction et de la défense. L'Alliance pour la transparence des médicaments encouragera la transparence et la reddition de comptes dans les marchés publics et les chaînes d'approvisionnement concernant les médicaments dans les pays participants, afin d'accroître l'accès aux médicaments, tandis que l'initiative de transparence du secteur de la construction permettra de lutter contre la corruption dans le secteur de la construction, le plus corrompu au monde.

Le gouvernement a contribué à mettre sur pied l'initiative du commerce éthique en 1998, initiative qu'il soutient et avec laquelle il collabore depuis. Cette initiative est une alliance tripartite regroupant entreprises, syndicats et ONG, qui œuvre à améliorer les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement de ses entreprises membres. Les normes d'emploi adoptées par les membres de l'ETI sont des normes internationales tirées des Conventions fondamentales de l'OIT. Les membres de l'ETI se rendent chez leurs fournisseurs, repèrent les conditions qui ne satisfont pas au code de base de l'ETI, puis planifient des améliorations en accord avec le fournisseur.

### Investissement socialement responsable (ISR)

L'introduction d'une obligation pour les administrateurs de fonds de pension d'énoncer leur politique d'entrepreneuriat social et environnemental (SEE) (s'ils en ont une) se voulait un mode de réglementation doux destiné à indiquer l'intérêt d'envisager de telles stratégies d'investissement. En 2000, nombre d'«experts» ont estimé qu'en divulguant leur politique de SEE, les administrateurs contrevenaient à leur obligation fiduciaire et risquaient une contestation en justice vis-à-vis d'eux-mêmes et de leurs mécanismes. L'avis juridique le plus récent sur cette question, formulé à la demande des Nations unies et publié en 2006, déclare que les administrateurs de fonds pourraient encourir un risque s'ils ne tenaient pas compte des éléments liés à la SEE.



### Cadre pour les rapports de performance

Le gouvernement a publié une série de lignes directrices pour les comptes rendus environnementaux — indicateurs de performance clés (IPC), afin d'aider les entreprises à examiner leurs incidences environnementales les plus importantes, à détecter les risques environnementaux liés au fonctionnement de l'entreprise et à établir à ces propos des comptes rendus qui répondent aux besoins des actionnaires et autres intervenants. Ces lignes directrices décrivent comment mesurer les incidences environnementales en intégrant les IPC (par exemple, l'IPC 1 concerne les gaz à effet de serre); elles permettent aux entreprises d'utiliser des données courantes sur l'entreprise déjà collectées, notamment par le biais d'un système existant de gestion environnementale, et offrent des conseils sur la façon d'établir le rapport.

La loi sur les entreprises de 2006 a consacré en droit le principe de la valeur pour l'actionnaire éclairé, qui suppose que la réussite durable à long terme dépend du degré approprié d'attention accordé par les entreprises à de grands enjeux tels que les incidences environnementales et les travailleurs. Cette loi a instauré la *Business Review*, qui oblige les entreprises cotées à rendre compte sur les questions environnementales, leurs travailleurs et les questions sociales/locales, dans la mesure nécessaire pour comprendre l'entreprise.

## 3. ÉLABORER DES POLITIQUES DE SOUTIEN À LA RSE

### Politiques environnementales

Le projet de divulgation du carbone (CDP) fournit un secrétariat à la plus grande collaboration des investisseurs institutionnels du monde sur les implications du changement climatique pour les entreprises. Le CDP constitue un processus efficace par lequel de nombreux investisseurs institutionnels signent ensemble une requête globale unique de divulgation d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre. Le 1<sup>er</sup> février 2007, cette requête a été envoyée à plus de 2 400 entreprises. Le gouvernement britannique a soutenu la distribution des demandes d'information du CDP aux entreprises constituant l'indice FTSE 350 en 2006 et en 2007.

### Marchés publics

Le 5 mars 2007, le gouvernement du Royaume-Uni a présenté un ensemble de mesures destinées à enclencher le changement progressif nécessaire pour garantir

que les chaînes d'approvisionnement et les services publics réduisent graduellement leurs émissions de carbone, leurs volumes de déchets et leur consommation d'eau, respectent la biodiversité et atteignent des objectifs de développement durable plus larges.

Le plan d'action du gouvernement britannique pour les achats durables sera capital pour réaliser les objectifs opérationnels du gouvernement, qui permettront de réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 1 million de tonnes d'ici à 2020.

(voir <http://www.sustainable-development.gov.uk/publications/pdf/SustainableProcurementActionPlan.pdf>)

Créé en mai 2005, le groupe d'action pour les achats durables est chargé d'élaborer un plan d'action pour amorcer un changement progressif des achats publics durables afin que le Royaume-Uni se classe en tête dans ce domaine au niveau de l'Union européenne d'ici à 2009.

(voir <http://www.sustainable-development.gov.uk/government/task-forces/procurement/index.htm>)

### Politiques fiscales

L'exonération fiscale pour investissement communautaire (CITR) offre des abattements fiscaux aux investisseurs privés qui, par le biais des institutions financières de développement communautaire (CFDI), investissent dans des entreprises des secteurs marchand et non marchand de communautés défavorisées. Cette exonération fiscale a pour but d'encourager un accroissement de l'investissement privé dans des entreprises qui, traditionnellement, ont du mal à obtenir un financement et un soutien. Sous réserve de certaines conditions, la CITR est accessible aux individus ou aux entreprises qui investissent dans une CFDI agréée, que ce soit par le biais de prêts, de titres ou d'apport de capital social. Elle réduit l'impôt sur le revenu ou l'impôt des sociétés de l'investisseur et est calculée sur la base du montant investi dans des CFDI agréées. Cette exonération porte sur un maximum de 25 % du montant investi, réparti sur cinq ans.

Le gouvernement offre une gamme d'incitants fiscaux pour encourager les dons d'entreprises en argent, en équipements, en heures de prestation et autres types de soutien à des groupes volontaires ou des associations locales, y compris par le biais de dons sur salaire et de dons à des organisations caritatives. Le gouvernement ne tardera pas à publier des informations actualisées illustrant les mesures incitatives prises pour encourager les dons et les détachements de travailleurs par les entreprises.



# PERSONNES DE CONTACT ET INFORMATIONS

## BELGIQUE

Service public fédéral de l'emploi, du travail  
et de la concertation sociale  
François Vandamme: vandamme@meta.fgov.be  
Solange Gysen: solange.gysen@meta.fgov.be

## BULGARIE

Ministère du travail et de la politique sociale  
Lazar Lazarov: lazarov@mlsp.government.bg  
Efrosina Nikolova: enikolova@mlsp.government.bg

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ministère du travail et de la politique sociale  
Pavel Knebl: pavel.knebl@mpsv.cz  
Eva Vozábová: eva.vozabova@mpsv.cz

## DANEMARK

Ministère de l'économie et des entreprises  
Torben Jensen: tje@eogs.dk  
Agence danoise du commerce et des entreprises  
Jacob Faarvang: jaf@copenhagencentre.org

## ALLEMAGNE

Bundesministerium für Arbeit und Soziales  
Udo Pretschker: udo.pretschker@bmas.bund.de  
Représentation permanente de l'Allemagne  
Ermano D. Meichsner: hdietrich.meichsner@diplo.de

## ESTONIE

Ministère des affaires sociales  
Egle Käärats: egle.kaarats@sm.ee  
Représentation permanente de l'Estonie  
Carita Rammus: carita.rammus@eu.estemb.be

## IRLANDE

Ministère des entreprises, du commerce et de l'emploi  
Anthony Morrissey: anthony.morrissey@entemp.ie  
Représentation permanente de l'Irlande  
Maurice Kennedy: maurice.kennedy@dfa.ie

## GRÈCE

Ministère de l'emploi et de la protection sociale  
Sophie Golemati: yperka2@otenet.gr  
Kalliopi Kastani: yperka2@otenet.gr

## ESPAGNE

Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales  
Gil Ramos: GRamosM@mtas.es  
Représentation permanente de l'Espagne  
Delmira Seara: delmira.seara@reper.mae.es

## FRANCE

Ministère de l'emploi et de la cohésion sociale  
Marianne Forejt: marianne.forejt@voila.fr  
Ministère de l'industrie  
Dominique Naud: dominique.naud@industrie.gouv.fr

## ITALIE

Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale  
Alfredo Ferrante: AFerrante@lavoro.gov.it  
Représentation permanente de l'Italie  
Clara Mughini: lavocc@rpue.esteri.it

## CHYPRE

Ministère des finances  
Georghia Christofidou: gchristofidou@planning.gov.cy

## LETTONIE

Ministère de la protection sociale  
Anita Groza: agrita.groza@lm.gov.lv

## LITUANIE

Ministère de la sécurité sociale et du travail  
Natalija Ziminiene: NZiminiene@socmin.lt  
Robertas Lukasevicius: rlukasevicius@socmin.lt

## LUXEMBOURG

Ministère du travail et de l'emploi  
Michèle Toussaint: michele.toussaint@mt.etat.lu



## HONGRIE

Ministère des affaires sociales et du travail  
Agnes Simonyi: agnes.simonyi@ncsszi.hu

## MALTE

Département des relations sociales et de l'emploi  
Roderick Mizzi: roderick.mizzi@gov.mt  
Carmel Bugeja: carmel.bugeja@gov.mt

## PAYS-BAS

Ministère des affaires économiques, département  
du commerce  
Bea Hoogheid: b.j.hoogheid@minez.nl  
Ministère des affaires sociales et de l'emploi  
Yvonne Stiegelis: ystiegelis@minszw.nl

## AUTRICHE

Ministère fédéral des affaires économiques et du travail  
Eva Fehringer: eva-maria.fehringer@bmwa.gv.at  
Page internet du gouvernement autrichien sur la RSE:  
<http://www.bmwa.gv.at/BMWA.htm>

## POLOGNE

Ministère du travail et de la politique sociale,  
département du dialogue social et du partenariat  
social  
Marcin A. Palutko: marcin.palutko@mpips.gov.pl  
Office de la concurrence et de la protection  
des consommateurs  
Dorota Obzejta-Zbikowska: dobzejta@uokik.gov.pl

## PORTUGAL

Ministère de l'économie et de l'innovation  
Antonio Oliveira:  
antonio.oliveira@dgempresa.min-economia.pt  
Institut pour la sécurité, l'hygiène et la santé au travail  
Maria Isabel Cordovil: isabel.cordovil@ishst.pt

## ROUMANIE

Ministère roumain du travail, de la famille et de l'égalité  
des sexes  
Eduard Corjescu: eduardcorjescu@mmsf.ro  
Serghei Mesaros: cds@mmsf.ro

## SLOVÉNIE

Ministère du travail, de la famille et des affaires sociales  
Meta Stoka-Debevec: metka.stoka-debevec@gov.si

## SLOVAQUIE

Ministère du travail, des affaires sociales et de la famille  
Elena Palikova: elena.palikova@employment.gov.sk

## FINLANDE

Ministère du commerce et de l'industrie  
Jorma Immonen: jorma.immonen@ktm.fi  
Ministère du travail  
Maija-Leena Uimonen: maija-leena.uimonen@mol.fi

## SUÈDE

Ministère de l'industrie, de l'emploi  
et de la communication  
Siw Warstedt: siw.warstedt@industry.ministry.se  
Site internet du gouvernement suédois:  
<http://www.ud.se/ga>

## ROYAUME-UNI

Ministère du commerce et de l'industrie (DTI)  
Jane Leavens: jane.leavens@dti.gsi.gov.uk  
Site internet du gouvernement britannique sur la RSE:  
<http://www.csr.gov.uk/>

Commission européenne

**Responsabilité sociale des entreprises — Politiques publiques nationales dans l'Union européenne**

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2008 — 102 p. — 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-79-07615-2



## **COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?**

Vous trouverez les publications de l'Office des publications disponibles à la vente sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu/>), où vous pourrez passer commande auprès du bureau de vente de votre choix.

Vous pouvez également demander la liste des points de vente de notre réseau mondial par télécopie au (352) 29 29-42758.



2007 — Année européenne de l'égalité des chances pour tous

KE-81-07-130-FR-C

Les **publications** de la direction générale de l'emploi,  
des affaires sociales et de l'égalité des chances vous intéressent?

Vous pouvez les télécharger:

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/emplweb/publications/index\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/publications/index_fr.cfm)

ou vous abonner gratuitement en ligne:

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/sagapLink/dspSubscribe.do?lang=fr](http://ec.europa.eu/employment_social/sagapLink/dspSubscribe.do?lang=fr)

**ESmail** est la lettre d'information électronique  
de la direction générale de l'emploi,  
des affaires sociales et de l'égalité des chances.

Vous pouvez vous abonner en ligne:

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/emplweb/news/esmail\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/employment_social/emplweb/news/esmail_fr.cfm)

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/index\\_fr.html](http://ec.europa.eu/employment_social/index_fr.html)



ISBN 978-92-79-07615-2



9 789279 076152